



Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

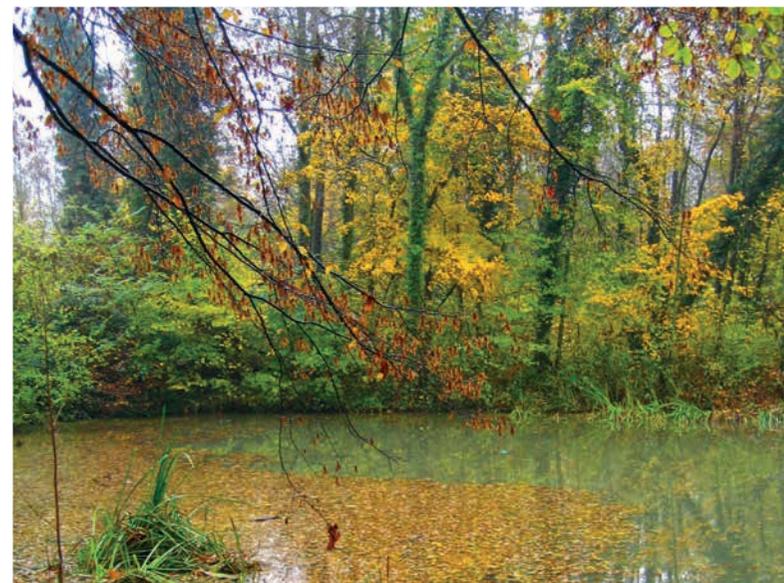


Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles 2017-2021

Atlas des périmètres départementaux d'intervention foncière

Mise à jour : mars 2018



— DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE —

Mars 2018

**Direction du Domaine et du Patrimoine
Service Prospective, Projets et Accompagnement**

SOMMAIRE

Introduction

I - Hiérarchisation de l'action foncière départementale.....	5
II - Présentation synthétique des périmètres départementaux d'intervention foncière.....	8
III - Fiches de présentation détaillée des périmètres départementaux d'intervention foncière.....	12

Cet atlas présente un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre des démarches foncières issues du Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles.

Le Département de l'Essonne, s'est engagé depuis 1989 dans une politique active de préservation et de protection de ses Espaces Naturels Sensibles (ENS). 1534,40 ha de nature ont ainsi été acquis entre 1989 et 2016.

Ce bilan à mi-parcours représente les différents sites naturels acquis par la collectivité depuis la mise en place de son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles sur la période 2012-2021.

118,57 ha d'Espaces Naturels Sensibles ont été achetés entre 2012 et 2016 répartis selon différents milieux :

- Espaces boisés 34,72 ha,
- Zones humides 57,10 ha,
- Platières gréseuses 22,10 ha,
- Pelouses calcicoles 0,33 ha,
- Sites géologiques 4,32 ha.

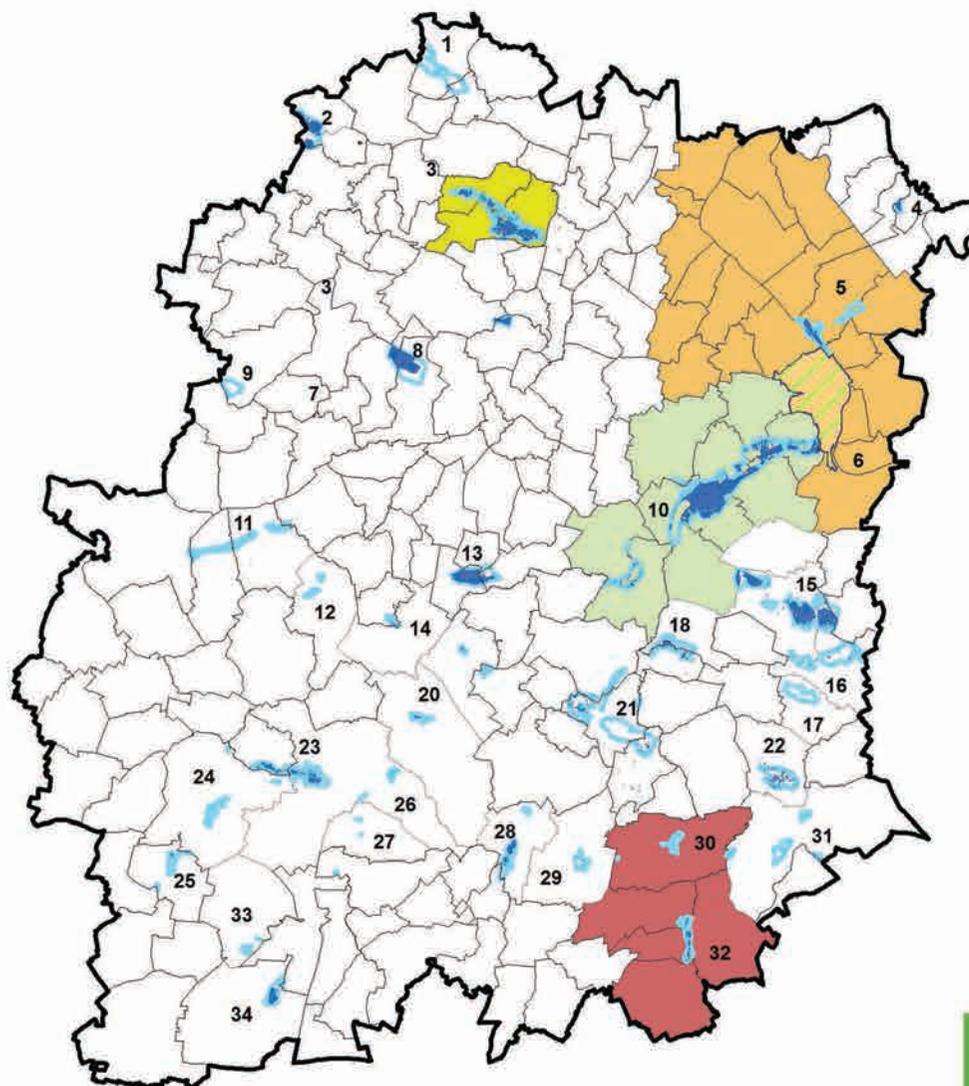
Pôles naturels majeurs et périmètres départementaux d'intervention foncière

0 3 km



Pôles naturels majeurs

- Buttes du Hurepoix
- Val de Seine
- Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine
- Haute vallée de l'Essonne
- Périmètre départemental d'intervention foncière (PDIF)
- Propriétés départementales



I - Hiérarchisation de l'action foncière départementale

Dès 1989, face à l'ampleur des enjeux et à l'étendue des espaces naturels à préserver, **le Conseil départemental a souhaité affiner sa stratégie foncière, par une priorisation des opérations d'acquisitions immobilières (notamment à l'intérieur des zones de préemption ENS).**

Pour la période 2012-2021, différents zonages de hiérarchisation ont été instaurés :

I.1 - Les Périmètres départementaux d'intervention foncière (PDIF)

Au sein de ces zonages, le Département constitue activement des ensembles fonciers **par exercice systématique du droit de préemption**. Par ailleurs, sur ces espaces, **il recourt largement à un opérateur foncier** chargé d'accélérer les ventes amiables.

Il peut également mettre en œuvre des procédures d'expropriation pour faciliter la restauration de la trame verte et bleue et des continuités piétonnes lorsque les procédures amiables sont bloquées

Ces périmètres se répartissent en fonction de la typologie suivante :

■ **Les pôles majeurs** : définis à l'échelle de grandes entités biogéographiques à forte valeur écologique, ils font l'objet d'un effort particulier d'acquisition, de réhabilitation et de valorisation : véritables « vitrines » du patrimoine naturel départemental, ces quatre sites, sont des points forts en matière de conservation de la nature et de sensibilisation des Essonnais. A cet effet des programmes d'envergure de renaturation et d'équipement pédagogique y sont mis en place. Des liaisons douces (« sentes vertes ») y sont aménagées pour relier les différents domaines départementaux entre eux. L'action départementale y est définie dans le cadre de Schémas pluriannuels de réhabilitation et de valorisation.

4 pôles naturels majeurs sont identifiés :

- **les Buttes du Hurepoix** : ces 170 ha de « poumon vert » sont composés d'un vaste ensemble boisé qui s'étend de la forêt départementale du Rocher de Saulx jusqu'au Bois des Gelles (Villebon sur Yvette), ainsi que sur la Plaine de Saulx et la carrière de Lunézy. Cette dernière est protégée dans le cadre de la réserve naturelle des sites fossilifères, en raison de la présence de vestiges paléontologiques majeurs (la plus grande forêt fossilisée d'Europe y ayant été mise à jour). A Palaiseau et Orsay, le parc E. Chanlon abrite également une carrière à forte valeur géologique. *Communes concernées : Saulx-les-Chartreux, Villejust, Villebon-sur-Yvette, Palaiseau, Massy, Orsay*
- **les Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine** : cette vaste entité s'étend sur près de 800 hectares aux portes des agglomérations d'Evry et de Corbeil-Essonnes. Elle est composée de marais, boisements humides, plans d'eau issus de l'extraction passée de la tourbe, et recèle un intérêt ornithologique reconnu aux niveaux national et européen ; *Communes concernées : Itteville, Saint-Vrain, Ballancourt-sur-Essonne, Vert-le-Petit, Vert-le-Grand, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, Mennecy, Lisses, Villabé, Ormoy, Corbeil-Essonnes*



- **le Val de Seine** : cette grande coulée verte composée de 3000 hectares de nature en zone urbaine structure fortement le quart nord-est du département. Elle abrite encore des paysages naturels surprenants aux portes de la ville, et offre un cadre de vie et des espaces de loisirs de qualité à ses habitants.

Communes concernées : Le Coudray-Montceaux, Morsang-sur-Seine, Saintry-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray, Corbeil-Essonnes, Saint-Germain-les-Corbeil, Etiolles, Evry, Courcouronnes, Bondoufle, Fleury-Merogis, Ris-Orangis, Soisy-sur-Seine, Draveil, Grigny, Viry-Chatillon, Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons, Vigneux-sur-Seine, Tigery, Montgeron



- **la Haute vallée de l'Essonne** : en limite sud du département, ce secteur présente des paysages ruraux préservés, des habitats remarquables (marais, pelouses calcicoles...) s'agencant autour de la rivière Essonne qui a conservé ici un profil peu artificialisé.

Communes concernées : Boigneville, Prunay-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Gironville-sur-Essonne, Maise



- **Les forêts départementales** : ces massifs composent un patrimoine foncier constitué depuis les années 70 et 80, antérieurement à la mise en place du dispositif ENS. Très fréquentées durant les week-ends, elles sont largement dédiées à l'accueil du public. Leurs franges méritent d'être confortées par des acquisitions foncières complémentaires pour des raisons écologiques, paysagères et d'accueil du public. Le Département est aujourd'hui propriétaire de 10 massifs (dont 8 ouverts au public) représentant 650 ha.

Communes concernées : Bruyères-le-Châtel et Fontenay-les-Briis (Roche Turpin), Chamarande (Belvédère), Champcueil (Grands Avaux et Bois de la Coudraye), Linas et Marcoussis (Bellejame), Saulx-les-Chartreux (Rocher de Saulx), Villebon-sur-Yvette (Bois des Gelles et Bois Courtin) et Villiers-le-Bâcle (Bois des Grais et Tête ronde)



- **Les sites satellites** : de taille plus modeste, ils ont **une vocation essentiellement conservatoire**. Ils constituent à l'échelle du territoire une trame représentative de la biodiversité départementale. L'ouverture au public y est très encadrée. Figurent par exemple parmi ces sites des pelouses calcicoles, des platières gréseuses, des vergers, des prairies, des zones humides...

Communes concernées : Valpuiseaux, Puiset-le-Marais, Moigny-sur-Ecole, La Ferté-Alais, Vayres-sur-Essonne, D'Huisson-Longueville, Etampes...



- **La réserve des sites géologiques de l'Essonne** : L'Essonne abrite des sites géologiques remarquables, reconnus au niveau international pour abriter des couches sédimentaires de référence (stratotype) du Stampien. Six d'entre eux sont protégés réglementaire depuis 1989 par décret ministériel dans le cadre de la Réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne. Début 2011, 7 sites complémentaires ont été ajoutés par décret. Le Département intervient dans le cadre de sa politique des ENS en acquérant progressivement les terrains au sein de cette réserve, et en contribuant à son entretien et sa promotion.

Communes concernées : Saulx-les-Chartreux, Saint-Hilaire, Morigny-Champigny, Auvers-Saint-Georges, Ormoy-la-Rivière, Chauffour-les-Etrechy, Châlo-Saint-Mars, itteville, Villeneuve-sur-Auvers, Méréville.



I.2 - Les Parcelles stratégiques à acquérir (PSA)

Les PSA correspondent à des biens qu'il convient de maîtriser en priorité. Elles permettent de prioriser les démarches amiables à l'intérieur des PDIF, notamment celles confiées à un opérateur.

Elles comprennent des parcelles à forte valeur écologique (habitats ouverts identifiés à partir de la cartographie de l'ECOMOS), ainsi que des biens dont la position est stratégique pour la protection ou la valorisation du site (contrôle des accès, maîtrise des franges pour stopper le mitage, emplacement pour des équipements d'accueil...).

Leur maîtrise vise à permettre la mise en place d'un programme de gestion et d'aménagement.

NB : ces pôles naturels majeurs et ces périmètres départementaux d'intervention foncière annulent et remplacent les zonages fonciers instaurés lors de précédents programmes.

II – Présentation synthétique des périmètres départementaux d'intervention foncière

Tableau récapitulatif des PDIF

N	Périmètres 2012-2021	Types de périmètres	PDIF en ha	Acquisitions avant 2012	Acquisitions de 2012 à dec 2016	Total	%	Communes concernées	Principaux intérêts patrimoniaux
1	Vauboyen, Chat noir, les Brûlis	S. sat.	161,7	2,5	0	2,5	1,5	Bièvres, Igny	Coteaux boisés, prairies, paysages
2	Forêts départementales de la Tête ronde et du Bois des Grais, Moulin neuf	FD	136,6	82,1	0	82,1	60	Villiers-le-Bâcle	Coteaux boisés, prairies, paysages
3	Buttes du Hurepoix	PNM	278,7	152,5	8,1	160,6	57,6	Saulx-les-Chartreux, Villejust, Villebon-sur-Yvette	Boisements, vergers, site géologique, maraîchages
4	Boucle du Gord	S. sat.	12,9	2,8	0	2,8	22	Boussy-Saint-Antoine	Zones humides, bords de l'Yerres
5	Domaines des Coudrays et des Hauldres, Vallon des Hauldres	PNM	103,4	38,7	0	38,7	37	Etiolles, Soisy-sur-Seine, Saint-Germain-lès-Corbeil, Corbeil-Essonnes, Tigery	Champ d'expansion des crues, trames verte et bleue, agriculture périurbaine
6	Les Canardières	PNM	31	0	0	0	0	Morsang-sur-Seine, Saintry-sur-Seine	Champ d'expansion des crues, friches, agriculture périurbaine
7	Parc de Bellejame	FD	21,8	21,7	0	21,7	100	Linaz, Marcoussis	Boisements, agriculture périurbaine, paysages
8	Forêt départementale de la Roche Turpin	FD	203,6	123,9	0	123,9	60	Bruyères-le-Châtel, Fontenay-les-Briis	Boisements, landes, friches
9	Etangs Baleine, Brûle-Doux et Huet	S. sat.	52,6	0	0	0	0	Forges-les-Bains, Angervilliers	Boisements humides, tourbières, étangs, anciennes carrières
10	Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine	PNM	949,6	484,9	27,8	512,7	54	Itteville, Saint-Vrain, Ballancourt-sur-Essonne, Vert-le-Petit, Vert-le-Grand, Fontenay-le-Vicomte, Mennecy, Echarcon, Lisses, Villabé, Ormoy, Corbeil-Essonnes	Boisements et prairies humides, roselières, bas marais alcalins, étangs, friches et boisements calcicoles, prairies mésophiles, trames vertes et bleues
11	Marais de la Haute vallée de l'Orge, caves de Sermaise	S. sat.	104,9	0,87	0	0,87	1	Sermaise, Roinville-sous-Dourdan, Saint Chéron	Boisements et friches humides, cavités à chiroptères, site géologique
12	La Grange et l'Abyme	S. sat.	17,2	0	0	0	0	Villeconin	Friches humides, pelouses et prébois calcicoles, paysages

13	Forêt du Belvédère, Carrière Panserot, Perspective du château de Chamarande	FD	147,8	87	19,7	106,7	72	Chamarande, Etréchy, Lardy, Torfou	Boisements, parc paysager, carrières, trame verte
14	Coteau des Verts-Galants	RNG	10,8	1,3	0,9	2,2	20	Etrechy, Chauffour-les-Etrechy	Sites géologiques, friches et pelouses calcicoles, vignes
15	Forêts départementales des Grands Avaux et de la Coudraye, les Garennes	FD	392,6	222,1	0,3	222,4	57	Champcueil, Nainville-les-Roches	Boisements, platières, carrières
16	Tertres noir et blanc, la Padôle	S. sat.	180,2	1,6	4	5,6	4	Soisy-sur-Ecole, Champcueil	Boisements, paysages, platières
17	La Louvetière	S. sat.	82,9	0	0	0	0	Dannemois	Platières
18	Domaine départemental et communal de la Justice	S. sat.	105	10,9	9	19,9	19	La Ferté-Alais, Baulne	Sites géologiques, pelouses calcicoles, platière gréseuse, cultures, boisements
19	Carrière des Sablons et Butte du Puits	RNG	21	2,3	0,04	2,34	11,14	Auvers-Saint-Georges, Villeneuve-sur-Auvers	Site géologique, pelouses calcicoles, platière
20	Sablères de Villemartin, des Monceaux et du Mississippi	RNG	25,8	0,3	3	3,3	13	Morigny-Champigny	Sites géologiques et archéologique, trame verte, pelouses calcicoles
21	Bûlou, Butte Hébert, Vallon de Cerny et Marais de la Mothe	S. sat.	375,8	17,7	3,1	20,8	5,5	Vayres-sur-Essonne, D'Huison-Longueville, Cerny, Guigneville-sur-Essonne	Boisements, platières, trames verte et bleue, paysages, friches humides
22	Platière de Bellevue	S. sat.	126,8	24	7,21	31,21	24,6	Moigny-sur-Ecole	Platières, boisements, carrières
23	Coteaux de Pierrefitte, Marais de Vaujouan, Carrières du Four blanc et de Valnay, Source de la Louette		157,5	36,4	20,5	56,9	36	Etampes, Saint-Hilaire, Châlo-Saint-Mars	Coteaux calcicoles, zones humides, source, sites géologiques
24	Carrière des Sablons, la Garenne, La Grouette des Buis et Boinville	RNG	40,4	0	0	0	0	Châlo-Saint-Mars	Sites géologiques, pelouses calcicoles
25	Etangs de Châlou-Moulineux, la Butte des Buis et Coteau de Poil de Loup	S. sat.	36,8	0,7	2,3	3	8,2	Châlou-Moulineux	Trame verte et bleue, étangs, zones humides, pelouses calcicoles
26	Champignonnière, Mont Saint-Symphorien et Gisement de Vauroux	S. sat.	17,3	0,5	0,06	0,56	3	Etampes	Cavité à chiroptères, pelouses et friches calcicoles, sablière, cultures
27	Pentes de la Vallée aux Loups, La Topinote et Bierville	RNG	3	0,4	0	0,4	13	Ormoys-la-Rivière, Boissy-la-Rivière	Sites géologiques, pelouses et friches calcicoles

28	Pelouse des Buys, carrière des Masures et les Grouettes	S. sat.	73,6	27,6	0	27,6	37	Puiselet-le-Marais	Pelouses et friches calcicoles, carrières
29	Mocque Bouteille, Bretonvilliers, les Monts, les Buternes, Pothy, les Fonceaux	S. sat.	32,8	1,4	0,33	1,73	5	Valpuseaux, Maise	Pelouses et friches calcicoles
30	Les Blanchis, la Boulinière	S. sat.	40	0	0	0	0	Maise, Milly-la-Forêt	Pelouses et friches calcicoles, carrières
31	Marais de Saint Laurent, Prairie de la Madeleine et Butte de Châtillon	S. sat.	67,6	0	0	0	0	Milly-la-Forêt	Friches humides, roselières, platières, pelouses et friches calcicoles
32	Marais des Rabiers et Coteau du Petit-Gironville	PNM	57,5	13,8	4	17,8	31	Prunay-sur-Essonne, Gironville-sur-Essonne	Roselières, boisements et friches humides, boisements et pelouses calcicoles
33	Coteaux de la Vallée des Postes, de Garsenval et des Marmittes	S. sat.	9,8	0	0	0	0	Guillerval	Pelouses et friches calcicoles
34	Marais de Méréville, Carrière du Moulin aux Cailles et perspective du château	S. sat.	57,8	26,7	0,2	26,9	47	Méréville, Saclas	Boisements et friches humides, prairies, parc paysager, site géologique
35	2 nouveaux secteurs de mares à définir	S. sat.						A définir	Mares
36	3 nouveaux secteurs de vergers à définir	S. sat.						A définir (ex : Pecqueuse, les Molières, Limours, Soisy-sur-Ecole, Courson-Monteloup, Vaugrigneuse, Fontenay-les-Briis, Bruyères-le-Châtel, Breux-Jouy, Saint-Sulpice-de-Favières...)	Vergers, prairies
37	Fontaine Saint Aspaix	-						Egly	Boisements
38	Coulée verte	-						Ballainvilliers	Espaces agricoles
39	Secteur complémentaire de pelouses calcicoles à définir	S. sat.						(ex : vallée Thibaud à Saint Sulpice de Favières)	Pelouses calcicoles

NB : ces périmètres sont indicatifs. Ils pourront évoluer en fonction des nécessités et des opportunités.

Légende :

Type de milieu prédominant :

	Boisements
	Zones humides
	Pelouses calcicoles
	Platières gréseuses
	Sites géologiques
	Espaces agricoles

Types de sites :

PNM	: pôle naturel majeur
FD	: forêt départementale
S. sat.	: site satellite
RNG	: réserve naturelle des sites géologiques

III - Fiches de présentation détaillée des périmètres départementaux d'intervention foncière

Légende :

■ ■ ■ ■ ■	Valeur patrimoniale très forte
■ ■ ■ ■	Valeur patrimoniale forte
■ ■ ■	Valeur patrimoniale moyenne
■ ■	Valeur patrimoniale faible
■	Valeur patrimoniale très faible



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
161,7	155,5	2,5	0	2,5	1,5

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété communale
- Propriété étatique
- Propriété régionale
- Propriété parapublique

Périmètres fonciers

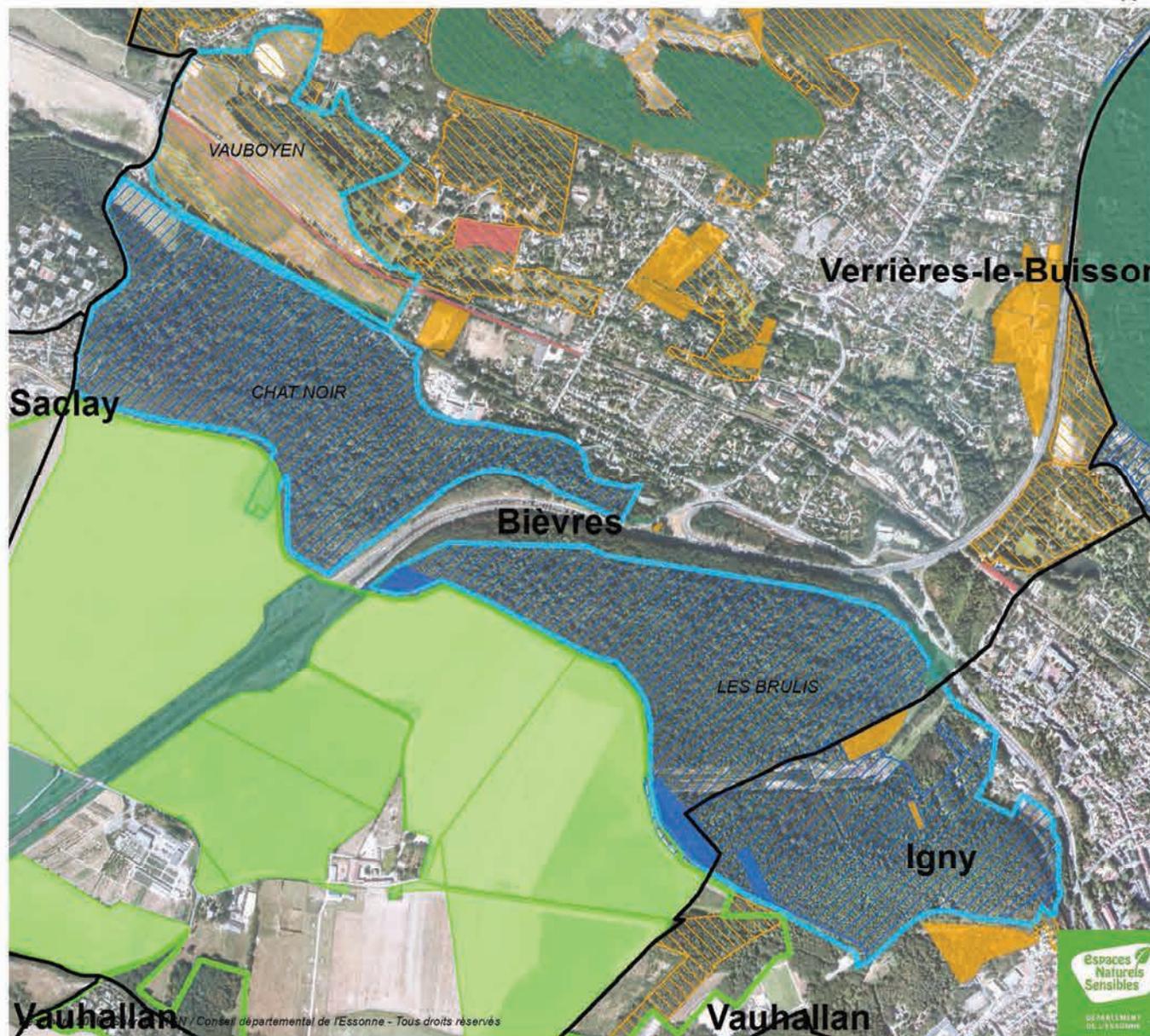
- PDIF
- Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Zone de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées



1 - Vauboyen, Chat noir, les Brûlis

Unité biogéographique : Vallée de la Bièvre

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.751775 / long. : 2.199725 (Chat noir), lat. : 48.758293 / long. : 2.197129 (Vauboyen)

Présentation :

Privé dans sa partie nord, situé à proximité du centre-ville de Bièvres et entouré par des infrastructures de transports, le site du Bois du Chat noir et de Vauboyen est essentiellement fréquenté par les locaux. Ce contexte lui confère un intérêt écologique modéré, en raison notamment du recensement de plusieurs espèces envahissantes. La gestion actuellement menée est peu favorable à l'expression d'une bonne diversité des milieux et d'espèces.



Des potentialités pour l'avifaune et la flore ont toutefois été détectées au nord du site, en raison de la présence d'étangs et de la rivière Bièvre. L'ensemble s'intègre dans la trame des espaces boisés et agricoles du Plateau de Saclay et de ses marges.

Communes : Bièvres et Igny

Intercommunalités : CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)

Surface du PDIF : 161,7 ha

Etat du foncier : propriétés départementales (2,5 ha), communales (0,1 ha) et privées

Urbanisme : zone N majoritairement, un secteur en zone A (Vauboyen)

Le bois du Chat noir est classé en Espace Boisé Classé.

Les deux étangs et les deux bras de la Bièvre sont inclus dans un périmètre exposé à des risques d'inondation (PLU).

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 2 « Vallée de la Bièvre »

Site inscrit « Vallée de la Bièvre et étangs de Saclay »

Site classé « Vallée de la Bièvre »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (Espaces boisés), zones de préemption

Occupation du sol : parc, étangs, roselières, boisements, cultures, prairies

Pratiques et usages : randonnées pédestre et cycliste

Principales dynamiques : évolution naturelle du boisement qui est peu fréquenté

Contraintes et menaces :

- types de menaces : espèces invasives (Renouée du Japon, Solidage du Canada...), dépôts sauvages

- degré de vulnérabilité : **moyen**

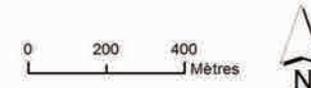
Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■				Alluvions, argiles, sables, coteaux
Paysages	■	■	■	■	■	Sites inscrit et classé, coteaux boisés, paysages préservés en contexte urbain
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Château des Roches, maison littéraire de Victor Hugo
Avifaune	■	■	■			Bouvreuil pivoine (PN), Fuligule morillon
Mammifères dont chiroptères	■	■	■			Ecureuil roux (PN)
Entomofaune	■	■				Caloptéryx vierge, Flambé (PR), Ecaille chinée
Amphibiens	■	■				Grenouille verte (PN)
Reptiles	■	■				PN : Lézard des murailles, Orvet fragile, Couleuvre à collier
Poissons						Pas d'information
Flore	■	■				Amarante livide, Samole de Valerand
Habitats naturels	■	■	■			Lisières humides à grandes herbes*, Forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens*
Continuités écologiques	■	■	■	■		Continuités des trames vertes et bleues avec les Yvelines
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■		Ouvrage hydraulique, expansion des crues, étang
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		GR 11, proximité de la forêt domaniale de Verrières, voie verte
Valeur patrimoniale globale	■	■	■			2 habitats d'intérêt communautaire*
Etat global de conservation	■	■				Faible

Actions à engager au titre des ENS :

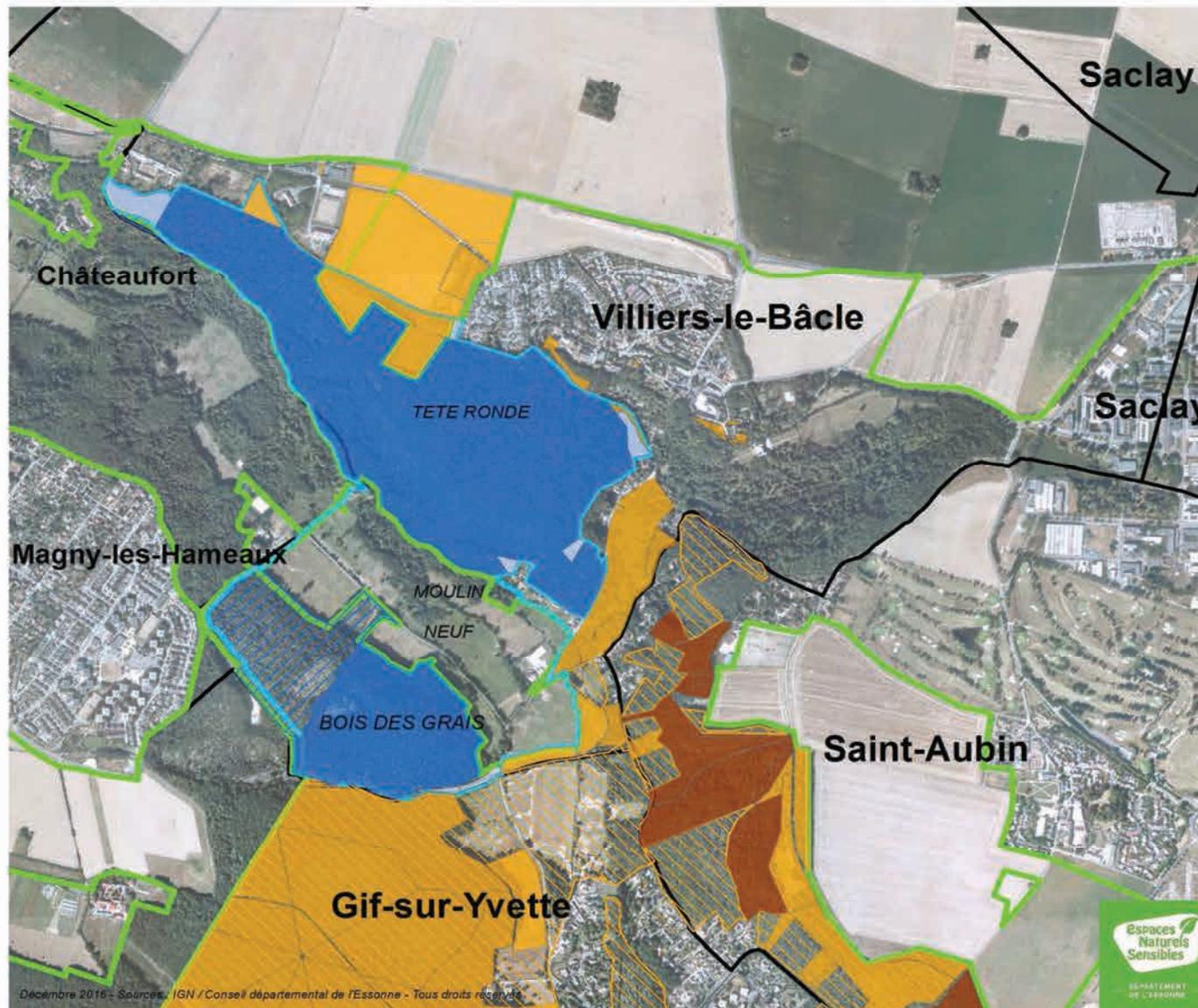
Cet ensemble naturel constitue l'une des dernières grandes enclaves de nature dans cette partie de l'Essonne, en continuité avec le site remarquable de la haute vallée de la Bièvre dans les Yvelines. Ce projet de PDIF a donc pour objectif de préserver globalement les coteaux boisés et le fond de la vallée dans le contexte de mise en place de l'OIN. Ce périmètre viendra conforter des acquisitions réalisées dans les années 90 sur ce secteur et se calera sur le PRIF du Plateau de Saclay.

Forêts départementales de la Tête ronde et du Bois des Grais, Moulin neuf Commune de Villiers-le-Bâcle



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
136,6	23,9	82,1 ha	0	82,1	60

- Propriétés départementales**
- Propriété départementale acquise avant 2012
 - Propriété communale
 - Propriété intercommunale
- Périmètres fonciers**
- Périmètre départemental d'intervention foncière
 - Parcelle stratégique
- Zones de préemption ENS**
- Zone de préemption départementale
 - Zone de préemption déléguée à la commune
 - Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)
- Limites administratives**
- Limite communale
 - Commune concernée



Décembre 2016 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés

2-Forêts départementales de la Tête ronde et du Bois des Grais, Moulin neuf

Unité biogéographique : Vallée de la Mérantaise

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.721514 / long. : 2.113771



Présentation : Les forêts de la Tête Ronde et du Bois des Grais s'étendent de part et d'autre de la vallée de la Mérantaise. Depuis leurs crêtes s'ouvrent de beaux panoramas. Elles abritent



3 milieux naturels intéressants : la carrière du Bois des Grais et ses lisières, les abords du rû d'Aigrefoin et les mares en forêt de la Tête Ronde. Elles encadrent un remarquable ensemble de prairies pâturées, plus ou moins humides (site de Moulin neuf).

Commune : Villiers-le-Bâcle

Intercommunalité : CA Paris Saclay (CAPS)

Surface du PDIF : 136,6 ha

Etat du foncier : propriétés départementales (82,1 ha)

Urbanisme : N (zones boisées) et A (prairies) (PLU)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) : ZNIEFF de type 2 « Vallée de l'Yvette aval » - site classé de la Mérantaise

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption

Occupation du sol : boisements, prairies humides, landes acidiphiles silicoles, carrière

Pratiques et usages : randonnées pédestre et équestre, jogging, vélo, élevage équin

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces : types de menaces : urbanisation des lisières (OIN de Saclay), projet d'infrastructure (tramway), isolement par les voies de communication, fermeture du milieu, déprise agricole

- degré de vulnérabilité : **faible**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■			Grès de Fontainebleau, ancienne carrière
Paysages	■	■	■	■	■	Panoramas sur la vallée de la Mérantaise, paysages préservés de prairies
Culture, histoire, architecture	■	■	■			Moulin neuf, ferme des Vassaux
Avifaune	■	■	■	■		Pic noir (PN), Bouscarle de C. (PN), Locustelle tach. (PN), Bouvreuil p., Linotte m. (PN), Gobemouche gr. (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■	■			Ecureuil roux (PN), Chevreuil
Entomofaune						Pas d'informations
Amphibiens						Pas d'informations
Reptiles						Pas d'informations
Poissons	■	■				Bouvière (PN), Epinochette, Loche franche
Flore	■	■	■			Laïche à pilules, Germandrée scorodoine, Véronique, Laïche des bois, Anémone sylvie
Habitats naturels	■	■	■	■		Chênaie sessiliflore à châtaignier, Chênaie-charmaie, prairies, landes
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Continuités des trames verte et bleue avec les Yvelines
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■		Mérantaise, source captée, mare, rû, prairies inondables
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■			GRP, itinéraire départemental de randonnée, randonnée éq.
Valeur patrimoniale globale	■	■	■			Paysages boisés et prairiaux préservés en contexte périurbain
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : Ce périmètre s'inscrit sur les franges du projet d'OIN de Saclay. Il contribuera donc au maintien d'espaces naturels sur les versants du plateau de Saclay et à la protection paysagère du site remarquable de la vallée de la Mérantaise. Les zones de préemption ENS devront être étendues sur le site du Moulin neuf et sur les franges de la forêt de la Tête ronde en concertation avec la commune. Une coordination avec les PRIF de l'AEV devra être recherchée.

Buttes du Hurepoix Communes de Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette et Villejust



PDF en ha	Zones de Prémption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
278,7	126,2	152,5	8,1	160,6	57,6

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété communale
- Propriété étatique
- Propriété parapublique
- Propriété régionale

Périmètres fonciers

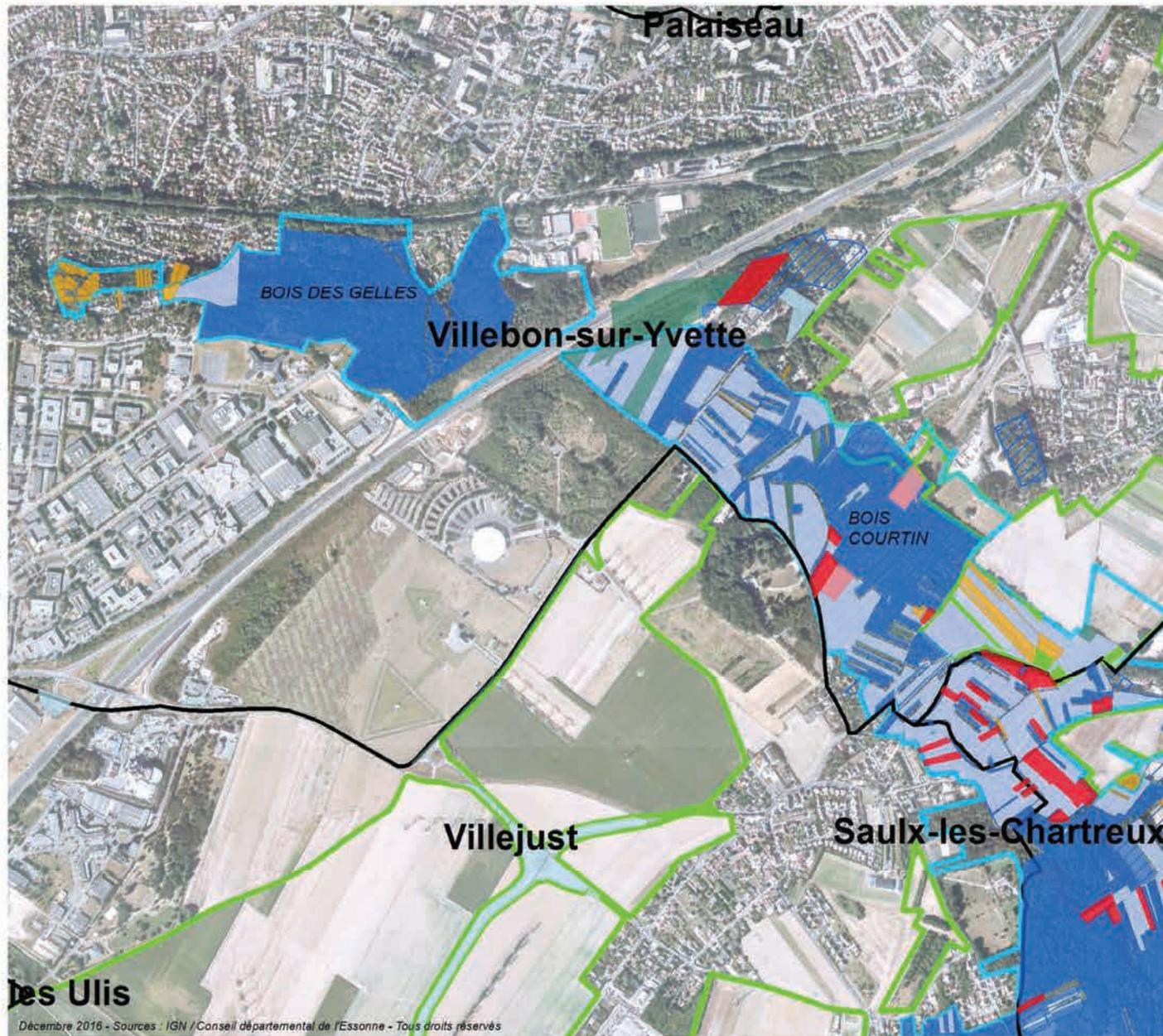
- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique
- Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Zones de préemption ENS

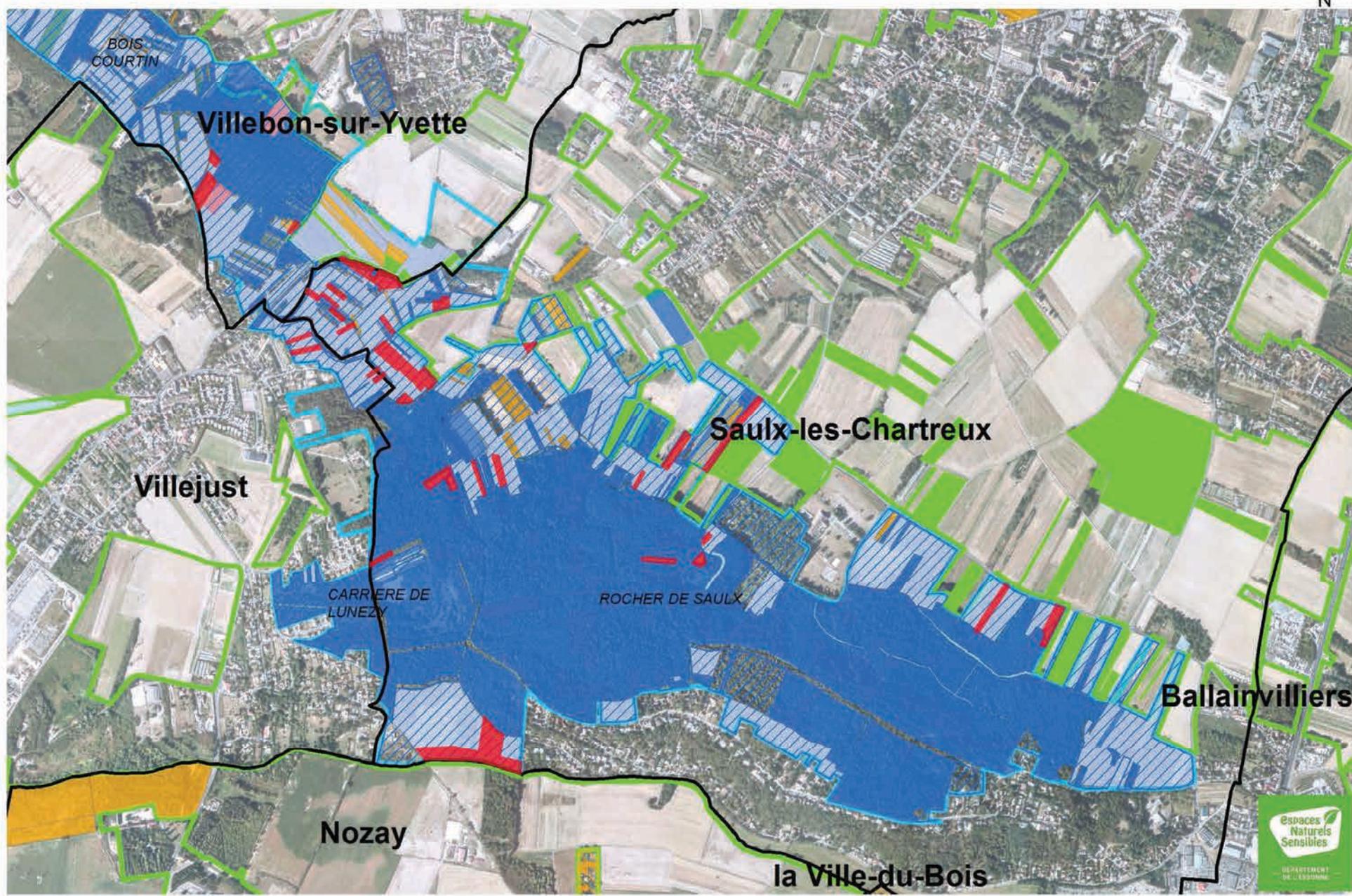
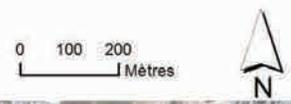
- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées



Decembre 2016 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés



3 - Buttes du Hurepoix

Unité biogéographique : Hurepoix, Vallées de l'Yvette et du Rouillon
Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.710862 / long. : 2.198339
(la Troche)



Présentation : En périphérie de l'agglomération parisienne, les Buttes du Hurepoix constituent l'un des derniers grands sites naturels du nord du département. Le développement de l'urbanisation et des infrastructures (A10, RN20...) tend à isoler ce secteur du reste de la trame verte. Localisées à l'Est du plateau du Hurepoix, ces buttes dominent la plaine de Saulx et la vallée de l'Yvette. Les sols acides et argileux induisent la présence de taillis de châtaignier. Sur le glacis de ces buttes, des vergers et potagers témoignent de l'ancienne ceinture maraîchère de Paris. La Carrière de Lunézy abrite l'une des plus grandes forêts fossilisées d'Europe. Exploitée jusqu'en 1997, une coupe géologique y a été maintenue qu'il conviendrait de valoriser.

Commune : Palaiseau, Villebon-sur-Yvette, Saulx-les-Chartreux, Villejust
Intercommunalité : CA Paris Saclay (CAPS), CA

Surface du PDIF : 274,6 ha

Etat du foncier : propriétés privées, communales (0,29 ha), départementales ENS (152,5ha), départementales hors ENS : (0,55 ha), de l'Etat : (0,53 ha).

Urbanisme : N et AZ (PLU Villebon), ND (Villejust, Saulx)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) : ZNIEFF de type 2 « Vallée de l'Yvette aval », Réserve des sites géologiques de l'Essonne

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption

Occupation du sol : boisements, friches herbacées post-culturelles et mésophiles, carrières, vergers, prairies, espaces agricoles, bâtis...

Pratiques et usages : agriculture, maraîchages, randonnées pédestre, cycliste et équestre

Principales dynamiques : enrichissement, cabanisation, déprise agricole

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, urbanisation, mitage, dépôts sauvages infrastructures (autoroute, route nationale, TGV), gestion sylvicole, surfréquentation
- degré de vulnérabilité : **fort**



Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Carrière de sable et de grès (coupe dans le stampien), forêt fossile et paléosol, réserve géologique
Paysages	■	■	■	■		Panoramas vers la vallée de l'Yvette, chênes remarquables
Culture, histoire, architecture	■	■	■			Sources captées, ancien train de l'Arpajonnais, maraîchages
Avifaune	■	■	■	■		Chouette chev. (PN), Buse var. (PN), Faucon créc. (PN), Hirondelle rust. (PN), Lorient d'E. (PN), Tarier pâtre (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■				Pipistrelle com. (PN), Belette, Renard roux, Hérisson d'E.
Entomofaune	■	■	■	■		Hespérie du Chiendent, Demi-deuil, Zygène de l'Hippocrévide, Ecaille chinée, Caloptéryx vierge
Amphibiens	■	■	■	■		Triton palmé (PN), Grenouille rousse (PN), Grenouille rieuse (PN)
Reptiles	■	■				Couleuvre à collier (PN)
Poissons	■	■	■			Sans objet
Flore	■	■	■			Jonc feuillu, Digitale ischème, Vesce velue, Millepertuis taché
Habitats naturels	■	■				Boisements, friches silicicoles
Continuités écologiques	■	■	■	■		Coulée verte, crêtes boisées de l'Yvette
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■			Sources, mares, rûs
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Promenade, GRP, équitation, VTT, Triangle vert
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Pôle naturel majeur du fait de son contexte périurbain
Etat global de conservation	■	■				Faible

Actions à engager au titre des ENS : L'objectif de ce PDIF est de constituer à terme une vaste entité agronaturelle de près de 200 hectares aux portes de la ville. Une coordination sera à rechercher avec l'AEV. Une accélération des démarches amiables serait souhaitable au niveau de la Plaine de Saulx. Des expropriations pourraient être initiées pour permettre la mise en valeur des lieux (Carrière de Lunézy, franges boisées...).





PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
12,9	12,9	2,8	0	2,8	22

Propriétés publiques

- Propriété communale
- Propriété étatique
- Propriété départementale acquise avant 2012

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune
- Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Limites administratives

- Limite communale
- Commune concernée



4 - Boucle du Gord

Unité biogéographique : Brie, Basse vallée de l'Yerres

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.689456 / long. : 2.5245

Présentation :

Situé dans le quart nord-est du département, la Boucle du Gord correspond à un méandre de l'Yerres qui s'écoule depuis la Brie seine-et-marnaise. A l'interface entre des espaces agricoles intensifs en amont et des espaces très urbains à l'aval, ce site revêt un rôle fonctionnel important tant du point de vue écologique, que paysager et hydraulique. Acquis au départ pour construire un équipement public (collège), cet espace devenu inconstructible en raison du classement de la vallée à aujourd'hui vocation à intégrer le patrimoine foncier ENS du Département. Il constitue une zone humide aux portes de la ville qui peut jouer un rôle pédagogique important.



Commune : Boussy-Saint-Antoine

Intercommunalité : CA Val d'Yerres – Val de Seine

Surface du PDIF : 12,9 ha

Etat du foncier : propriétés privées, départementales hors ENS (10,1 ha) et communales (2,8 ha)

Urbanisme : ND (POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) : ZNIEFF de type 2 « Basse Vallée de l'Yerres »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (milieu humide)

Occupation du sol : boisements, zones humides, cours d'eau

Pratiques et usages : promenade, randonnée pédestre, pêche, vélo, footing

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

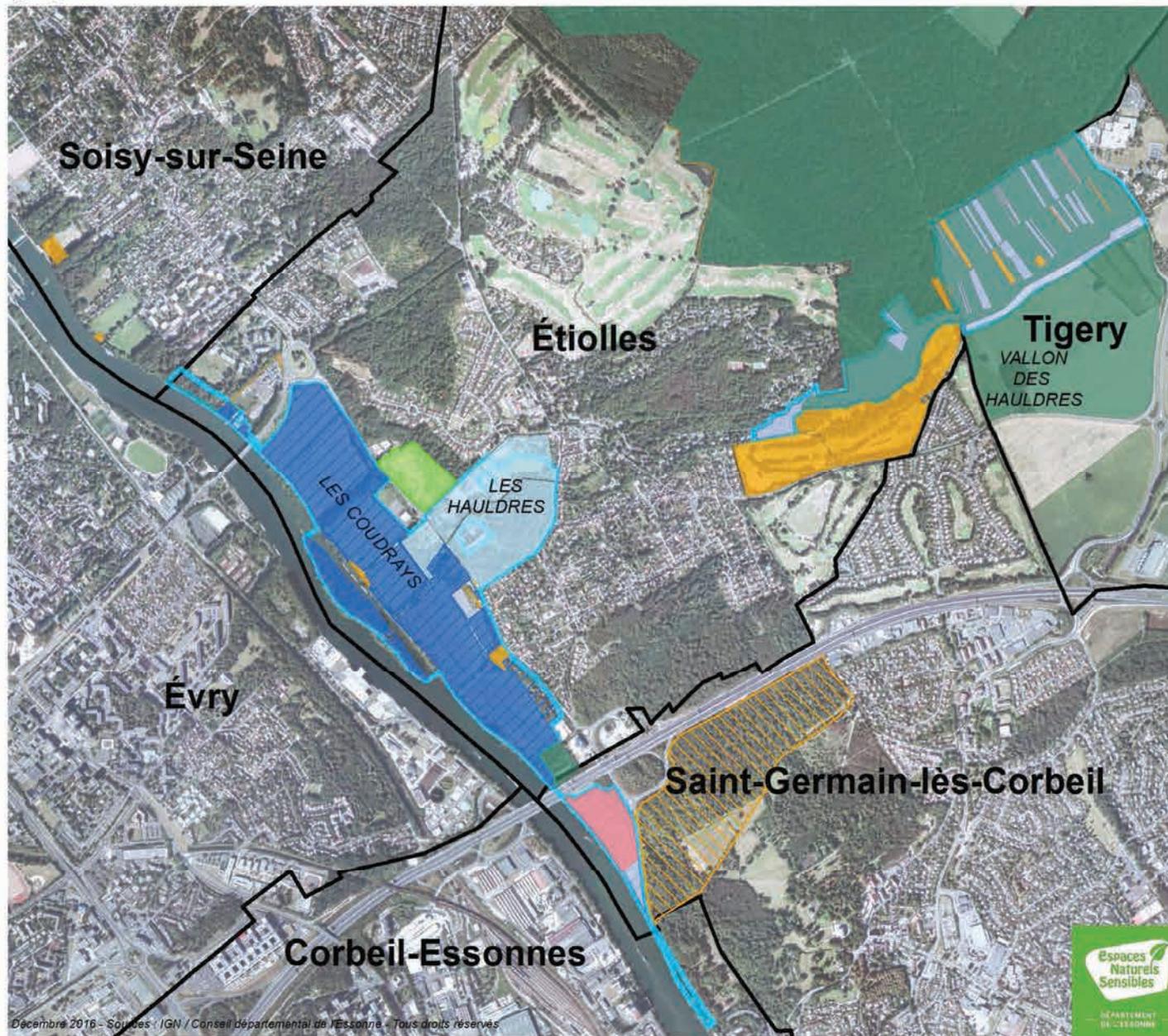
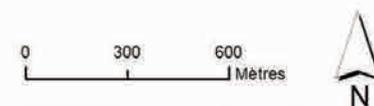
- types de menaces : urbanisation des franges, dégradation des eaux (pollutions et eutrophisation), artificialisation des berges et du régime hydraulique, rudéralisation, abandon des entretiens traditionnels (fauche, pâturage...), fermeture du milieu, remblais pollués (?)
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■			Méandre alluvial
Paysages	■	■	■	■		Paysages de la Basse Vallée de l'Yerres
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■	■	Menhir de la Pierre Fitte
Avifaune	■	■	■			Martin pêcheur d'E. (PN), Pic vert (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■	■	■		Renard roux, Pipistrelle commune (PN), Sérotine commune (PN)
Entomofaune	■	■	■			Grande aeschne (PR)
Amphibiens	■	■	■			Grenouille verte (PN)
Reptiles	■	■	■			Orvet fr. (PN), Lézard des m. (PN), Couleuvre à coll. (PN)
Poissons	■	■	■	■	■	Vandoise (PN), Brochet (PN), Bouvière (PN), Lamproie de P.(PN), Anguille
Flore	■	■	■			Anémone fausse-ren. (PR)
Habitats naturels	■	■	■			Boisements et friches humides
Continuités écologiques	■	■	■	■		Continuité aquatique vers la Seine, continuité boisée vers les massifs forestiers de la Brie (77)
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■		Rivière Yerres, Rû du Gord, sources, crues régulées par ouvrages hydrauliques
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Fil vert de l'Yerres, GR de pays des vallées et forêts briardes, proximité d'équipements sportifs, projet de sente cyclable en bordure de la RD
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Paysages, trame bleue
Etat global de conservation	■	■				Faible

Actions à engager au titre des ENS : N'étant plus constructible, ce délaissé foncier départemental devra être intégré au patrimoine ENS de la collectivité. Il permettra à terme de disposer d'un site naturel « vitrine » en Val d'Yerres. L'instauration d'une zone de préemption ENS au Nord serait à étudier avec la commune pour assurer une protection globale des berges.

**Domaines des Coudrays et des Hauldres, Vallon des Hauldres
Communes d'Étiolles, Corbeil-Essonnes, Saint-Germain-lès-Corbeil,
Soisy-sur-Seine, Tigery**



PDIF en ha	Zones de Prémption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
103,4	45,8	38,7	0	38,7	37

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété communale
- Propriété étatique
- Propriété régionale
- Propriété parapublique

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées

5 - Domaines des Coudrays et des Hauldres, Vallon des Hauldres

Unité biogéographique : Vallée de la Seine

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.631459 / long. : 2.465456 (Coudrays), lat. : 48.638689 / long. : 2.487923 (Hauldres)

Présentation : La Plaine des Coudrays et le Vallon des Hauldres sont situés en bordure du plateau de Brie. Le domaine départemental des Coudrays s'étend en rive droite de la Seine : il se compose de berges boisées, de deux îles naturelles et d'une plaine agricole parcourue de haies et de bosquets. Très enclavé par les infrastructures de transport, cet espace est quasiment isolé du reste de la trame naturelle. Prenant sa source en forêt de Sénart, le rû des Hauldres constitue une coulée verte en s'écoulant au travers du parc du même nom avant de rejoindre la Seine.



Communes : Etolles, Corbeil-Essonnes, Saint-Germain-lès-Corbeil, Soisy-sur-Seine, Tigery

Intercommunalités : CA Grand Paris Sud

Surface du PDIF : 103,4 ha

Etat du foncier : propriétés privées, départementales ENS (38,7 ha), départementales hors ENS (18,6 ha) et communales (0,6 ha)

Urbanisme : zone boisée (zone ND au POS), zone naturelle ou forestière (zone N au PLU) (essentiellement en Espaces Boisés Classés), zone naturelle protégée (zone Nda au POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 2 « Vallée de Seine de Corbeil-Essonnes à Villeneuve-Saint-Georges » et « Forêt de Sénart » ; Site inscrit des « Rives de la Seine »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (zones humides, espaces boisés), zones de préemption (création/extension), acquisitions

Occupation du sol : boisements (chênaie-charmaie), zones humides, cours d'eau, mares, pelouses, prairies, friches, espaces agricoles, bâtis

Pratiques et usages : randonnées pédestre (GR2 « Sentier de la Seine » notamment) et équestre, cyclisme, dépôts sauvages en sous-bois, agriculture, péniches habitées, pêche de loisir

Principales dynamiques : enrichissement, fermeture des berges

Contraintes et menaces :

- types de menaces : risque de déprise agricole, gestion des espaces verts, enrichissement des milieux ouverts, urbanisation, forte fréquentation publique, dépôts sauvages, sports motorisés, pollutions, infrastructures
- degré de vulnérabilité : **fort**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■			Terrasses alluviales
Paysages	■	■	■	■		Coteau de la Seine (coulée verte), points de vue, îles
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■	■	Site archéologique, château des Hauldres, couvent du Saulchoir, ancien lavoir
Avifaune	■	■	■	■		PN : Sittelle torchepot, Martin pêcheur, Chevalier guignette, Sterne pierregarin
Mammifères dont chiroptères	■	■	■	■		Renard roux, PN : Pipistrelle com., Murin de D.
Entomofaune	■	■	■	■		Petit Sylvain, Orthétrum br., Tetrops starkii, Decticelle carr., Sympétrum à nerv. r, Criquet gl., Argus à bdes n.
Amphibiens	■	■	■			Grenouille v., Triton p. (PN)
Reptiles	■	■				Lézard des murailles (PN)
Poissons	■	■	■	■		Brème, Carpe miroir, Anguille, Goujon, Chevaine
Flore	■	■	■	■		Euphorbe r., Euphorbe des m., Cardamine imp., Tulipe s. (PN), Aristolochie clématite
Habitats naturels	■	■	■	■		Prairies mésophiles, boisement à Tulipe sauv., Pelouses à Mesobromion*
Continuités écologiques	■	■	■	■		Continuité TVB, corridor fluvial, bandes enherbées
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■	■	Champ d'expansion des crues, source
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Randonnée, vélo, Promenade de Seine, aviron
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		1 habitat d'intérêt communautaire*, Rû des Hauldres : un des cours d'eau les plus riches de l'Essonne
Etat global de conservation	■	■				Faible

Actions à engager au titre des ENS : ce PDIF vise à compléter les acquisitions foncières le long du fleuve en direction de Soisy-sur-Seine et Saint-Germain-lès-Corbeil en vue du rétablissement des TVB et des continuités piétonnes. Le périmètre au sein du Vallon des Hauldres a pour objectif de protéger la coulée verte Seine/Sénart. Des procédures d'expropriation devront sans doute être engagées pour faire aboutir ces projets.

Les Canardières Communes de Morsang-sur-Seine et Saintry-sur-Seine



Extention PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
31	0	0	0	0	0

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété communale
- Propriété régionale
- Propriété parapublique

Périmètres fonciers

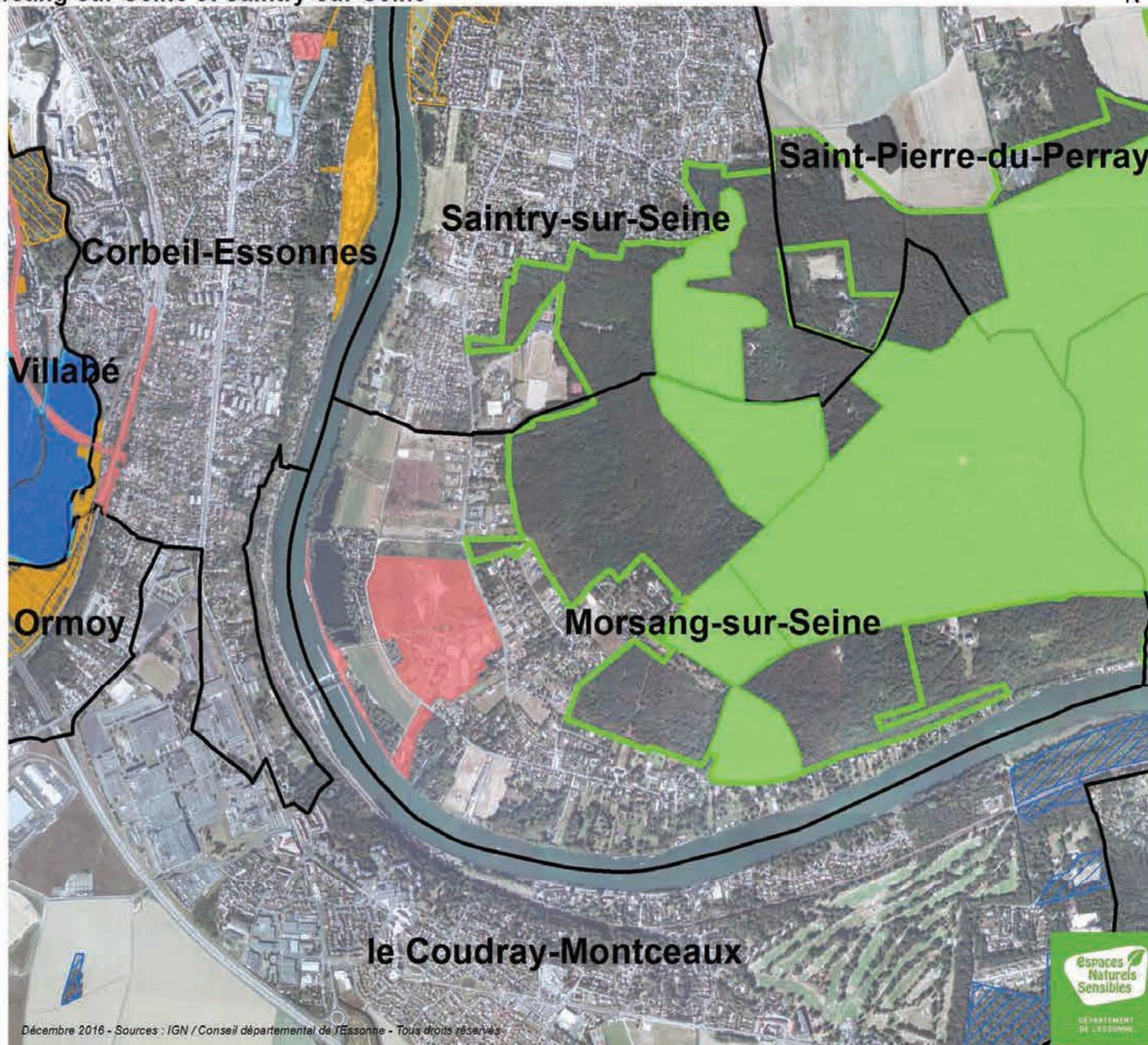
- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune
- Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées



6 - Les Canardières

Unité biogéographique : Vallée de la Seine

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.572511 / long. : 2.485788

Présentation : Le site des Canardières est situé en rive droite d'une boucle de la Seine. Les différents milieux rencontrés sont variés : boisements, friches, prairies, cultures, parcs, jardins, bords de Seine et plans d'eau. Plusieurs espèces patrimoniales ont été recensées sur ce site. Il constitue l'un des derniers grands espaces ouverts en Val de Seine, et un vaste champ d'expansion des crues. Des connexions boisées étroites le relie encore au massif de Rougeau. D'anciennes extractions de matériaux alluvionnaires y ont donné naissance à de petits plans d'eau.



Communes : Morsang-sur-Seine, Saintry-sur-Seine

Intercommunalité : CA Grand Paris Sud

Surface du PDIF :

Etat du foncier :

Urbanisme : zone ND, NA, NAUL, EBC

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

Site inscrit « Rives de la Seine (et rectificatif) »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (milieu humide)

Occupation du sol : boisements, friches, prairies, cultures, plan d'eau, étangs, bâti

Pratiques et usages : agriculture (pâturage et cultures), fauche, girobroyage, pêche, chasse, promenade pédestre, équestre, VTT et nautisme

Principales dynamiques : colonisation par une espèce invasive (Jussie)

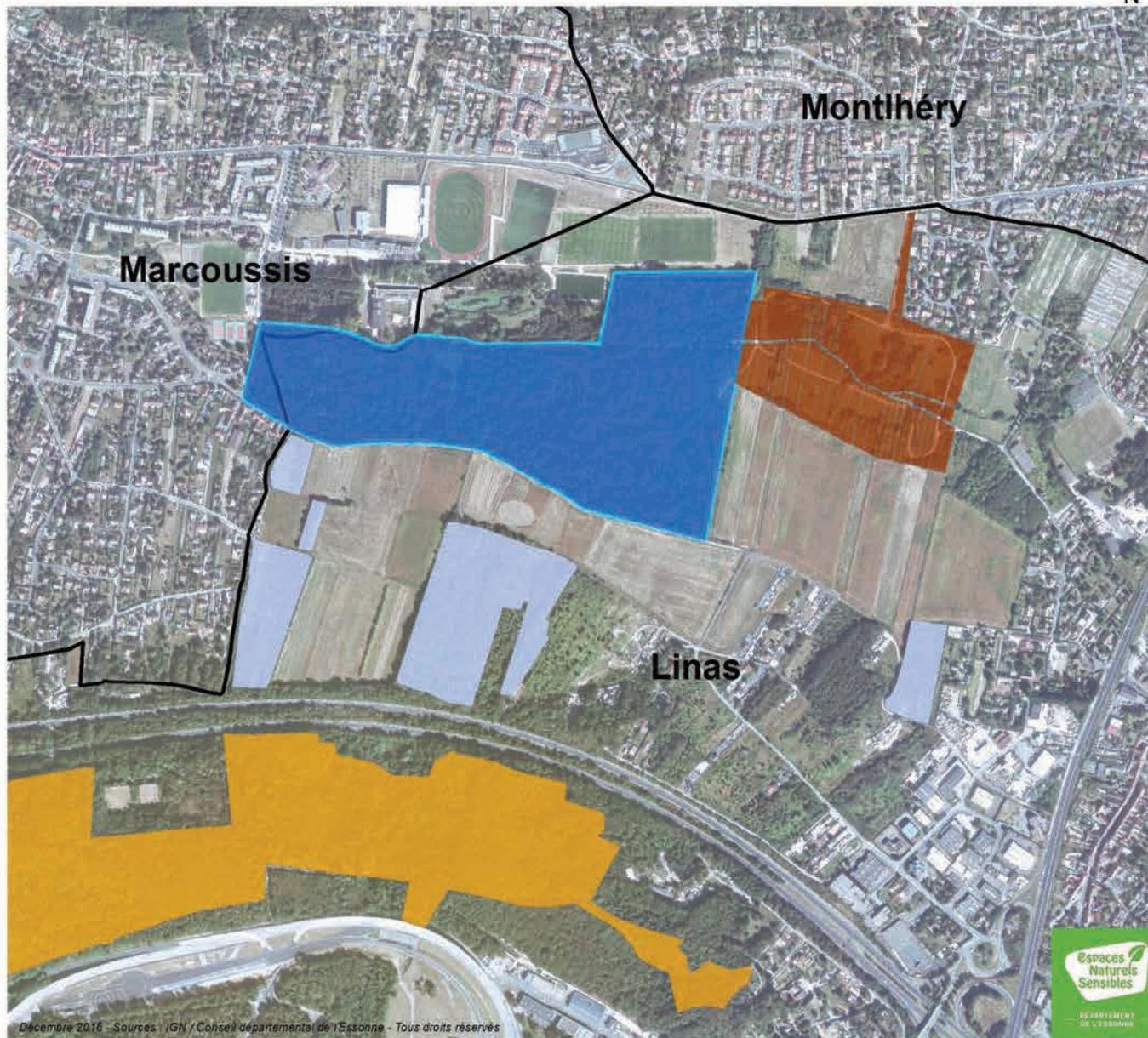
Contraintes et menaces :

- types de menaces : interruption des continuités écologiques, urbanisation des secteurs en prairies, pâturage intensif des prairies, gestion intensive des surfaces herbeuses, dégradation des milieux par la circulation des VTT hors sentiers, extension de la Jussie et propagation sur d'autres sites
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■			Terrasse alluviale, méandre fluvial, anciennes sablières
Paysages	■	■	■	■		Rives de la Seine
Culture, histoire, architecture	■	■				Histoire du fleuve (barrage, navigation...)
Avifaune	■	■	■			PN : Guépier d'E., Bouscarle de Cetti, Martin-pêcheur
Mammifères dont chiroptères	■	■	■	■		PN : Ecureuil roux, Noctule commune, Murin de D., Pipistrelles de K. et de N.
Entomofaune	■	■	■	■		Demi-Deuil, Oedipode turquoise (PR), Ecaille chinée (PR)
Amphibiens	■	■				Grenouille verte (PN)
Reptiles	■					Tortue de Floride (introduite)
Poissons						Pas d'information
Flore	■	■	■	■		Ludwigie à grandes fl., Grand tordyle, Torilis noueux, Grande naïade, Sétaire gl.
Habitats naturels	■	■	■			Ripisylve, friches, cultures...
Continuités écologiques	■	■	■	■		Continuités de la trame bleue (Seine) et de la trame verte (vers forêt de Rougeau)
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■	■	Champ d'expansion des crues, captage, étangs
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Proximité du GR 2, nautisme, projet de promenade de Seine, passerelle VNF
Valeur patrimoniale globale	■	■	■			Moyenne. Mosaïque de milieux, espèces protégées
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce périmètre a pour objectif de préserver l'un des derniers grands champs captant et d'expansion des crues du Val de Seine. Une zone de préemption devra être constituée rapidement pour y figer les mouvements fonciers. Les modalités précises d'intervention (exercice du droit de préemption, contours précis du PDIF, projet d'aménagement...) seront précisées ultérieurement avec la commune. Une convention avec la SEE visant à la gestion des emprises naturelles de l'usine d'eau potable complètera ces démarches.



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
21,8	0	21,7	0	21,7	100

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété communale
- Propriété intercommunale

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées

7- Parc de Bellejame

Unité biogéographique : Vallée de l'Orge et de ses affluents
Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.632409 / long. : 2.253543

Présentation : La forêt départementale de Bellejame est située au fond de la vallée de la Salmouille. Localisée en zone périurbaine, elle attire de nombreux promeneurs. Ce site correspond à une partie du parc historique de l'ancien château de Bellejame. Il est caractérisé par un patrimoine historique remarquable (glacière, source couverte, ponts...) mais les lieux ont connu de nombreuses transformations au fil des siècles et de ses propriétaires successifs. La partie sud du parc, acquise en 2000 par le Département, a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation : enlèvements de chablis et de dépôts sauvages, restauration des chemins... Les vieux ouvrages maçonnés (glacière, source), la présence d'arbres remarquables et d'un îlot forestier de vieillissement abritent des populations de chauves souris. La partie basse de la forêt est utilisée comme bassin de retenue des eaux de la Salmouille en cas d'orages. En périphérie, la plaine agricole (anciens maraîchages) subit des phénomènes importants de déprise et de mitage.



Communes : Linas, Marcoussis
Intercommunalité : CA Paris Saclay

Surface du PDIF : 21,7 ha
Etat du foncier : propriétés privées et départementales (21,7 ha)
Urbanisme : ND, NC et NA (POS), ZAE
Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) : -
Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé)

Occupation du sol : boisements, zones humides, cours d'eau, mares, sources
Pratiques et usages : promenade, loisirs sportifs (course à pied, VTT, escalade), randonnée pédestre, centre national du rugby

Principales dynamiques : intensification de la fréquentation

Contraintes et menaces :

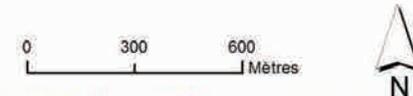
- types de menaces : urbanisation, dégradation du petit patrimoine bâti, activités sportives intensives, vandalisme, mitage paysager, déprise agricole
- degré de vulnérabilité : **fort**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

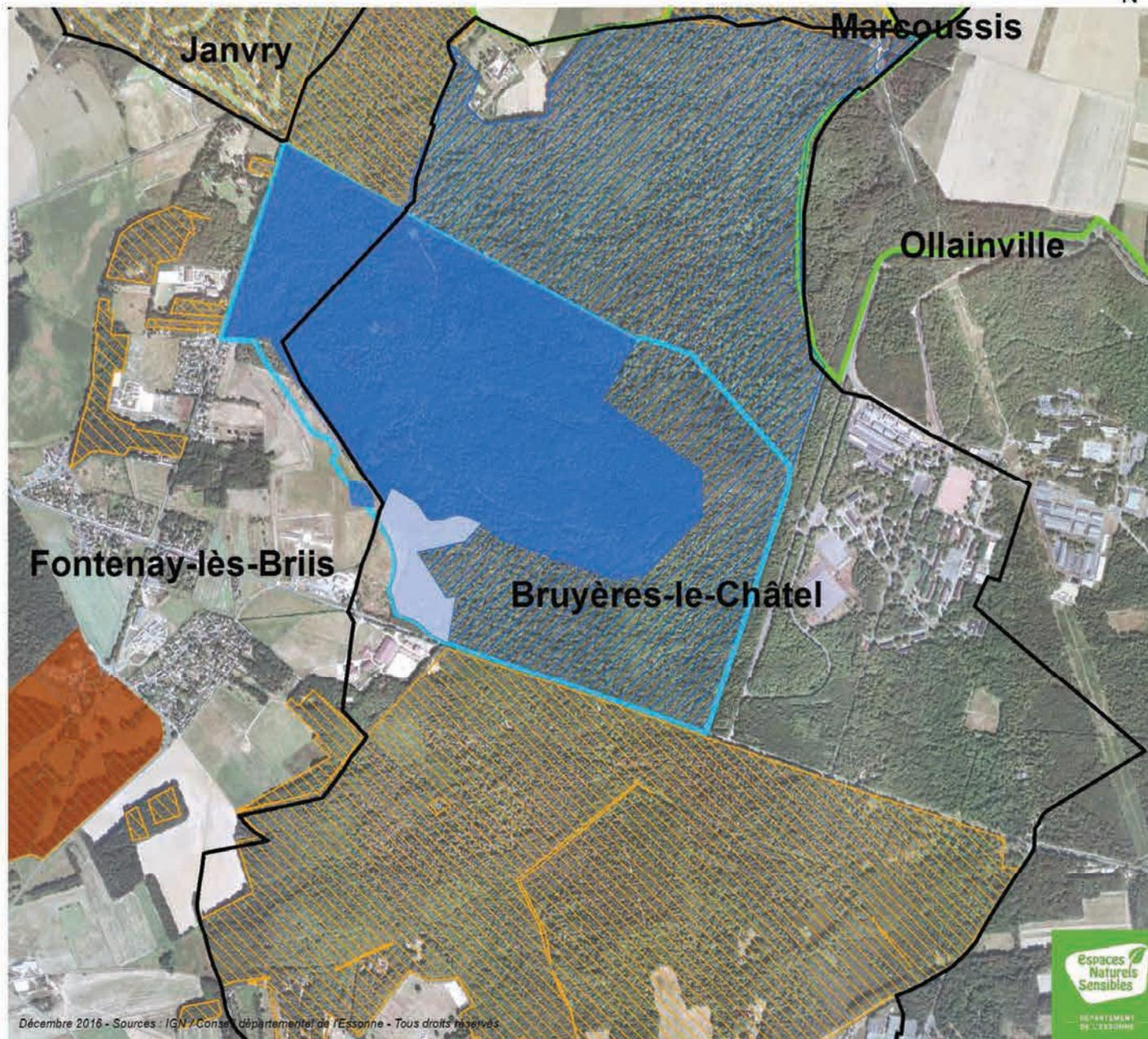
Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■				Marnes, calcaires et meulrières de Brie
Paysages	■	■	■	■		Point de vue sur la Tour de Montlhéry. Arbres remarquables. Lisières, zone boisée sauvage
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■	■	Parc de Bellejame, anciens maraîchages
Avifaune	■	■	■			Pic noir (PN), Pic épeiche, Martin pêcheur d'E., Héron
Mammifères dont chiroptères	■	■	■			Abri possible dans les constructions et vieux arbres
Entomofaune						Pas d'information
Amphibiens						Pas d'information
Reptiles						Pas d'information
Poissons	■	■				Chabot, Chevaine, Goujon
Flore	■	■				Anémone sylvie, Véronique des montagnes, Iris fétide, Cardamine des bois
Habitats naturels	■	■				Chênaie-charmaie, Aulnaie-frênaie
Continuités écologiques	■	■	■			Continuité de la trame bleue (Salmouille), espace forestier relais en zone urbaine
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■	■	Bassin de retenue d'orages, mares, source, Salmouille
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■			VTT, GR11
Valeur patrimoniale globale	■	■	■			Moyenne
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : au-delà des limites historiques du parc de Bellejame, il conviendrait d'engager une réflexion avec la commune de Linas, le SIVOA et l'AEV sur le devenir de la plaine agricole s'étendant au sud et à l'est du site. Si nécessaire, la mise en place de périmètres ENS (en compatibilité avec la ZAE existante) pourrait en effet contribuer à maîtriser les phénomènes de déprise et de mitage qui s'exercent sur les franges du parc. Une action foncière publique coordonnée est nécessaire sur cette plaine pour garantir à terme la valeur et l'intégrité de la forêt départementale. Les espaces agricoles acquis pourraient être confiés à des maraîchers bio pour réimplanter certaines cultures traditionnelles (ex : fraise de Marcoussis). L'opportunité de procéder à des expropriations pourrait être étudiée.

Forêt départementale de la Roche Turpin Communes de Fontenay-les-Briis et Bruyères-le-Châtel



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
203,6	69,8	123,9	0	123,9 ha	60



Propriétés départementales

- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété intercommunale

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune
- Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées

8 - Forêt départementale de la Roche Turpin

Unité biogéographique : Haute Vallée de l'Orge et de ses affluents
Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.615281 / long. : 2.184381

Présentation :

Ancien lieu d'extraction de grès, la forêt de la Roche Turpin est une propriété départementale depuis 1972. Elle est majoritairement composée de plantations de jeunes pins et châtaigniers, et d'une chênaie-charmaie-frênaie rudéralisée. La partie sud-ouest de la forêt présente des milieux ouverts dégradés par les activités humaines. Quelques secteurs offrent un intérêt floristique certain (landes à fougères, boisements à l'Est du massif). La faune y est assez diversifiée et caractérisée par quelques espèces remarquables comme le Faucon hobereau, rapace nicheur rare en Ile-de-France. Le rôle de ce site dans la trame des milieux boisés du secteur, et plus largement dans l'arc boisé du sud francilien, est à noter.



Communes : Bruyères-le-Châtel, Fontenay-lès-Briis
Intercommunalités : CC du Pays de Limours (CCPL) – CA Cœur de l'Essonne Agglomération

Surface du PDIF : 203,7 ha

Etat du foncier : propriétés privées et départementales (123,9 ha)

Urbanisme : zones boisées et zones naturelles (N au PLU) (1 parcelle AU)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) : -

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé), zones de préemption départementale, acquisitions départementales

Occupation du sol : forêt de feuillus, friche

Pratiques et usages : randonnée pédestre et cycliste, cueillette (châtaignes, champignons...), promenade en forêt

Principales dynamiques : rudéralisation, enrichissement

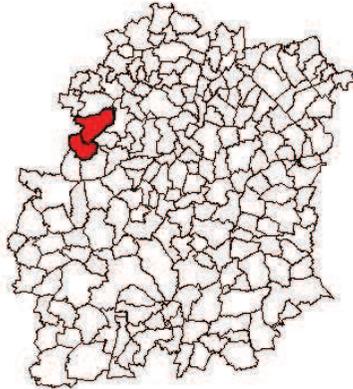
Contraintes et menaces :

- types de menaces : mitage paysager, dépôts sauvages, projets d'extension de ZAC et de déviation de la RD 97 actuellement en cours (déviation en lisière du massif de la Roche Turpin, merlons anti-bruit en cours de réalisation), pinèdes attaquées par les scolytes
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale				Principaux intérêts
Géologie	■	■	■		Plateau recouvert d'argile à meulière, chaos rocheux
Paysages	■	■	■	■	Variété de paysages. Points de vue remarquables sur le hameau de Bel-Air et belvédère sur les plaines du Pays de l'Hurepoix. Châtaigniers greffés centenaires. Lisières
Culture, histoire, architecture	■	■	■		Site archéologique, ruines de caves
Avifaune	■	■	■		Linotte mélodieuse (PN), Faucon hobereau (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■			Ecureuil r. (PN), Renard r.
Entomofaune	■				Aesche bleue
Amphibiens	■	■			Grenouille agile (PN)
Reptiles					Pas d'information
Poissons					Sans objet
Flore	■	■			Orchis militaire, Téedalie à tige nue
Habitats naturels	■	■	■	■	Landes à bruyères et à Fougères, Chênaies-charmaies en mosaïque avec de la frênaie, Forêts de Chênes sessiles, friches
Continuités écologiques	■	■	■	■	Continuité de la trame forestière locale, arc boisé sud francilien
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau					Sans objet
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■	Promenade, GR111, équitation, VTT
Valeur patrimoniale globale	■	■	■		Landes à bruyères
Etat global de conservation	■	■	■		Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce projet de périmètre vise à conforter le massif départemental actuel. Ses contours s'appuient sur des limites physiques (RD97 au Sud, camp militaire à l'Est et projet de déviation de Bel-Air au Sud-Est). Cette extension permettra d'intégrer des friches et lisières boisées pour des raisons écologiques, paysagères et d'accueil du public.



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
56,1	52,6	0	0,7	0,7	1,3

Propriétés Publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété communale
- Propriété étatique

Périmètres fonciers

- Périmètre Départemental d'Intervention Foncière (PDIF)
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées



16 décembre 2016 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Services Environnementaux

9 - Etangs Baleine, Brûle-Doux et Huet

Unité biogéographique : Vallée de l'Orge et de ses affluents (Rémarde)

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.599864 / long. : 2.075039 (Baleine), lat. : 48.60434 / long. : 2.063086 (Brûle-Doux)

Présentation : Les étangs de Baleine et Brûle-Doux sont considérés comme l'une des dernières tourbières à Sphaigne de l'Essonne, ce qui a justifié leur protection par APPB en 2003. Quatre espèces de libellules, toutes protégées dont une nationale, six espèces de flore protégées et des milieux relevant de la Directive « Habitats » sont autant d'éléments qui soulignent l'intérêt de ce site unique en Essonne. Il est complété en aval par des plans d'eau (ancien étang Huet) au sein d'anciennes carrières d'argile en cours de remblaiement.



Communes : Forges-les-Bains, Angervilliers

Intercommunalité : CC du Pays de Limours (CCPL)

Surface du PDIF : 56,4 ha

Etat du foncier : propriété principalement privée (société d'exploitation d'argile réfractaire). Une parcelle appartient à ProNatura Ile-de-France. Quelques parcelles sont gérées par l'ONF (propriété de l'Etat : 2,7 ha).

Urbanisme : A EBC (Forges), UL EBC (Angervilliers).

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Etangs de Baleine et B.D. » et type 2 « Bois d'Angervilliers » Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) « Etang de Baleine et Brûle-Doux ». Projet d'extension du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption (en cours d'extension)

Occupation du sol : boisements d'aulnes, landes à fougères, plans d'eau avec ceintures de végétations aquatiques, roselières

Pratiques et usages : chasse, randonnées pédestre et cycliste

Principales dynamiques : enrichissement, site peu fréquenté

Contraintes et menaces :

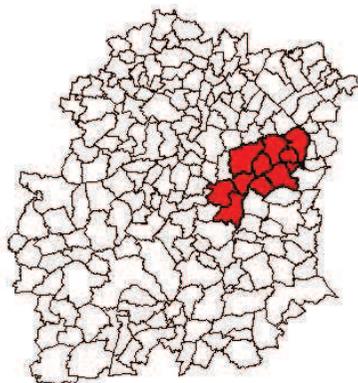
- types de menaces : fermeture du milieu (envahissement par les ligneux), déconnexion hydraulique (étang Huet), dépôts sauvages, remblaiement
- degré de vulnérabilité : **fort** (sur étang Huet)

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■		Tourbe, argile, carrières
Paysages	■	■	■	■		Points de vue vers les rives boisées des étangs
Culture, histoire, architecture	■	■	■			Fosses à tourbe, argilières, ouvrages hydrauliques
Avifaune	■	■	■	■		Huppe fasciée, Pic noir, Bondrée apivore
Mammifères dont chiroptères	■	■	■	■		Pipistrelle de K., Noctule commune, Murin de Bech.
Entomofaune	■	■	■	■	■	Quatre espèces de libellules protégées, Leucorrhine à large queue (PN)
Amphibiens	■	■	■	■		Triton crêté, Grenouille agile
Reptiles						Pas d'information
Poissons						Pas d'information
Flore	■	■	■	■	■	Nombreuses esp. protégées, dont la Pilulaire (PN)
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Tourbières acides bombées Saulaie-bétulaie à sphaignes
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Arc boisé sud francilien, continuité vers les Yvelines
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■			Réseau d'étangs, fossés, tourbières et argilières
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■	■	Proximité GR11 et forêt domaniale d'Angervilliers
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■	■	Plusieurs habitats d'intérêt communautaire, nombreuses espèces patrimoniales
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : L'extension des zones de préemption est en cours sur la commune de Forges-les-Bains (et à envisager à terme sur Angervilliers). Les démarches foncières devront être intensifiées au niveau des étangs Baleine et Brûle-doux au regard de leur très grande valeur patrimoniale. A terme, l'intervention départementale sur les carrières de l'Etang Huet (par rétrocession) serait conditionnée aux conditions de remblaiement et de remise en état du site par la société exploitante.

Marais des Basse Vallées de l'Essonne et de la Juine
Communes de Ballancourt-sur-Essonne, Corbeil-Essonnes, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, Itteville, Lisses, Mennecy, Ormoy, Saint-Vrain, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit, Villabé



PDIF en ha	Zones de Prémption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
949,6	836,2	484,9	27,8	512,7	54

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise en 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété communale
- Propriété étatique
- Propriété intercommunale
- Propriété régionale (AEV)

Périmètres fonciers

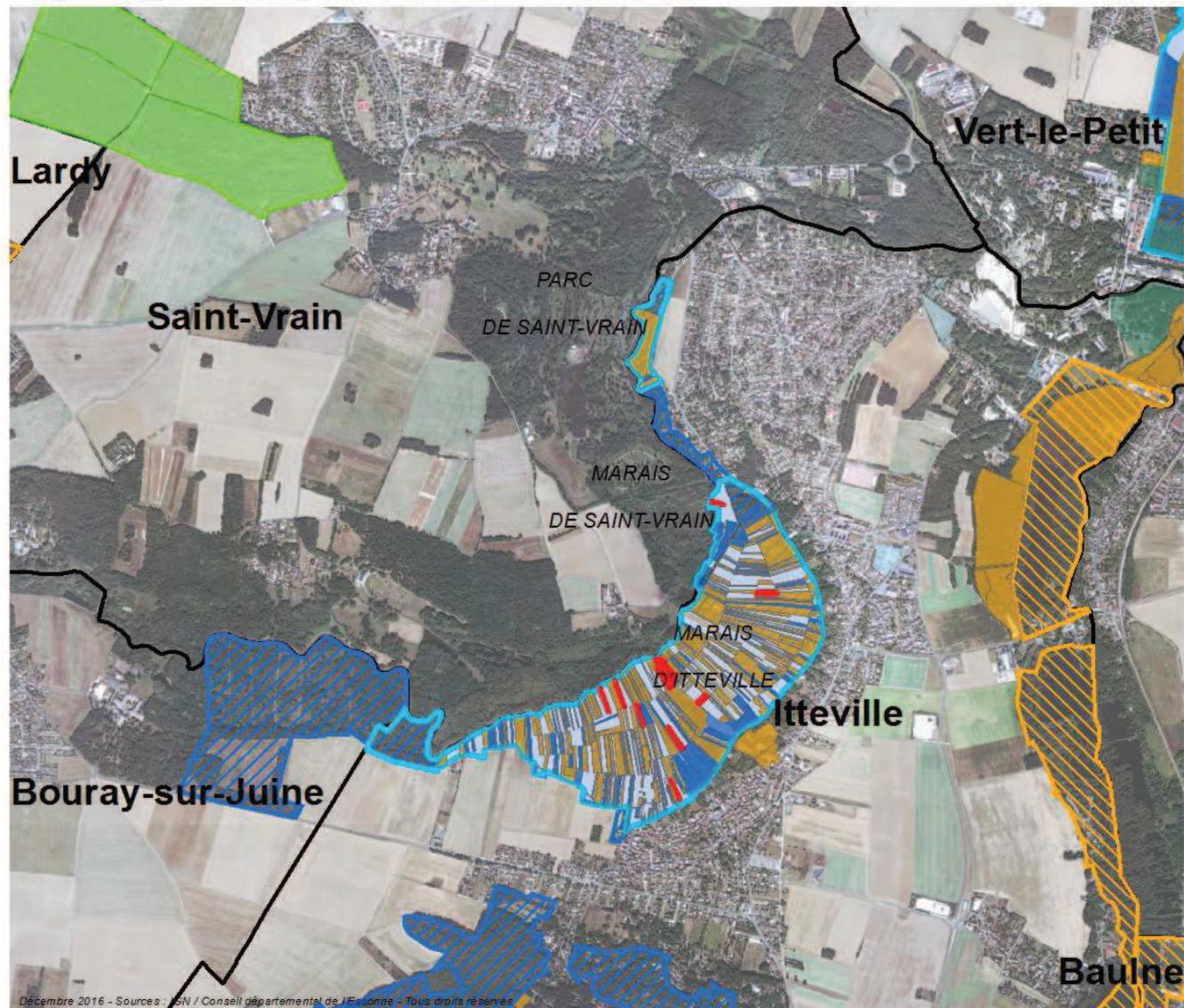
- Périmètre Départemental d'Intervention Foncière (PDIF)
- Parcelle stratégique

Zone de préemption ENS

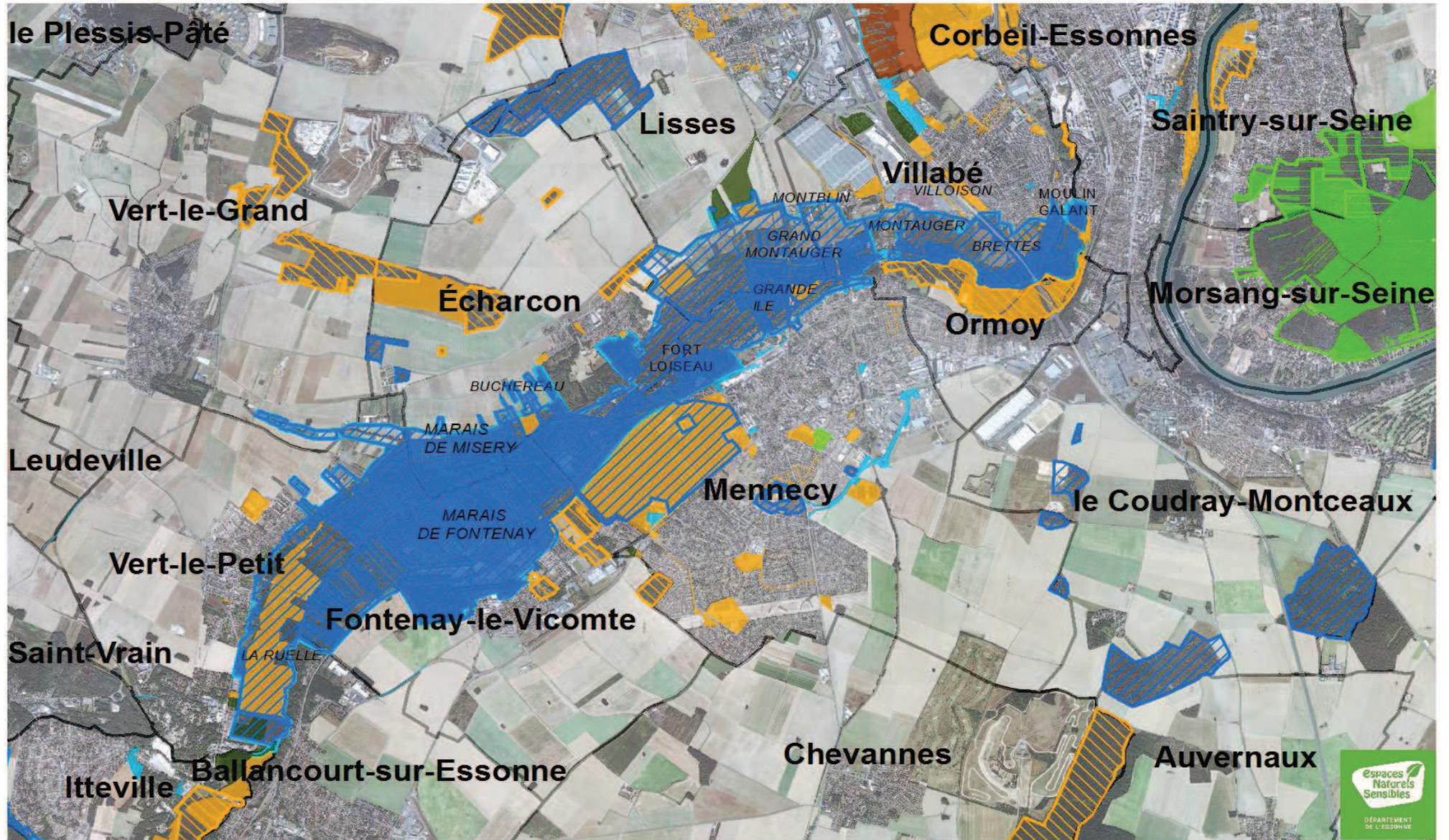
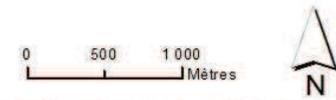
- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune
- Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées



Décembre 2016 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés



10 - Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine

Unité biogéographique : Vallées de l'Essonne et de la Juine

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.568274 / long. : 2.417544



Présentation : Les Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine sont localisés dans la région naturelle de la Brie essonnienne, aux confins du Gâtinais français. Ils représentent la plus grande zone humide du département. Ils se composent de tourbières alcalines abritant une avifaune et une flore exceptionnelles, dont la richesse est reconnue depuis le 19^e siècle par les naturalistes. Ils sont retenus comme pôle naturel majeur dans le cadre de la politique ENS et incluent les sites suivants : marais d'Itteville et de Bratteau, Grande Ile, Marais de Misery et de Fontenay, Isle Rouge, Montauger, Clos de Montauger et Grand Montauger, Marais des

Rayères, Jalais, Etangs de Vert-le-Petit, Fort Oiseau, Prairie sous l'Eglise, Cave au Renard, Coteaux de Montblin et de Villoison, Coteaux des Brettes, etc.

Au cœur de la basse vallée de l'Essonne, les Marais de Misery et Fontenay hébergent les éléments les plus remarquables (Balbuzard pêcheur, Blongios nain, roselières...). Un pâturage extensif y est mis en place pour entretenir des prairies humides.

Le Domaine de Montauger se compose d'un parc paysager et agricole présentant une palette variée de milieux (vergers, prairies, étangs et canaux...). La demeure du XVIII^e siècle abrite la Maison départementale de l'environnement. Sur le versant nord de la vallée, les coteaux de Montblin et de Villoison dominent de 30 m le Domaine de Montauger. L'occupation des sols y est composée de friches, jachères et anciens vergers.

Bien que dégradé par des pollutions, le Marais d'Itteville est un écosystème naturel qui présente des potentialités intrinsèques exceptionnelles (vastes roselières notamment) au sein du dernier méandre de la Juine.

Les étangs de Vert-le-Petit comprennent de vastes plans d'eau correspondant à d'anciennes tourbières. L'exploitation des gisements de tourbe s'est essentiellement développée au 19^e siècle et a cessé à la fin de la Seconde guerre mondiale. La pratique de la pêche y est aujourd'hui très prisée.

Ancienne dépendance du parc du château d'Echarcon, la Cave au Renard est un parc boisé ouvert à la promenade. Etc.

Commune : Itteville, Saint-Vrain, Vert-le-Petit, Ballancourt-sur-Essonne, Mennecy, Echarcon, Lisses, Vert-le-Grand, Fontenay-le-Vicomte, Villabé, Ormoy, Corbeil-Essonnes

Intercommunalité : CC du Val d'Essonne (CCVE), CA Grand Paris Sud

Surface du PDIF : 940,3 ha

Etat du foncier : propriétés privées, propriétés départementales ENS (484,9 ha), propriétés communales (93 ha), propriétés parapubliques (8,2 ha)

Urbanisme : zone ND (zone naturelle et forestière), Espaces Boisés Classés (EBC), zone TC (terrains boisés classés), zone NDT (tissu de zones humides, étangs et réseau hydrologique importants), zone NC (zone agricole) (POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFFs de type 1 « Zone humide du Bouchet à Mennecy » et « Zone humide du Petit Mennecy à Moulin Galant »

ZNIEFFs de type 2 « Vallée de l'Essonne de Malesherbes à la Seine » et « Vallée de la Juine d'Etampes à Itteville »

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) « Marais de Fontenay-le-Vicomte », « Grand Marais d'Itteville »

Sites Natura 2000 : « Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine » (ZSC) et « Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte » (ZPS)

Site inscrit « Rives de la Seine (et rectificatif) »

Sites classés « Parc du château » (Echarcon) et « Vallée de la Juine et ses abords »

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption, pôle naturel majeur

Occupation du sol : boisements humides, roselières, mégaphorbiaies, cours d'eau, étangs, canaux et « coulisses », mares, vasières, prairies, bâtis, cultures, friches, jachères, potagers, vergers

Pratiques et usages : chasse, pêche, randonnée (GR 11c), découverte de la nature, canoë-kayak, sylviculture (peupliers)

Principales dynamiques : enclavement par l'urbanisation, enrichissement, ensablement, intensification de la fréquentation

Contraintes et menaces :

- types de menaces : espèces invasives, pollutions, dépôts sauvages, effluents agricoles, érosion des berges, surfréquentation, fermeture du milieu, mitage, sports motorisés
- degré de vulnérabilité : **fort**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale	Principaux intérêts
Géologie		Affleurements de calcaire de Champigny, argile à meulière de Brie, tourbières et vestiges d'exploitation de la tourbe (digues, fours, louchets...)
Paysages		Paysages originaux de tourbières, coteaux boisés, coulée verte périurbaine, lisières, panoramas des étangs, parcs paysagers
Culture, histoire, architecture		Châteaux et parcs, voie royale, aqueduc de la Vanne, lavoirs, vieux ponts, moulins...
Avifaune		Pic noir (PN), Martin pêcheur d'E. (PN), Râle d'eau, Cygne tuberculé (PN), Bouscarle de Cetti (PN), Grèbe castagneux (PN), Blongios nain (PN), Milan noir (PN), Busard des roseaux (PN), Alouette lulu (PN), Butor étoilé (PN), Faucon hobereau (PN), Balbuzard pêcheur (PN), Grand Cormoran (PN), Pic épeiche (PN), Bondrée apivore (PN)
Mammifères dont chiroptères		Pipistrelle com. (PN), Pipistrelle de Kuhl (PN), Noctule com. (PN), Vespertillon de D. (PN), Sérotine com. (PN), Martre, Musaraigne aquatique (PN)
Entomofaune		Ecaille ch., Caloptéryx v., Calopt. Eclatant, Grande Aeschne (PR), Cordulégastré ann. (PR), Agrion nain (PR), Oedipode turq. (PR), Lucane cerf-v., Sphinx d'épilobe (PN), Grande Tortue (PR), Ecaille marbrée r. (PR), Grillon d'Italie (PR), Petite Violette (PR), Noctuelle typique (PR), Flambé (PR)
Amphibiens		Grenouille agile (PN), Gr. rieuse (PN), Gr. verte (PN), Gr. rousse (PN), Triton palmé (PN), Tr. crêté (PN), Tr. ponctué (PN), Rainette verte (PN)

Thèmes	Valeur patrimoniale	Principaux intérêts
Reptiles		Couleuvre à c. (PN), Lézard des m. (PN), Orvet (PN)
Poissons		Bouvière (PN), Chabot, Brochet (PN), Anguille
Flore		Fougère des marais (PR), Lentille d'eau à plus. racines, Colchique d'automne, Orchis des marais, Grande cigüe, Grande douve (PN), Peucedan des marais (PR), Utriculaire citrine (PR), Polystic à aigu. (PR), Laîche des marais (PR), Anémone des marais (PR), Marisque, Brome faux-seigle
Habitats naturels		Végétation flottante de renoncules des rivières sub-montagnardes et planitiaires*, Mégaphorbiaies eutrophes*, Forêts alluviales résiduelles*, Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> *, Lacs eutrophes naturels*, Tourbières basses alcalines*, Prairies de fauche de basse altitude*
Continuités écologiques		Arc boisé sud francilien, continuités humides et aquatiques
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau		Nappe de Beauce, rivières de nappe (Essonne, Juine) et leurs bras et affluents (Ru de Misery), nappe des calcaires de Champigny, nappe alluviale de l'Essonne, rôle de ralentissement des crues
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature		GR 11c, promenade, VTT, pêche, sentiers d'interprétation, Chemin des Marais, canoë
Valeur patrimoniale globale		Zone humide de 1 ^{ère} importance au niveau régional. Habitats communautaires*, nombreuses espèces patrimoniales. Lieu de vie et de reproduction pour de nombreuses espèces
Etat global de conservation		Moyen

Actions à engager au titre des ENS :

Les acquisitions amiables devront être accélérées sur ce secteur, notamment en recourant à un opérateur foncier et en s'appuyant sur les communes.

Sur certains sites, en l'absence de mouvements fonciers spontanés, des opérations d'expropriation pourront être lancées en accord avec les communes concernées, par exemple sur les secteurs suivants : Grande Ile (Mennecy), Marais de Fontenay amont (Fontenay-le-Vicomte), Petit Misery (Vert-le-Petit), Coteau de Montblin et de Villoison (Lisses), Coteau des Brettes (Villabé), Vallon de Misery (Vert-le-Grand, Vert-le-Petit)...

Le Cirque naturel de l'Essonne devra faire l'objet d'une protection rapide au titre des ENS (recensement et zones de préemption déléguées) en concertation avec les collectivités locales compétentes pour ensuite pouvoir définir un programme global d'action.

Les marais de Saint-Vrain constituent un autre site, actuellement non protégé, qu'il convient de classer en ENS en concertation avec la commune.

Une mise à jour globale des périmètres ENS (recensement, zones de préemption) serait par ailleurs à engager sur les 12 communes pour mieux intégrer les problématiques liées aux corridors écologiques et aux coulées vertes latérales à la vallée.

Les buttes boisées présentes sur le plateau constituent également un enjeu fort nécessitant la mise en place de zonages ENS.

Ce travail pourra être initié dans le cadre du renouvellement du Schéma de réhabilitation et de valorisation des marais.







PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
104,9	93,3	0,87	0	0,87	1

Propriétés publiques

-  Propriété départementale acquise avant 2012
-  Propriété intercommunale

Périmètres fonciers

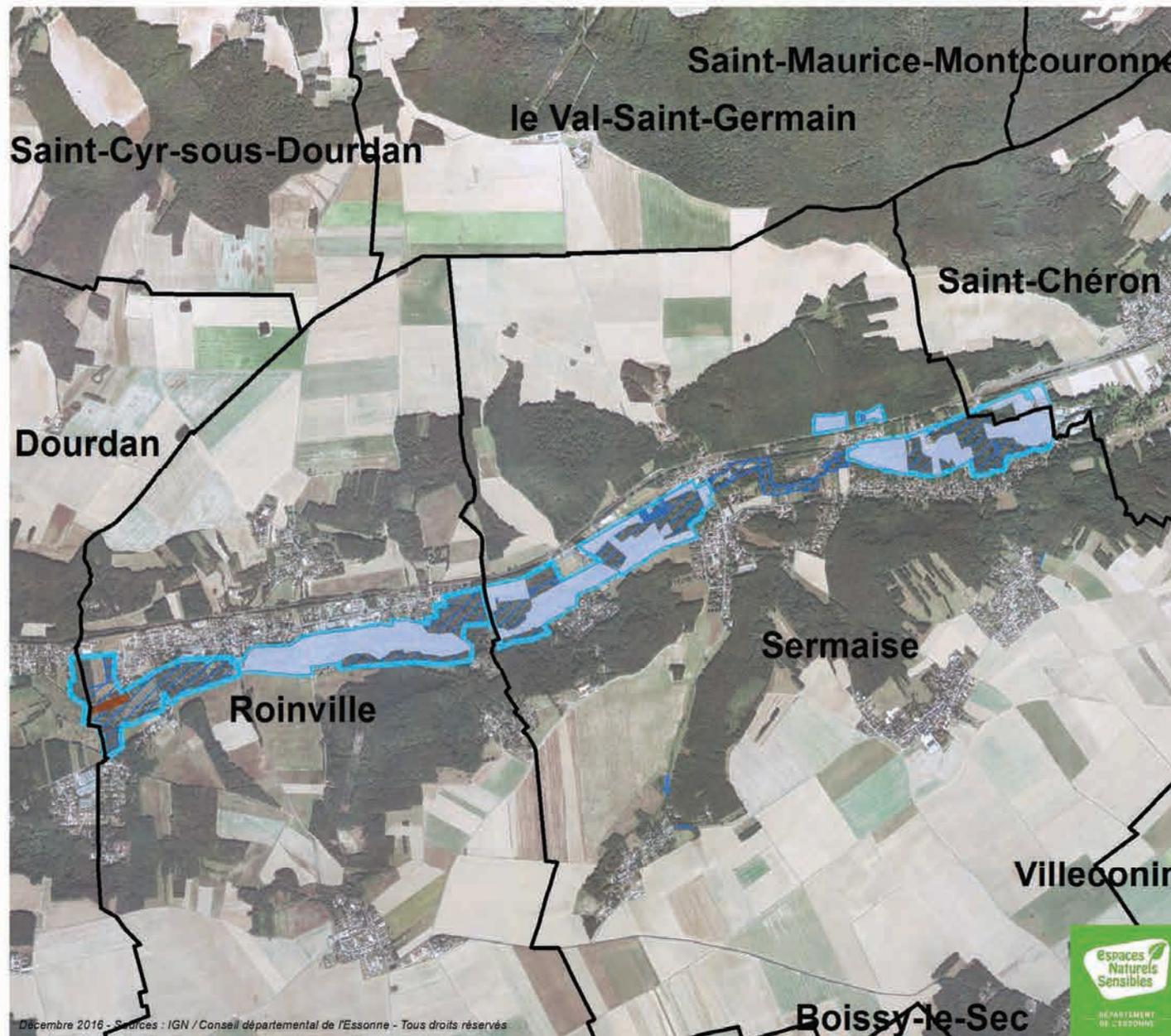
-  Périmètre départemental d'intervention foncière
-  Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

-  Zone de préemption départementale

Limites administratives

-  Limite communale
-  Communes concernées



11 - Marais de la Haute vallée de l'Orge, caves de Sermaise

Unité biogéographique : Vallée de l'Orge et de ses affluents

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.540876 / long. : 2.097907 (Caves), lat. : 48.534574 / long. : 2.072676 (Marais), lat. : 48.531043 / long. : 2.056047 (Mesnil-Grand)

Présentation : situées sur le coteau Nord de la Vallée de l'Orge, les caves de Sermaise constituent un site d'importance régionale pour l'hivernage des chauves-souris. Les Marais de la Haute Vallée de l'Orge sont composés de roselières, de cariçaies et de prairies pâturées par des chevaux. La présence de plusieurs sources contribue à l'intérêt hydraulique de ces marais. Le pâturage extensif limite la fermeture des paysages du fond de vallée. L'intérêt piscicole du tronçon de rivière traversant ce site a été souligné dans des études antérieures.



Communes : Saint-Chéron, Sermaise, Roinville-sous-Dourdan

Intercommunalité : CC le Dourdannais en Hurepoix (CCDH)

Surface du PDIF : 104,9 ha

Etat du foncier : propriétés privées, intercommunale (0,95 ha) et départementales (0,87 ha)

Urbanisme : zone naturelle ou forestière (Zone N pour Roinville (PLU) et Zone ND pour Sermaise (POS)), 1 parcelle en NAUL en cours de transformation en N

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Zone humide de Mesnil-Grand »

ZNIEFF de type 2 « Vallée de l'Orge de Dourdan à la Seine » (incluse dans le périmètre d'extension du PNR de la Haute vallée de Chevreuse)

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption départementale, quelques acquisitions départementales au lieu-dit de la Prairie et des Caves de Sermaise

Occupation du sol : roselières, aulnaies-frênaies, saulaies, mégaphorbiaies, prairies pâturées, boisements alluviaux, peupleraies, bâtiments

Pratiques et usages : chasse, pêche, pâturage équin

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

- types de menaces : urbanisation, mitage, fermeture des milieux, pollutions industrielles, dégradation des caves, dérangement des chiroptères en hivernage
- degré de vulnérabilité : **fort**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■		Alluvions, anticlinal de craie campanienne, affleurement
Paysages	■	■	■			Paysages de prairies et marais
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Anciennes caves viticoles, moulins à proximité, souterrain médiéval
Avifaune	■	■	■	■		PN : Bergeronnette des r., Gobemouche gr., Bouscarle de C., Martin-pêcheur, Pic c.
Mammifères dont chiroptères	■	■	■	■	■	PN : Grand Murin, Murin de D., Murin à oreilles éch., Murin à moustaches, Murin de N., Murin de B., Oreillards
Entomofaune	■	■	■			Caloptéryx vierge
Amphibiens	■	■				Grenouille rousse (PN)
Reptiles						Pas d'information
Poissons	■	■	■			Bouvière (PN)
Flore	■	■	■			Pétasite hybride, Laïche aiguë, Orme lisse
Habitats naturels	■	■	■			Ourlets des cours d'eau*, Bois de Frênes et d'Aulnes à hautes herbes*
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Arc boisé sud francilien, continuité de la trame bleue avec les Yvelines, trame noire
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■		Sources, soutien d'étiage
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		GR1, proximité du pôle touristique de Dourdan
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		2 habitats d'intérêt communautaire*
Etat global de conservation	■	■				Faible

Actions à engager au titre des ENS : ce nouveau périmètre vise à préserver globalement les trames verte, bleue et noire de la Haute vallée de l'Orge (de Roinville à Saint-Chéron). Une mise à jour globale et une extension des périmètres ENS devront être engagées avec les collectivités locales. Cette action devra également s'accompagner d'une sensibilisation des communes pour préserver les continuités transversales à la vallée et de la mise en place de conventions de gestion avec la commune de Dourdan (secteur de la Fosse Cornillère).



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS	Acquisitions foncières			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
17,2	0	0	0	0	0

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Limites administratives

- Limite communale
- Commune concernée

12 - La Grange et l'Abyme

Unité biogéographique : Haute Vallée de l'Orge et de ses affluents
Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.517439 / long. : 2.126668 (Grange), lat. : 48.511356 / long. : 2.120405 (Abyme)

Présentation :

Situées sur le coteau Nord de la Renarde, les pelouses calcicoles du site de La Grange sont assez embroussaillées. Le cortège d'espèces caractéristiques des pelouses y est actuellement limité du fait de la forte colonisation par les ligneux et de la rudéralisation des milieux au niveau du GR 111. Ce site présente cependant de fortes potentialités. Le Marais de l'Abyme comporte quant à lui des habitats caractéristiques des marais qui se révèlent remarquables d'un point de vue floristique. Il possède également un intérêt fort pour l'avifaune inféodée aux zones humides.



Commune : Villeconin

Intercommunalité : CC Entre Juine et Renarde (CCEJR)

Surface du PDIF : 17,2 ha

Etat du foncier : propriétés privées

Urbanisme : zone naturelle ou forestière (zone ND) (POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Le Grand Merger »

ZNIEFF de type 2 « Vallée de la Renarde et Cote de Torfou » (non validée)

Site classé « Vallée de la Renarde ». Site inscrit « Vallée de la Renarde »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (milieu humide, espace boisé, pelouse calcicole, espace agricole)

Occupation du sol : pelouses et boisements calcicoles, cultures, roselières, prairies humides, aulnaies-frênaies

Pratiques et usages : chasse, randonnée pédestre et cycliste

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

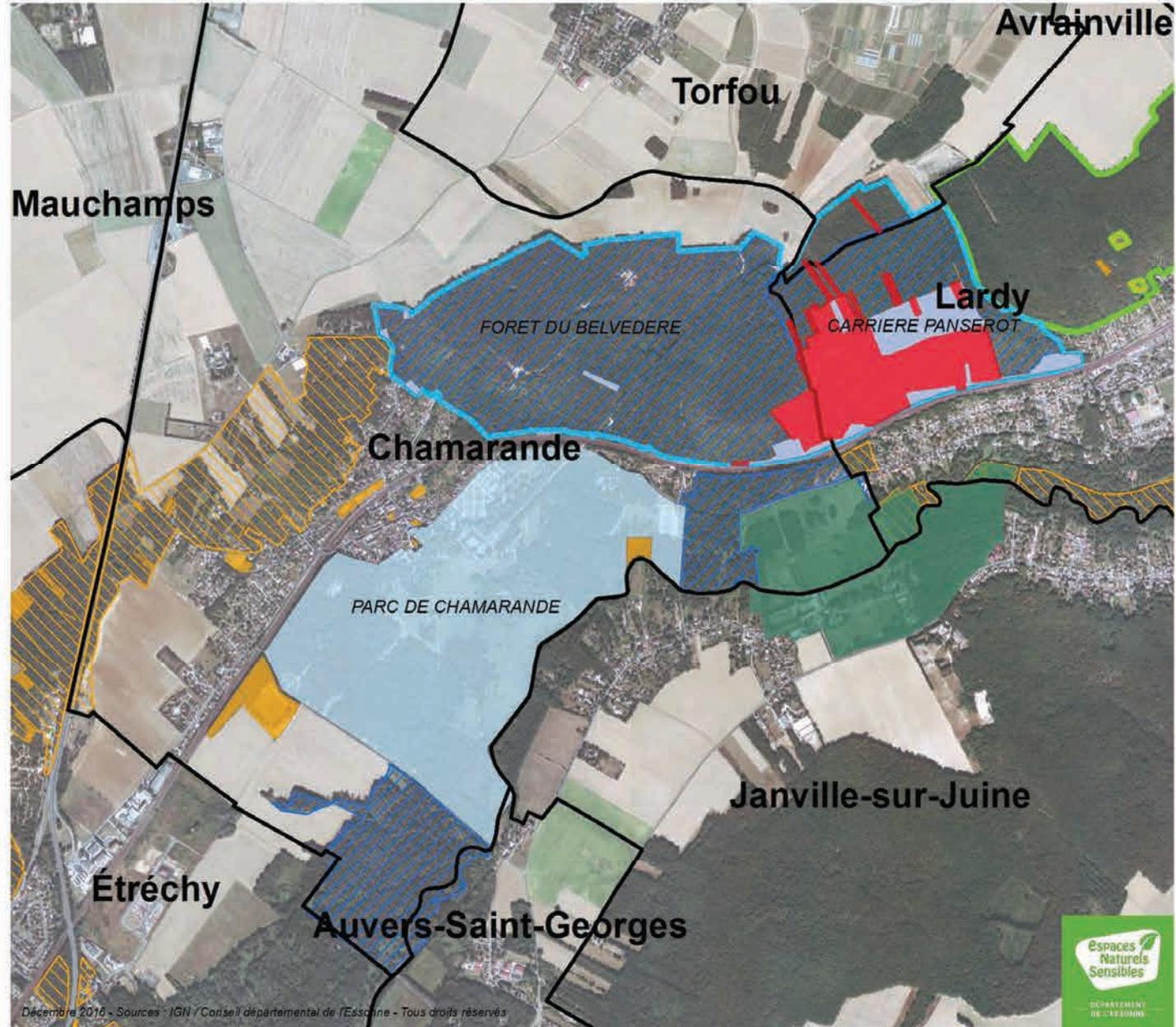
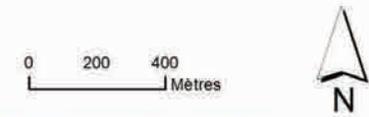
- types de menaces : fermeture du milieu (colonisation par le Brachypode penné et la fruticée), fréquentation par les motos et les quads (érosion des pelouses), urbanisation (mitage sur le coteau), pâturage équin intensif
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■				Coteau calcaire, vallée
Paysages	■	■	■	■		Panoramas depuis le coteau, fond de vallée préservé
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■	■	Château de La Grange (tour ruinée), proximité du château de Villeconin
Avifaune	■	■	■	■		PN : Linotte m, Torcol, Bergeronnette des r, Gobem. gr, Rousserolle v
Mammifères dont chiroptères						Pas d'information
Entomofaune	■	■	■	■		Caloptéryx v., Tabac d'Esp., PR : Petite Violette, Flambé, Conocéphale gracieux
Amphibiens						Pas d'information
Reptiles						Pas d'information
Poissons						Pas d'information
Flore	■	■	■	■		PR : Brome des champs, Laïche de H., Actée en épi
Habitats naturels	■	■	■	■		Pelouses semi-arides à <i>Bromus erectus</i> *, Formations de <i>Juniperus communis</i> , Communautés à Reine des prés*, Aulnaie-frênaie à hautes h., Mégaphorbiaies
Continuités écologiques	■	■	■	■		Réseau de pelouses relictuelles de la vallée de la Renarde, Arc boisé sud francilien
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■			Source de la Renarde, marais, vallon sec
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		GR 111 reliant les deux sites, site touristique du château de Villeconin
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Habitats communautaires*, plusieurs espèces de faune et flore d'intérêt patrimonial
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce périmètre vise à proposer une intervention foncière départementale dans un secteur géographique non investi jusqu'à présent, la vallée de la Renarde. Il couvrira une gamme variée de milieux (zones humides, coteaux secs) représentatifs des paysages préservés de la vallée de la Renarde. Dans cette vallée, en fonction des opportunités, un PDIF complémentaire pourrait être créé pour protéger des pelouses calcicoles remarquables (ex : site de la Vallée Thibaud à Saint-Sulpice-de-Favières)

Forêt du Belvédère, Carrière Panserot et perspective du Château de Chamarande Communes de Chamarande, Lardy, Etréchy et Torfou



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
147,8	141,3				
		87	19,7	106,7	72

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété communale
- Propriété étatique

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune
- Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées

13 - Forêt du Belvédère, Carrière Panserot, perspective du Château de Chamarande

Unité biogéographique : Vallée de la Juine

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.519241 / long. : 2.233605

Présentation : La forêt départementale du Belvédère s'étend sur le rebord sud du plateau de Torfou, sur un coteau pentu de la vallée de la Juine qui domine le parc et le château de Chamarande. La géologie et la géomorphologie du site lui confèrent un attrait particulier par la diversité des formations végétales qu'elles engendrent : végétation des platières et chaos gréseux, pelouses sableuses de pente, mares et diverses formations forestières. Les fortes pentes et les barres gréseuses ne se prêtant pas à l'exploitation forestière, la forêt du Belvédère est principalement vouée à l'accueil du public. Site géologique remarquable, la carrière Panserot garde les marques d'une exploitation intensive du grès pour la production de pavés. La perspective Ouest du château est occupée par une plaine agricole qui est grignotée sur ses marges par les zones industrielles et qu'il convient de préserver.



Communes : Etréchy, Chamarande, Lardy et Torfou

Intercommunalités : CC Entre Juine et Renarde (CCEJR),

Surface du PDIF : 147,9 ha

Etat du foncier : propriétés privées et départementales (87 ha)

Urbanisme : zone boisée (zone ND), zone agricole (zone NC) (POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Forêt départementale du Belvédère »

ZNIEFF de type 2 « Vallée de la Juine ».

Site classé « Domaine de Chamarande ». Site inscrit « Vallée de la Juine ».

PNR du Gâtinais français

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé, milieu humide), zones de préemption, acquisitions

Occupation du sol : boisements, pelouses, cultures, carrières

Pratiques et usages : tourisme et loisirs (varappe, parcours d'orientation, promenade pédestre), sylviculture, gestion conservatoire

Principales dynamiques : enrichissement

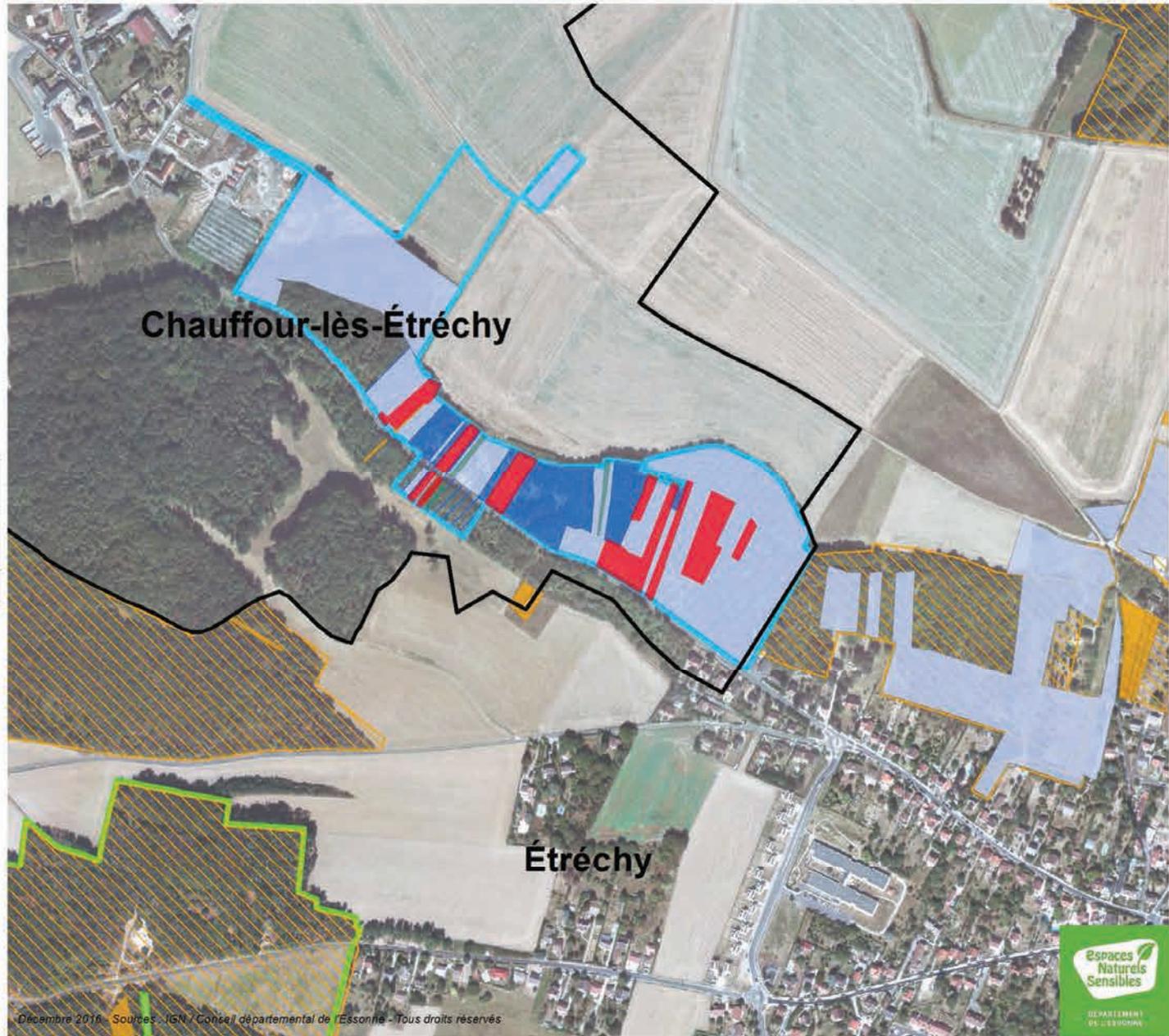
Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, surfréquentation, sécurité (carrière), urbanisation, dépôts sauvages, sports motorisés
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■		Platière gréseuse et chaos gréseux, carrières, vestiges
Paysages	■	■	■	■	■	Belvédère sur le Domaine de Chamarande et la vallée, plaine agricole
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■	■	Château de Chamarande
Avifaune	■	■				Pic noir (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■				Ecureuil roux (PN)
Entomofaune	■	■	■			Libellule fauve
Amphibiens						Pas d'information
Reptiles						Pas d'information
Poissons						Pas d'information
Flore	■	■	■	■		Montie printanière, Moenchie dressée, Renoncule des m., Aplane à petits fr., Violette des chiens, Peucedan de Fr.
Habitats naturels	■	■	■	■		Pelouses silicoles ouvertes médio-européennes, Pelouses d'Europe centrale calcaro-siliceuses, Ourlets forestiers thermophiles
Continuités écologiques	■	■	■	■		Arc boisé sud francilien, réseau platières du Gâtinais
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■				Rû de la perspective, mares
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■	■	Allées forestières, GR, VTT, parc de Chamarande, parcours d'orientation
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Continuités écologiques, paysages de la moyenne vallée de la Juine
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce projet de périmètre vise à protéger les marges de la forêt départementale du Belvédère et le versant Nord de la vallée de la Juine en assurant la jonction avec les zones de préemption situées sur la commune de Lardy. Son extension potentielle dans la perspective du château de Chamarande permettrait de préserver l'axe historique et de se caler sur l'urbanisation actuelle de la commune d'Etréchy aux abords de la RN20. Une procédure d'expropriation serait à envisager pour les enclaves privées existant au sein du massif départemental.



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
10,8	5,1	1,3	0,9	2,2	20

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété communale
- Propriété étatique
- Propriété régionale

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune
- Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées

14 - Coteau des Verts-Galants

Unité biogéographique : Vallée de la Juine

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.49654 / long. : 2.182513

Présentation : Le site est constitué par un ensemble d'anciennes carrières de calcaire qui sont intégrées à la Réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne. Il est situé à 9 km au nord d'Etampes, sous le rebord du plateau de Beauce. Il s'intègre dans le vaste « Cirque naturel d'Etréchy » qui surplombe la vallée de la Juine en rive gauche. En plus d'un riche patrimoine géologique, cet espace abrite des milieux naturels originaux renfermant des espèces végétales remarquables (rares et/ou protégées) : l'exposition au sud et la nature calcaire et perméable du sol ont permis le développement d'une flore calcicole thermophile.



Communes : Etréchy, Chauffour-lès-Etréchy

Intercommunalité : CC Entre Juine et Renarde (CCEJR)

Surface du PDIF : 10,8 ha

Etat du foncier : propriétés privées et départementales (1,3 ha)

Urbanisme : zone naturelle ou forestière (zone ND au POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Pelouse et chênaie calcicoles entre Etrechy et Chauffour »

ZNIEFF de type 2 « Basse Vallée de la Juine »

Site inscrit « Vallée de la Juine »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé), zones de préemption, acquisitions

Occupation du sol : boisements, pelouses calcicoles, friches, fronts de taille, vignes, anciens vergers

Pratiques et usages : randonnée pédestre et découverte de la géologie

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, érosion, feux, pollution liée aux activités agricoles en marge de la Réserve, dépôts, vandalisme
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale	Principaux intérêts
Géologie	■ ■ ■ ■ ■	Calcaire d'Etampes, sable de Fontainebleau (anciennes carrières), front de taille, sédiments du Stampien, érosion karstique
Paysages	■ ■ ■ ■	Vallée de la Juine, panoramas, Cirque d'Etréchy
Culture, histoire, architecture	■ ■ ■ ■	Vignobles, anciens pâturages, carrières, bourgs, calvaire
Avifaune		Pas d'information
Mammifères dont chiroptères		Pas d'information
Entomofaune		Pas d'information
Amphibiens		Sans objet
Reptiles		Pas d'information
Poissons		Sans objet
Flore	■ ■ ■ ■ ■	Cardoncelle m. (PR), Ophrys lit. (PR), Alisier de Font. (PN)
Habitats naturels	■ ■ ■ ■	Pelouses mésoxérophiles à <i>Bromus erect.</i> et <i>Carduncellus mit.</i>
Continuités écologiques	■ ■ ■ ■	Réseau de pelouses de la vallée de la Juine
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■ ■	Sables et calcaires constituant l'aquifère de la nappe de Beauce
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■ ■ ■ ■	Nombreuses visites par les scolaires, projet de boucle départementale de randonnée, PR, forêt régionale
Valeur patrimoniale globale	■ ■ ■ ■	Patrimoine géologique et botanique d'une grande valeur
Etat global de conservation	■ ■ ■	Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce périmètre contribuera à la protection globale du Cirque naturel d'Etréchy en complémentarité avec le PRIF existant de l'AEV, avec lequel il conviendra de s'articuler. Il a également pour objectif de protéger les franges de la réserve géologique. Son extension potentielle vers l'Est devra être définie avec la commune d'Etréchy pour intégrer d'autres sites géologiques, pelouses, vignes et vergers. Il permettra en outre de rétablir des circulations piétonnes longitudinales et transversales sur le coteau.

Forêts départementale des Grands Avaux et de la Coudraye, les Garennes Communes de Champcueil et Nainville-les-Roches

0 250 500
Mètres



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
392,6	198,3	222,1	0,3	222,4	57

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété communale
- Propriété de la commune de Paris
- Propriété étatique

Périmètres fonciers

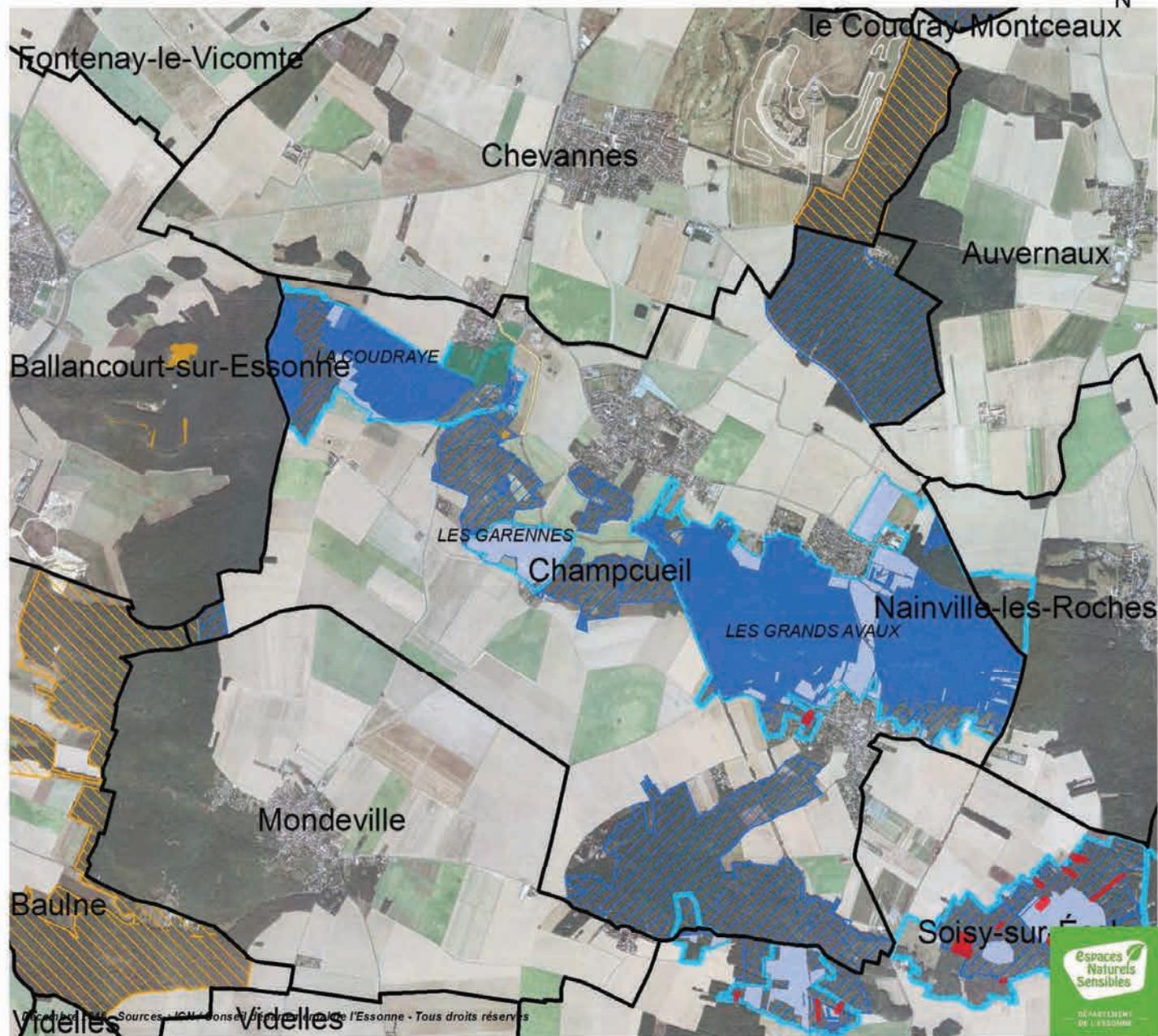
- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées



Sources : IGN, Conseil Départemental de l'Essonne - Tous droits réservés



15 - Forêts départementales des Grands Avaux et de la Coudraye, les Garennes

Unité biogéographique : Gâtinais français

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.499258 / long. : 2.465906 (Avaux), lat. : 48.518587 / long. : 2.425201 (Coudraye), lat. : 48.508119 / long. : 2.4368 (Garennes)

Présentation : Située en bordure du plateau du Gâtinais, le massif départemental des Grands Avaux s'inscrit dans la couronne des forêts périurbaines de la région parisienne comme la forêt de Fontainebleau. La géologie et la géomorphologie particulières confèrent au site un paysage pittoresque (chaos rocheux). Les platières gréseuses offrent des conditions écologiques uniques où se développent des espèces floristiques et faunistiques rares. Les massifs des Garennes et de la Coudraye prolongent le site vers l'Ouest le long de la cuesta.



Communes : Champcueil, Nainville-les-Roches

Intercommunalités : CC du Val d'Essonne (CCVE)

Surface du PDIF : 392,9 ha

Etat du foncier : propriétés privées et départementales (222,1 ha)

Urbanisme : zones boisées (ND ou N), zones agricoles (NC ou A) (POS, PLU)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

Site Natura 2000 « Buttes gréseuses de l'Essonne (FR1100806) »

ZNIEFF de type 1 « Platière du Télégraphe »

PNR du Gâtinais Français

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé), zones de préemption

Occupation du sol : boisements, landes, pelouses, friches, lisières, cultures

Pratiques et usages : randonnée pédestre (GR 11) et cycliste (VTT), escalade

Principales dynamiques : enrichissement, intensification de la fréquentation

Contraintes et menaces :

- types de menaces : pression d'urbanisation croissante sur les lisières, surfréquentation (piétinement), passage d'engins motorisés, fermeture des zones ouvertes (anciens secteurs de carrières et platières), gestion sylvicole à affiner, risque d'incendie
- degré de vulnérabilité : **fort**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Anciennes carrières, chaos rocheux, platière gréseuse, sables de Fontainebleau
Paysages	■	■	■	■		Points de vue, paysages « bellifontains »
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■	■	Tour du Buisson, menhir, aqueduc de la Vanne, télégraphe, abris ornés
Avifaune	■	■	■	■		Bondrée api. (PN), Busard St M. (PN), Faucon créc. (PN), Pic noir (PN), Hirondelle rust. (PN), Sittelle torchepot (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■	■			PN : Sérotine co., Noctule co., Pipistrelle co., Ecreuil r.
Entomofaune	■	■	■	■	■	Mante religieuse (PR), Grillon d'I. (PR), Oedipode turq. (PR), Grande tortue (PR), Argus b.-n., Demi-deuil
Amphibiens	■	■	■	■		Grenouille agile (PN), Triton crêté (PN), Triton palmé (PN)
Reptiles	■	■	■	■		PN : Lézard vert, Lézard des mur., Vipère aspic
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■	■	Catapode des gr. (PR), Orpin de B. (PR), Bulliarde de V. (PR), Alysson à calices p.
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Végétations des rives exondées*, Landes sèches**, Pelouses calcaires du M.*, Pelouses à <i>Corynephorus c.*</i>
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Arc sud boisé francilien, réseau de pelouses et de landes du Gâtinais français
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■			Réseau de vasques
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Boucles de randonnées, GR 11, VTT, varappe
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		4 habitats d'intérêt communautaire*(prioritaire**)
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce périmètre vise à conforter les franges des forêts départementales des Grands Avaux et de la Coudraye pour des raisons écopaysagères et d'accueil du public. Cette action s'inscrit dans un objectif plus global de protection de la cuesta boisée (lisière structurante) qui marque la limite entre les plateaux de Brie et du Gâtinais. Une procédure d'expropriation serait à envisager pour les enclaves privées existant au sein du massif départemental.



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
180,2	123	1,6	4	5,6	3

Propriétés publiques

-  Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
-  Propriété départementale acquise avant 2012

Périmètres fonciers

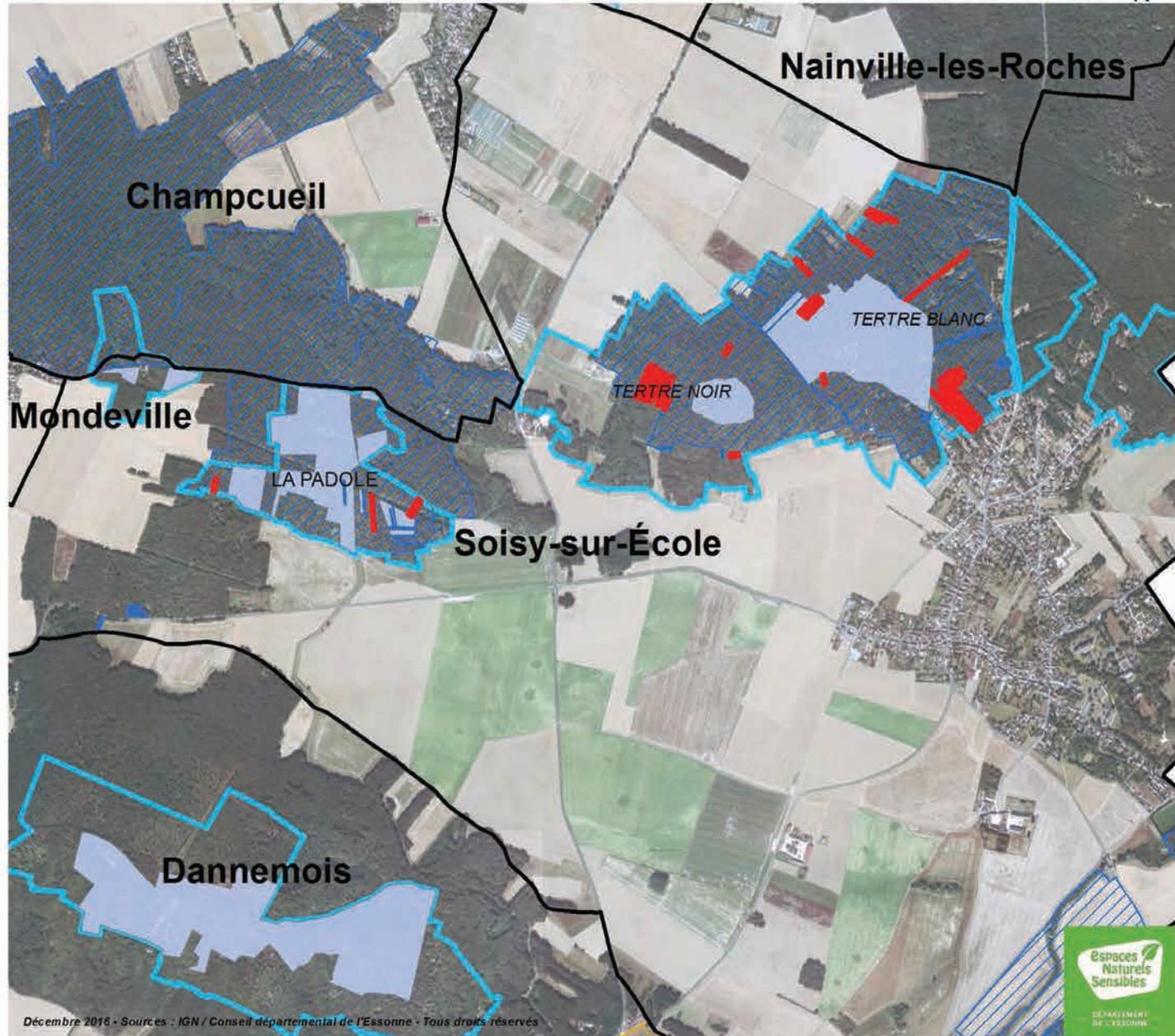
-  Périmètre départemental d'intervention foncière
-  Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

-  Zone de préemption départementale
-  Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

-  Limite communale
-  Communes concernées



16 - Tertres noir et blanc, la Padôle

Unité biogéographique : Gâtinais, Vallée de l'École

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.485265 / long. : 2.483639 (Tertres), lat. : 48.481695 / long. : 2.462091 (Padôle)



Présentation : Le Tertre Blanc (135 m) et son voisin le Tertre Noir (138 m) sont deux buttes témoins, composées de sable et grès de Fontainebleau, et couronnées de calcaire d'Etampes. Elles dominent le village de Soisy-sur-Ecole d'une soixantaine de mètres.



Le site de la Padôle se compose également d'un éperon sablo-gréseux culminant également à 135 m et situé entre Soisy-sur-Ecole et Mondeville. Les habitats les plus intéressants se situent au niveau des pentes mais surtout sur la partie sommitale de ces reliefs où affleurent les dalles de grès ou les bancs calcaires. Ces trois reliefs sont couverts de boisements plus ou moins denses (chênaies, pinèdes, taillis de châtaigniers...).

Commune : Champcueil, Soisy-sur-Ecole

Intercommunalité : CC du Val d'Essonne (CCVE), CC des 2 Vallées.

Surface du PDIF : 157,5 ha

Etat du foncier : propriétés privées, départementales ENS (1,6 ha) et communales (1,6 ha)

Urbanisme : ND, quelques parcelles en NC (POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Buttes sableuses du Tertre Blanc et du Tertre Noir », « Les Réages Tortus » - PNR du Gâtinais français

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption

Occupation du sol : boisements, pelouses sablo-calcaires, landes sèches, ourlets forestiers thermophiles, fourrés, carrières, pinèdes, chênaies mixtes thermophiles et supra-méditerranéennes, chênaies-charmaies

Pratiques et usages : promenade, randonnée pédestre et équestre, VTT, chasse, habitat précaire

Principales dynamiques : enrichissement, intensification de la fréquentation

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, piétinement, érosion des sols, engins motorisés, feux, mitage paysager, dépôts sauvages

- degré de vulnérabilité : fort

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■		Buttes témoins, anciennes carrières
Paysages	■	■	■	■	■	Panoramas sur la vallée de l'École
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Abris rupestres, carrières, aqueduc
Avifaune	■	■	■	■		Pic noir (PN), Martin pêcheur d'E. (PN)
Mammifères dont chiroptères	■					Renard, chevreuil
Entomofaune	■					Pas d'informations
Amphibiens						Sans objet
Reptiles	■	■	■			Lézard vert (PN), Lézard des murailles (PN)
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■	■	Alisier de F. (PN), Violette des roc. (PR), Pissenlit erythrosp. (PR), Porcelle tach. (PR), Amélanchier à f. ov. (PR), Herbe aux c. (PR), Laser bl. (PR), Orpin de B. (PR), Hutchinsie des p. (PR)
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Pelouses calc. des sables xér.*, Pelouses calcicoles sub-atlantiques xérophiles*, Chênaies therm. et supra-méditerranéennes*
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Réseau de platières de la vallée de l'École, Arc boisé sud francilien
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■				Vasques
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		GR 11, randonnée équestre, VTT, varappe
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		3 habitats communautaires*
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce périmètre vise à préserver 3 buttes remarquables, paysages typiques du Gâtinais français, qui sont menacées par des contraintes multiples de plus en plus fortes. Un « périmètre de remembrement forestier » pourrait également être expérimenté avec le PNR et la commune en vue de résorber le fort mitage paysager qui s'exerce en périphérie de Soisy-sur-Ecole (un des principaux secteurs de cabanisation de l'Essonne).



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
82,9	0	0	0	0	0

Propriétés publiques

Propriété départementale acquise avant 2012

Périmètres fonciers

Périmètre départemental d'intervention foncière

Parcelle stratégique

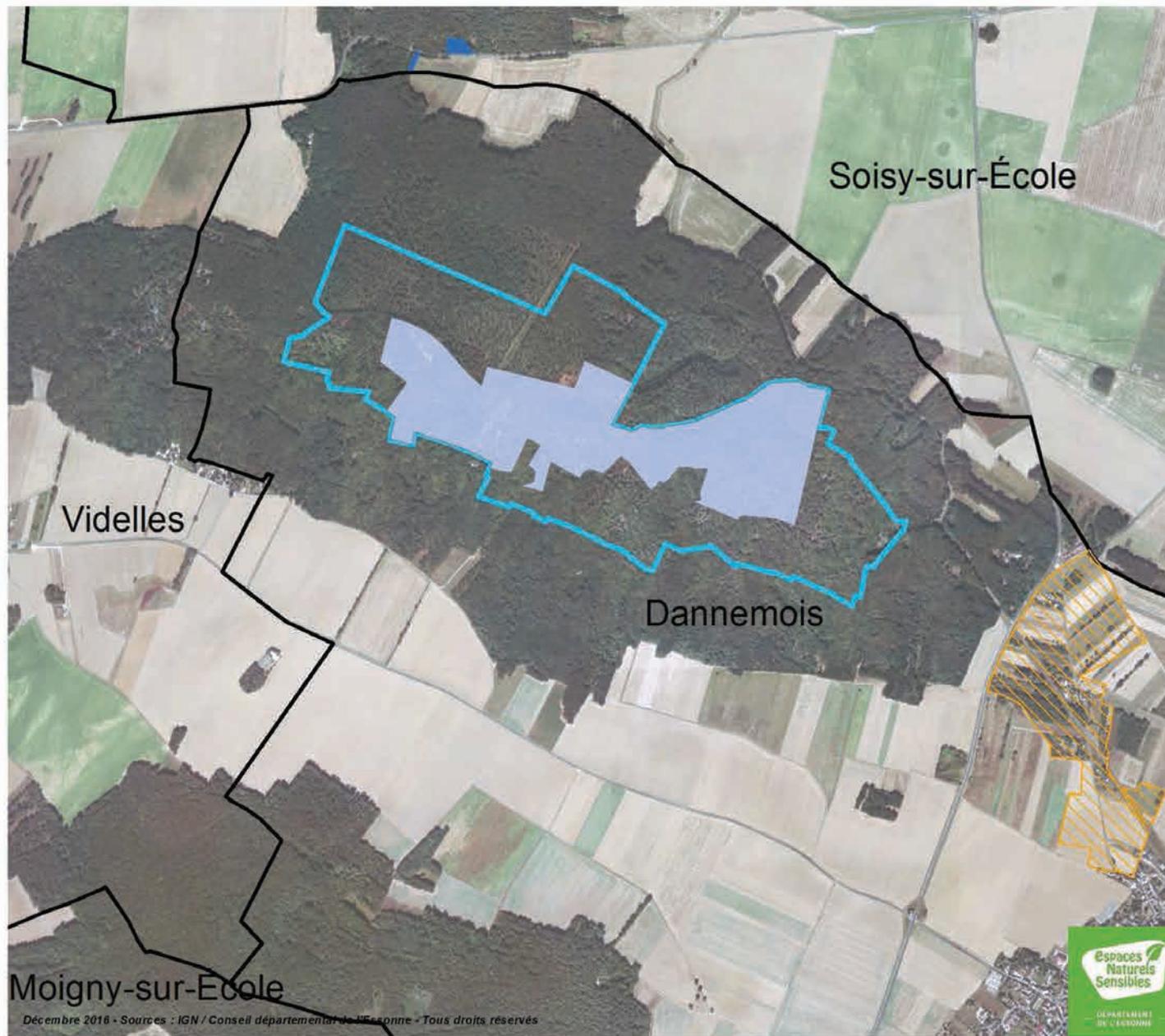
Zones de préemption ENS

Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

Limite communale

Commune concernée



17 - La Louvetière

Unité biogéographique : Gâtinais, Vallée de l'Ecole

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.467751 / long. : 2.458981



Présentation : Culminant à environ 130 m, la platière de la Louvetière est localisée au sein d'un vaste massif boisé entouré de cultures. Elle couvre une surface importante et abrite une grande diversité de formations



végétales compte tenu des variations de substrat : grès et sables de Fontainebleau sur la partie sud, calcaires de Beauce au niveau du plateau central. Les crêtes de grès s'étendent d'est en ouest et constituent des habitats déterminants accueillant des espèces à fort intérêt patrimonial.

Commune : Dannemois

Intercommunalité : CC des 2 Vallées

Surface du PDIF : 82,9 ha

Etat du foncier : propriétés privées

Urbanisme :

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « La Louvetière »

PNR du Gâtinais Français - Réserve de Biosphère du Pays de Fontainebleau

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé)

Occupation du sol : boisements, pelouses, ourlets forestiers thermophiles, landes sèches, chênaies thermophiles et supra-méditerranéennes, chênaies-charmaies, chênaies acidiphiles

Pratiques et usages : carrières, chasse, randonnée, sylviculture,

Principales dynamiques : enrichissement, intensification de la fréquentation, cabanisation

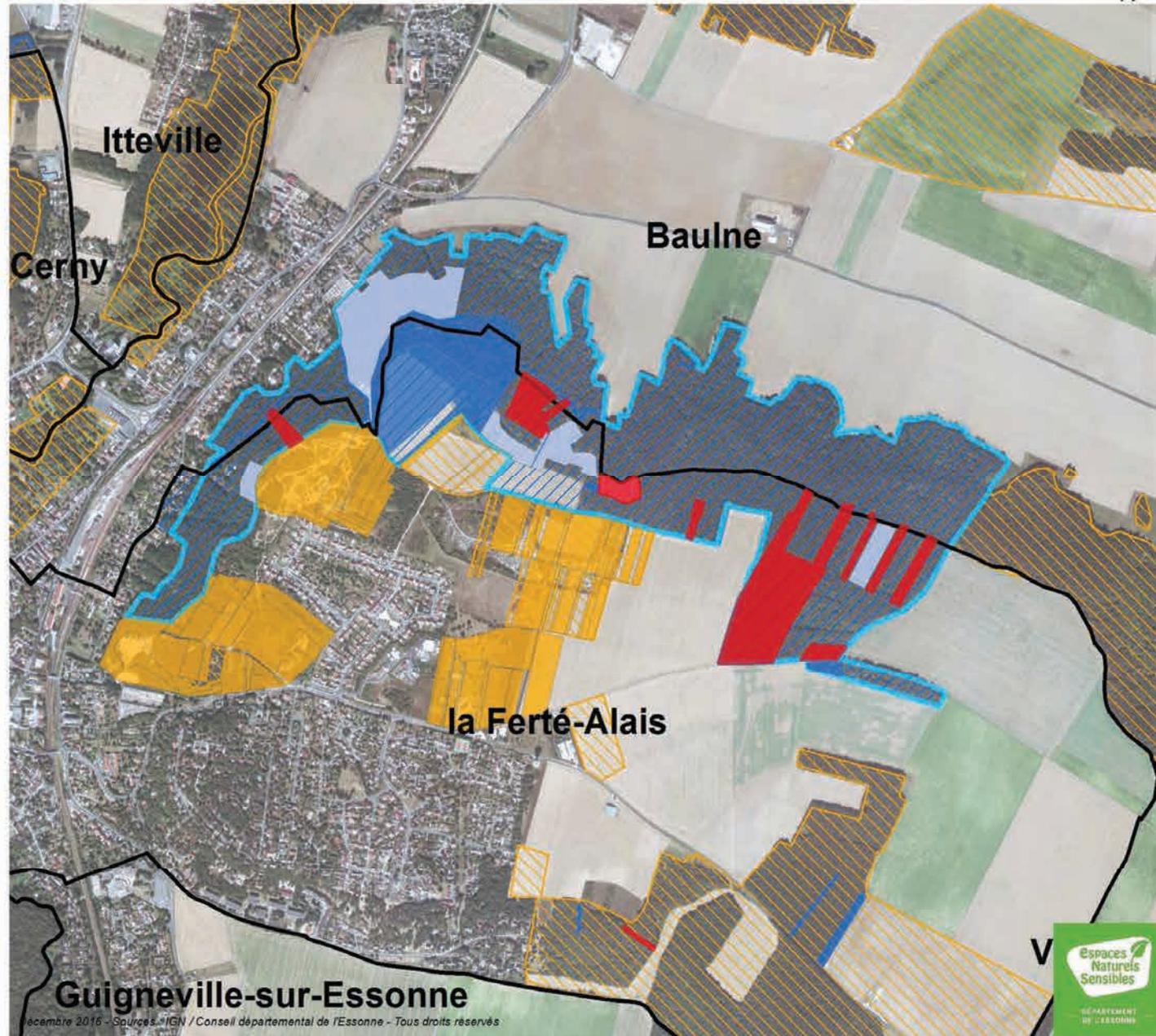
Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, piétinement, résineux, dépôts sauvages, véhicules motorisés, mitage des franges
- degré de vulnérabilité : **faible**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Chaos gréseux
Paysages	■	■	■	■		Panorama sur la vallée de l'Ecole, paysages de landes
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Carrières, aqueduc, abris ornés
Avifaune	■	■	■	■		Martin p. d'E. (PN), Pic n. (PN), Bergeron. des r. (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■	■			Renard roux, Chevreuil
Entomofaune	■	■	■			Demi-Deuil
Amphibiens						Sans objet
Reptiles	■	■	■	■		Couleuvre d'Esculape (PN), Coronelle lisse (PN)
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■	■	Orpin hér. (PR), Orchis bouff., Scille d'aut. (PR), Renoncule des m., Alisier de F. (PN), Amélanancier à f. ov. (PR), Pissenlit des m. (PR), nombreuses esp. de lichens
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Formations amphibies, et des rives exondées et mares*, Pelouses silic. ouvertes médio-europ.*, Pelouses calc. sub-atl. méso-xéroclin.*, Végétation des rochers et falaises int. silic.*
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Réseau de platières de la vallée de l'Ecole, Arc boisé sud francilien
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■					Vasques
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■			Randonnée (GR 11), VTT, varappe
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Plusieurs habitats communautaires, lichens
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce nouveau périmètre vise à contribuer à la constitution d'un réseau de platières protégées en vallée de l'Ecole, en continuité avec celles du massif de Fontainebleau et des Trois Pignons. Une zone de préemption devra être instaurée en accord avec la commune. Dans un premier temps, les acquisitions se limiteront aux habitats prioritaires en partie sommitale de la butte.



PDIF en ha	Zones de Prémption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
105	105	10,9	9	19,9	19

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété communale

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées

18 - Domaine départemental et communal de la Justice

Unité biogéographique : Gâtinais français, moyenne vallée de l'Essonne
Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.488852 / long. : 2.370308

Présentation : En bordure du plateau du Gâtinais, le domaine de la Justice est composé de terrains communaux et départementaux. Il s'implante sur les coteaux de l'Essonne au niveau du site paysager majeur dit du « Verrou de la Ferté-Alais ». Il est occupé par une mosaïque de milieux naturels (bois, friches, pelouses, cultures...). Ce plateau est limité à l'ouest et au nord par de fortes pentes boisées qui dominent la vallée et le plateau de Brie. Il jouxte les lotissements de la Ferté-Alais en contribuant fortement au cadre de vie local. La sablière de la Roche aux Balles et la Platière de la Justice (carrière de grès) forment des entités paysagères remarquables au sein de ce périmètre.



Communes : La Ferté-Alais, Baulne
Intercommunalité : CC du Val d'Essonne (CCVE)
Surface du PDIF : 105 ha
Etat du foncier : propriétés privées et départementales (19,9 ha)

Urbanisme : espace boisé (zone ND), zone agricole (zone NC), une petite surface en UH-EBC (POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :
 ZNIEFF de type 1 « Platières et carrières de la Justice » et « Le Puy sauvage »
 ZNIEFF de type 2 « Vallée de l'Essonne, de Malesherbes à la Seine »
 PNR du Gâtinais français

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption départementale et communale

Occupation du sol : boisements, cultures, pelouses calcicoles
Pratiques et usages : promenade agriculture, chasse, gestion conservatoire, pâturage

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

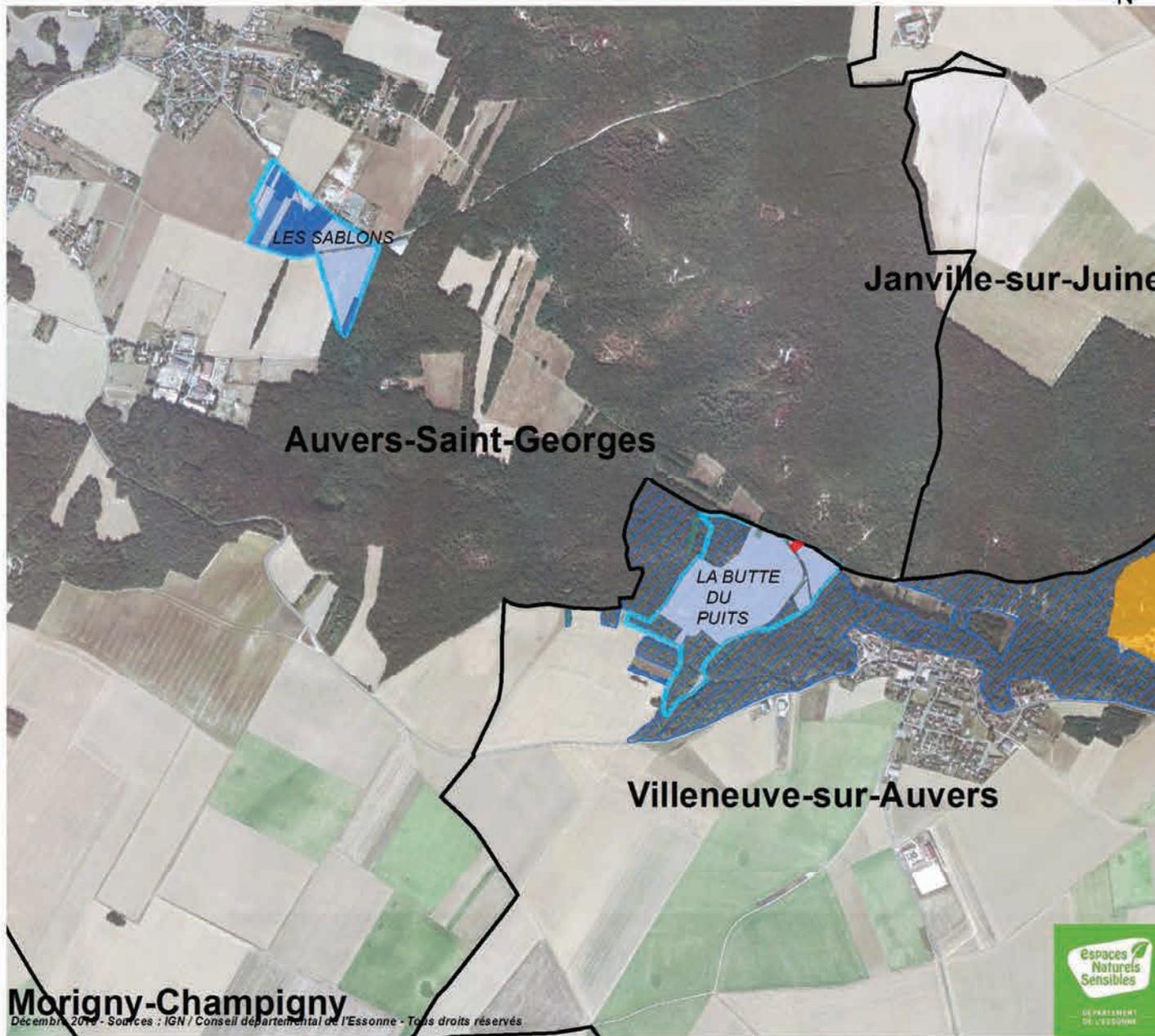
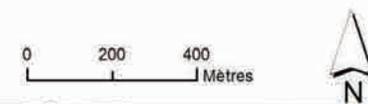
- types de menaces : fermeture du milieu (régression des pelouses), dépôt sauvages (déchets verts), urbanisation, fréquentation par les motos et les quads, vandalisme
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Dalles et chaos gréseux, cuesta, carrières
Paysages	■	■	■	■	■	Points de vue : vallée de l'Essonne. « Verrou » de La Ferté-Alais
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Site archéologique, abris ornés, fours à chaux
Avifaune	■	■	■	■		PN : Pic noir, Pie-grièche écorcheur
Mammifères dont chiroptères	■	■	■	■		PN : Grand et Petit Murins, Sérotine com., Noctule com., Pipistrelle de K.
Entomofaune	■	■	■	■	■	Caloptène it., Grillon d'It. (PR), Oedipode t. (PR), Conocéphale gr. (PR), Petite Violette, Mélitée du pl. (PR)
Amphibiens	■	■	■	■	■	Pélolyte p., Grenouille r.
Reptiles	■	■	■	■		PN : Lézard vert, Vipère asp.
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■	■	Stippe p. (PR), Barbon (PR), Hutchinsie (PR), Jusquiame n., Campanule à filles de p.r., Sabline sét., Tourette gl.
Habitats naturels	■	■	■	■		Pelouses sablo-calcaires**, Chênaie mésophile thermo.*
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Réseau des buttes gréseuses du Gâtinais
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■					Mares temporaires
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■	■	GR 11, animations, ferme pédagogique, proximité du pôle touristique de Cerny
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■	■	1 habitat communautaire**, 1 habitat d'intérêt régional*, nombr. espèces protégées et/ou d'intérêt patrimonial
Etat global de conservation	■	■	■	■		Fort

Actions à engager au titre des ENS : ce périmètre s'appuie sur la configuration des zones de préemption en vigueur. Le Conseil général concentrera son action au nord du site (friches, pentes boisées et platières) en complémentarité de la Commune qui bénéficie d'une délégation du droit de préemption au Sud (carrières et espaces agricoles). Deux périmètres de cession sont identifiés au Sud-Est au niveau de parcelles boisées isolées.

Carrière des Sablons et Butte du Puits
Communes d'Auvers-Saint-Georges et Villeneuve-sur-Auvers



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
21	20	2,3	0,04	2,34	11,14

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété communale
- Propriété étatique

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées

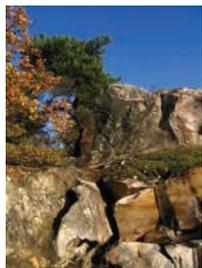
19 - Carrière des Sablons et Butte du Puits

Unité biogéographique : Moyenne vallée de la Juine

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.486441 / long. : 2.225488 (Sablons), lat. : 48.4780 / long. : 2.25065 (Puits)

Présentation :

Située à 10 km au nord-est d'Etampes, l'ancienne sablière des Sablons fait partie de la Réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne. Sur le site se trouvent également des formations herbacées riches en insectes et espèces végétales de fort intérêt patrimonial. Le site de la Butte du Puits s'étend au niveau d'un rebord de plateau et d'un coteau de vallon sec orienté Est-Ouest. Comprenant une ancienne carrière de grès, le site abrite également de remarquables pelouses et ourlets sur substrat calcaire et sablo-calcaire.



Communes : Villeneuve-sur-Auvers, Auvers-Saint-Georges

Intercommunalité : CC Entre Juine et Renarde (CCEJR)

Surface du PDIF : 7,4 ha

Etat du foncier : propriétés privées et départementales (2,34 ha)

Urbanisme : zone naturelle ou forestière (zones ND, NC), pelouses classées en zone NAUL (espace naturel à vocation ludique) (POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF type 1 « La Roche Ronde », « Les Sablons » et de type 2 « Basse Vallée de la Juine ». Site inscrit et site classé « Vallée de la Juine ». PNR du Gâtinais français. Réserve naturelle nationale. Réserve de biosphère de Fontainebleau.

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption (extension en 2011)

Occupation du sol : prairies calcicoles et de fauche, friches, ourlets, boisement rudéral, chênaie sessile, landes à callunes, boisements de pins, forêt de feuillus

Pratiques et usages : quads, VTT, varappe, chasse, randonnée pédestre, dépôts sauvages, places de feu, plantations de résineux

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fréquentation excessive du site de la Roche Ronde, vététistes, varappeurs (piétinement des pelouses sur les roches), fermeture du milieu, mitage paysager (cabanisation)
- degré de vulnérabilité : **moyen**

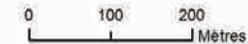
Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Coupe géologique : Falun de Jeurs, calcaire grossier d'Etrechy, riche faune fossile (sédiments du Stampien)
Paysages	■	■	■			Paysages de chaos gréseux, d'étendues sableuses ou de landes à callune, pinèdes
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Anciennes carrières, vestiges d'exploitation, abri orné préhistorique
Avifaune	■	■	■			Pic noir (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■	■			Blaireau
Entomofaune	■	■	■	■		Mante religieuse (PR), Flambé (PR), Criquet italien (PR), Conocéphale gracieux (PR), Licine ponctué
Amphibiens						Pas d'information
Reptiles	■	■	■	■		Vipère aspic (PN)
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■	■	Orobanche pourprée (PR), Campanule à files de pêcher, Laïche de S., Valériane dio.
Habitats naturels	■	■	■	■		Landes campino-flandriennes à <i>Erica cinerea</i>
Continuités écologiques	■	■	■			Arc boisé sud francilien, réseau de pelouses et platières du Gâtinais
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau						Sans objet
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Important public scolaire annuel. Itinéraires de découverte, varappe, GR11
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		1 habitat d'intérêt communautaire
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS :

Ce projet de PDIF vise à conforter la protection de la réserve naturelle des sites géologiques, tout en incluant des éléments patrimoniaux périphériques (paysage et habitats naturels...). A terme, en fonction des dynamiques foncières, une extension pourrait être envisagée pour maîtriser les phénomènes de mitage dans la vallée sèche d'Auvers à Villeneuve.

**Sablères de Villemartin, des Monceaux et du Mississipi
Commune de Morigny-Champigny**



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
25,8	12,6	0,3	3	3,3	13

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété communale
- Propriété étatique

Périmètres fonciers

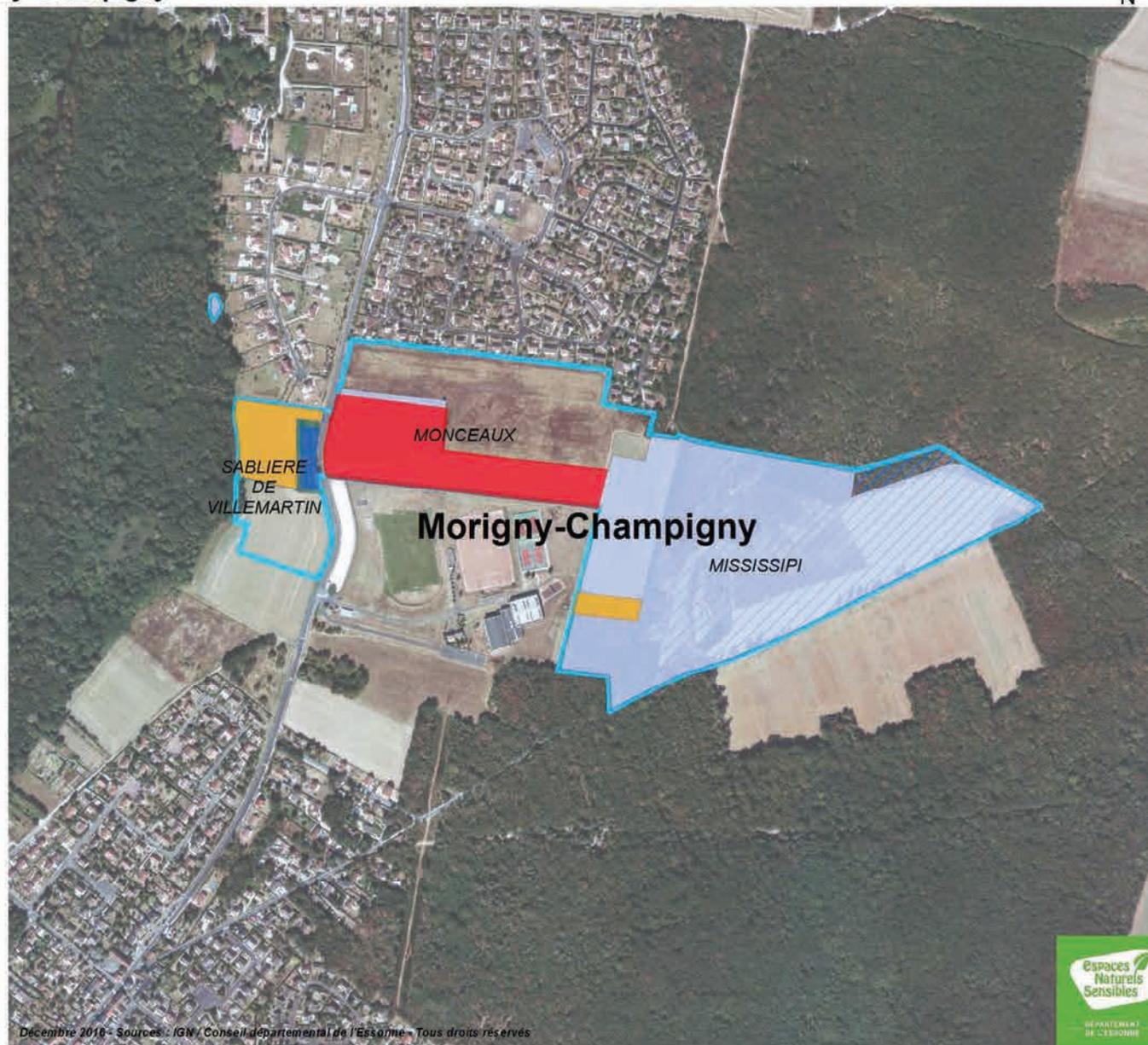
- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Commune concernée



Décembre 2016 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés



20 - Sablières de Villemartin, des Monceaux et du Mississippi

Unité biogéographique : Moyenne vallée de la Juine

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.4543 / long. : 2.197783 (Villemartin)



Présentation : La sablière de Villemartin, connue aussi sous les toponymes de « Trou à Coquilles » et de sablière de « la Falunière », se situe en val de Juine, à 3 km au nord d'Étampes. Véritable rupture au sein du tissu urbain de Morigny-Champigny, cet ensemble constitue une coulée verte



reliant les coteaux boisés au fond de vallée. La carrière du Mississippi est en cours de remblaiement : un front de taille devrait y être maintenu par l'exploitant.

Commune : Morigny-Champigny

Intercommunalité : CC Étampois Sud Essonne (CCESE)

Surface du PDIF : 25,8 ha

Etat du foncier : propriétés privées, du département (3,3 ha)

Urbanisme : ND(POS), NAUL (en cours de transformation en N dans futur PLU)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFFs de type 1 (zone humide) et 2 « Basse Vallée de la Juine »

Sites classés « Sablière de la Falunière », « Vallée de la Juine » (en instance de classement)

Site inscrit « Vallée de la Juine »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé, carrière et site géologique)

Occupation du sol : boisements, pelouses calcicoles, fronts de taille

Pratiques et usages : randonnée pédestre et découverte de la géologie

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, érosion, prélèvements sauvages (fossiles), dépôts sauvages, remblaiements, pillages
- degré de vulnérabilité : **moyen**

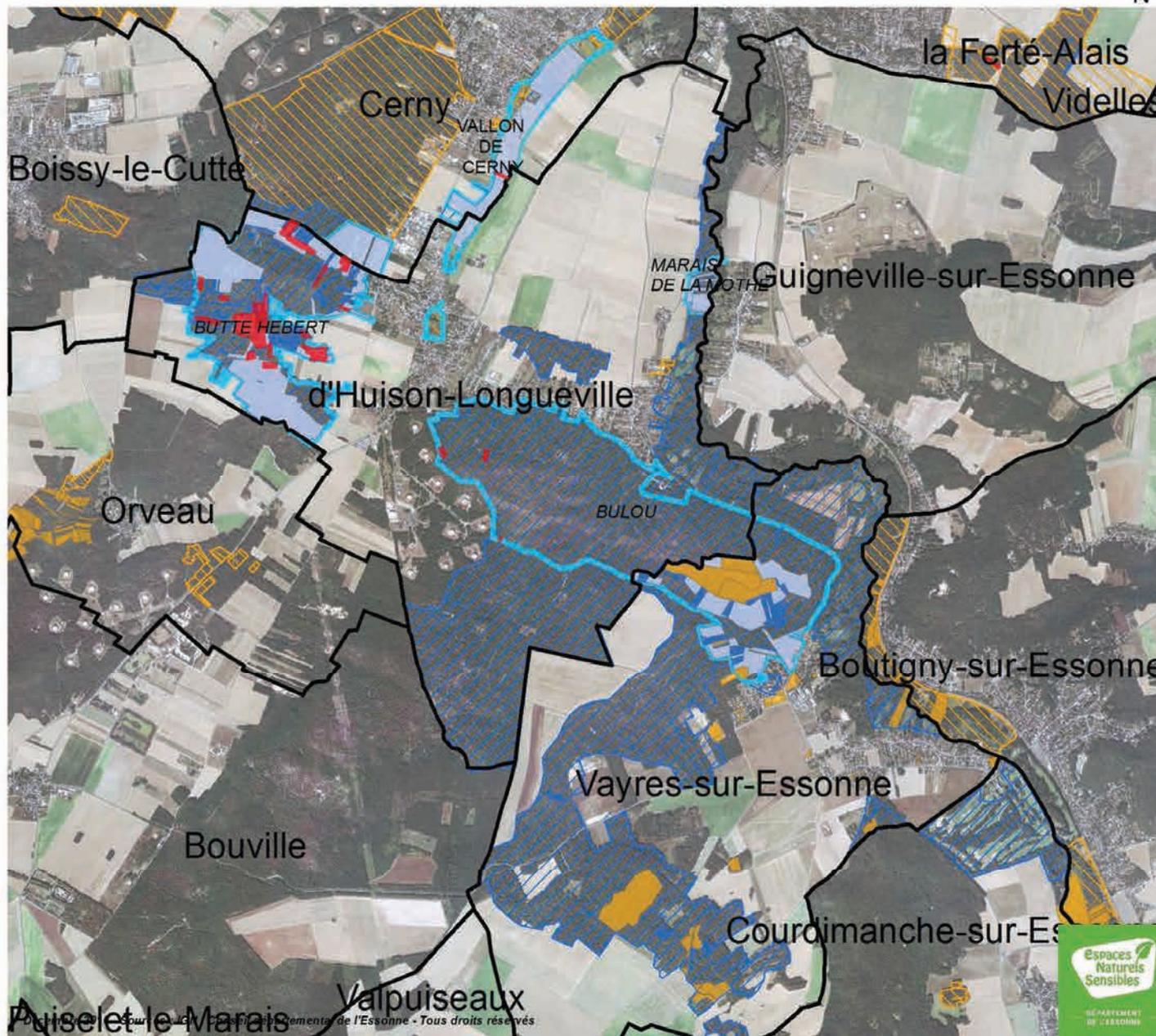
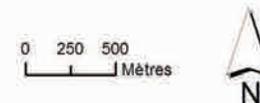
Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	2 fronts de taille, Falun de Jeurs, Falun de Morigny, Calcaire grossier d'Étrechy, découverte de nombreux fossiles, carrières
Paysages	■	■	■			Vallée de la Juine
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Monuments classés (polissoir néolithique, ancienne abbaye, château de Jeurre) ou inscrits (châteaux de Morigny)
Avifaune	■	■	■			Guêpier d'E., Hirondelle de r.
Mammifères dont chiroptères						Pas d'information
Entomofaune						Pas d'information
Amphibiens						Sans objet
Reptiles						Pas d'information
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■			Armérie des s., Œillet prolif.
Habitats naturels	■	■	■			Prairies sèches
Continuités écologiques	■	■	■	■		Coulée verte entre la vallée et les coteaux (coupure d'urbanisation)
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau						Sans objet
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Site géologique, proximité d'espaces sportifs, piste cyclable
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Patrimoine géologique d'une grande valeur
Etat global de conservation	■	■				Faible

Actions à engager au titre des ENS :

Ce périmètre vise à conforter la protection des sites de la réserve géologique, à maintenir la coulée verte reliant le coteau Est de la Juine au fond de vallée et à protéger les abords du polissoir préhistorique (monument classé). Cette rupture d'urbanisation est importante localement en terme de trame verte. Le périmètre permettra également l'aménagement d'une promenade interconnectée à la piste cyclable longeant la route départementale.

Bûlou, Butte Hébert, Vallon de Cerny et Marais de la Mothe Communes de D'Huison-Longueville, Vayres-sur-Essonne, Cerny et Guigneville-sur-Essonne



PDUF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
375,8	364,7	17,7	3,1	20,8	6

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété communale
- Propriété étatique

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

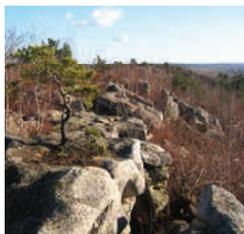
- Limite communale
- Communes concernées



21 - Bûlou, Butte Hébert, Vallon de Cerny et Marais de la Mothe

Unité biogéographique : Moyenne Vallée de l'Essonne

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.448546 / long. : 2.340345



Présentation : Localisé au cœur de l'Arc boisé sud francilien, les platières gréseuses de la Butte Hébert et du Bûlou abritent des paysages typiques du Gâtinais : ces crêtes rocheuses recèlent notamment des landes à bruyères plus ou moins colonisées par les ligneux (bouleaux, pins). De nombreux vestiges y témoignent d'une exploitation ancienne du grès.



Avec ses cressonnières et ses coteaux agricoles, le rû de Cerny compose des paysages pittoresques mais menacés. Des prospections menées en 2010 y ont révélé des insectes remarquables, typiques des zones humides ainsi qu'un intérêt piscicole certain.

Commune : Cerny, D'Huisson-Longueville, Vayres-sur-Essonne, Guigneville-sur-Essonne

Intercommunalité : CC du Val d'Essonne (CCVE)

Surface du PDIF : 370,5 ha

Etat du foncier : propriétés privées, départementales ENS (20,8 ha), communales (13,3 ha).

Urbanisme : zone boisée ND, zone agricole NC (POS), Espace Boisé Classé

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFFs de type 1 « Platières de D'Huisson ouest / Orveau », « Carrière de la Roche Cassée », « Plateau de Bûlou à D'Huisson-Longueville » et de type 2 « Vallée de l'Essonne de Malesherbes à la Seine » - PNR du Gâtinais français

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption

Occupation du sol : boisements silicoles (châtaigniers), landes, chaos rocheux, carrières, friches et boisement humides, potagers

Pratiques et usages : jardins familiaux, pêche, pâturage, agriculture, sylviculture, chasse

Principales dynamiques : fermeture des milieux, envasement du Rû de Cerny

Contraintes et menaces :

- types de menaces : urbanisation des franges, mitage (cabanisation), dépôts sauvages, espèces invasives, dégradation de la qualité de l'eau, incendies, véhicules motorisés, enrichissement rapide des landes
- degré de vulnérabilité : **fort**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale	Principaux intérêts
Géologie	■ ■ ■ ■ ■	Buttes témoins, crêtes et chaos gréseux, carrières
Paysages	■ ■ ■ ■ ■	Paysages de landes, points de vue remarquables, chaos et platières pittoresques
Culture, histoire, architecture	■ ■ ■ ■ ■	Lavoirs, abris rupestres
Avifaune	■ ■ ■ ■ ■	Mésange h. (PN), Martin p. d'E. (PN), Pic vert, Faucon h. (PN), Pipit des a. (PN)
Mammifères dont chiroptères	■ ■ ■ ■ ■	Putois d'E., Pipistrelle commune (PN)
Entomofaune	■ ■ ■ ■ ■	Flambé (PR), Oedipode turquoise (PR), Damier du pl. (PR), Sylvandre (PR)
Amphibiens	■ ■ ■ ■ ■	Grenouille verte (PN)
Reptiles	■ ■ ■ ■ ■	
Poissons	■ ■ ■ ■ ■	Lamproie de P. (PN), Vandoise (PN), frayères à poissons
Flore	■ ■ ■ ■ ■	Alisier de F. (PN), Amélanchier à files ov. (PR), Hutchinsie des p. (PR), Gesse noire (PR), Catapode des gr. (PR), Orpin hér. (PR)
Habitats naturels	■ ■ ■ ■ ■	Landes sèches*, Pelouses sablo-calc mésoxéro., Formations amph. des rives exondées, des étangs et mares*, Pelouse saxicole*
Continuités écologiques	■ ■ ■ ■ ■	Arc boisé sud francilien, réseau de platières du Gâtinais
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■ ■ ■ ■ ■	Rû, sources, mares ; étang
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■ ■ ■ ■ ■	GR 111A, projet de boucle départementale, VTT
Valeur patrimoniale globale	■ ■ ■ ■ ■	Plusieurs habitats communautaires*, intérêt piscicole du Rû
Etat global de conservation	■ ■ ■ ■ ■	Moyen

Actions à engager au titre des ENS: Ce périmètre vise à conforter la protection de l'Arc boisé sud francilien et à résorber le mitage paysager en moyenne vallée de l'Essonne. Il s'agira d'étendre et mettre à jour les périmètres de préemption ENS en lien avec les communes. La location de terrains pourrait également être initiée sur le plateau du Bûlou.



PDIIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
126,8	126,8	24	7,21	31,21	24,6

Propriétés publiques

-  Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
-  Propriété départementale acquise avant 2012
-  Propriété départementale hors ENS
-  Propriété communale

Périmètres fonciers

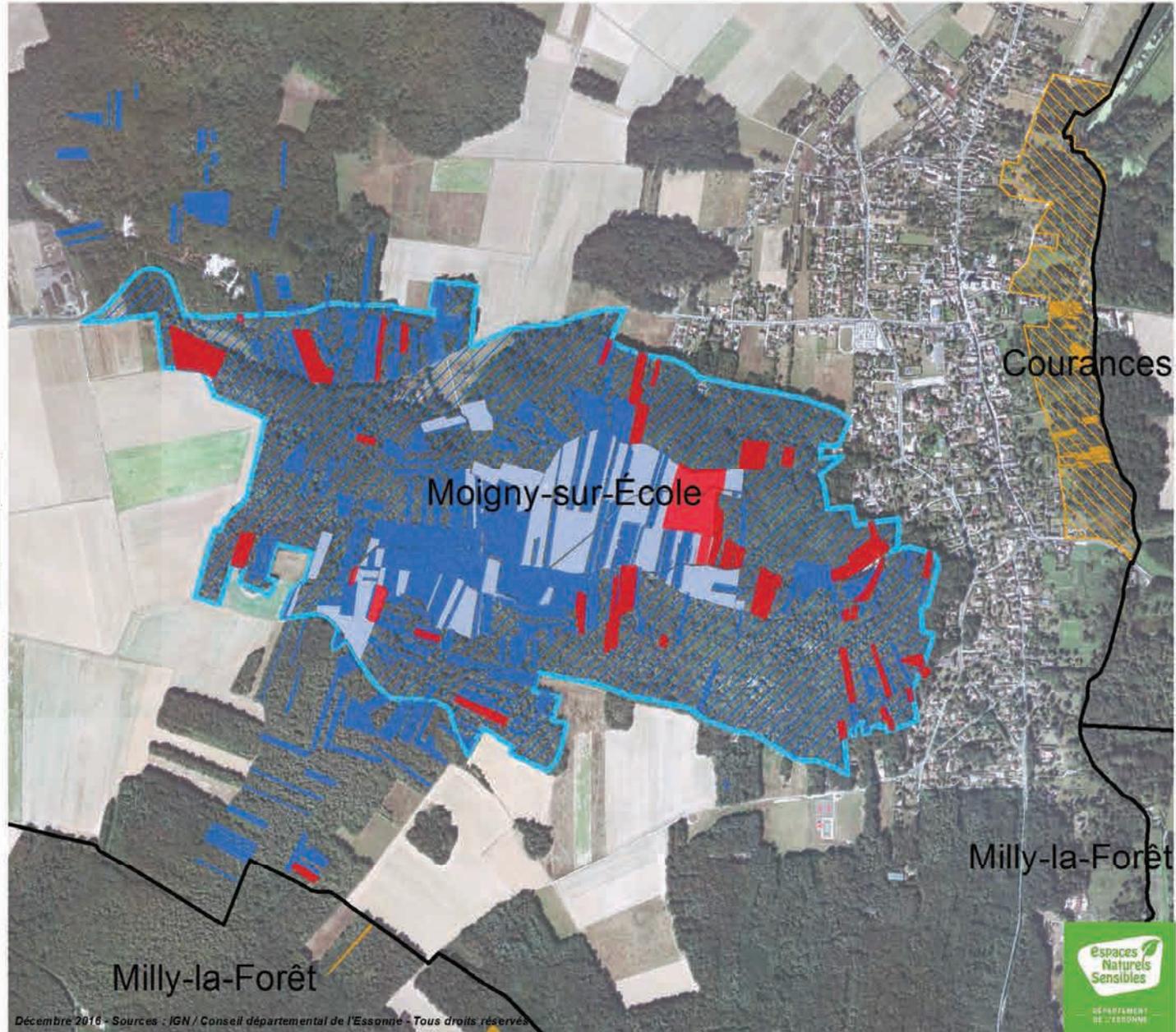
-  Périmètre départemental d'intervention foncière
-  Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

-  Zone de préemption départementale
-  Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

-  Limite communale
-  Commune concernée



22 - Platière de Bellevue

Unité biogéographique : Vallée de l'Ecole

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.424772 / long. : 2.444923

Présentation : Dans le Gâtinais, la Platière de Bellevue se localise au coeur d'un massif forestier s'étendant sur un plateau, bordé par la vallée de l'Ecole à l'Est, et la vallée de l'Essonne à l'Ouest. Ce site est à rattacher, par ses paysages de platières et chaos gréseux, au massif forestier de Fontainebleau, dont il constitue un prolongement. La géologie et géomorphologie tout à fait particulières du site (platières gréseuses) jouent un rôle essentiel dans la mise en place des milieux naturels.



Commune : Moigny-sur-Ecole

Intercommunalité : CC des 2 Vallées

Surface du PDIF : 125,1 ha

Etat du foncier : propriétés privées et départementales (31,21 ha)

Urbanisme : Zone ND (terrains boisés classés), NC, NAUL (1 parcelle)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

Site Natura 2000 « Buttes gréseuses de l'Essonne (FR1100806) »

ZNIEFF de type 1 « Platière de Bellevue ». PNR du Gâtinais français

Espaces Naturels Sensibles : recensement, zone de préemption communale, acquisitions départementales (échanges, amiable)

Occupation du sol : formations amphibies, des rives exondées, des mares ; pelouses sèches silicicoles ; pelouses calcarico-siliceuses ; végétation de rochers et falaises intérieures siliceuses

Pratiques et usages : chasse, exploitation de taillis (production de bois de chauffe), introduction de résineux sur les secteurs de landes, anciennes extractions de grès (modification du paysage, réduction de la superficie des platières : des fronts de taille et aplats gréseux secondaires ont succédé aux dalles de grès et calcaires affleurants), carrière en exploitation (production traditionnelle de pavés)

Principales dynamiques : envahissement du milieu par la végétation ligneuse

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture des milieux, fréquentation par les engins motorisés, piétinement dû à la fréquentation
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■		Platière gréseuse, fronts de taille, chaos, sables
Paysages	■	■	■	■		Panoramas, paysages de landes, chaos pittoresques
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Abris ornés préhistoriques, anciennes carrières
Avifaune	■	■	■			Pic noir (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■	■			Pipistrelle c., Fouine, Belette
Entomofaune	■	■	■	■	■	Ecaille chinée, nbreux lépido.
Amphibiens	■	■	■	■		Alyte accoucheur (PN)
Reptiles	■	■	■			Lézard v.
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■		Renoncule à fleurs en boule (PN), Hutchinsie (PR), Laïche de H. (PR), Silène visqueux (PR)
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Pelouses pionnières sur dômes rocheux*, Végétation annuelle des rives exondées*, Landes sèches*
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Réseau de platières de la vallée de l'Ecole, Arc sud francilien
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■			Réseau de vasques, nappe du stampien
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Boucle de randonnée, GR, VTT, proximité pôle touristique Milly, CGB, gîtes
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Plusieurs habitats d'intérêt communautaire*
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : l'action foncière a été précédemment menée sous forme d'échanges et d'achats amiables. Pour pouvoir engager une gestion globale du site, une intensification de ces démarches sera nécessaire. La mise à jour des périmètres de préemption devra être opérée en concertation avec la commune : leur extension permettra de protéger de petites platières annexes et leurs versants (mitage). Au nord et au sud du site, des périmètres de cession foncière permettront de revendre ou d'échanger des terrains dispersés sans valeur écologique spécifique : cette démarche sera menée en lien avec les « remembrements forestiers » conduits par le PNR du Gâtinais français et le CRPF avec lesquels il conviendra d'établir un partenariat.

**Coteaux de Pierrefitte, Marais de Vaujouan, Carrières du Four Blanc et de Vaulnay, Source de la Louette
Communes d'Etampes, Saint-Hilaire et Châlo-Saint-Mars**



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
157,5	156	36,4	20,5	56,9	36

Propriétés publiques

-  Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
-  Propriété départementale hors ENS
-  Propriété communale
-  Propriété étatique

Périmètres fonciers

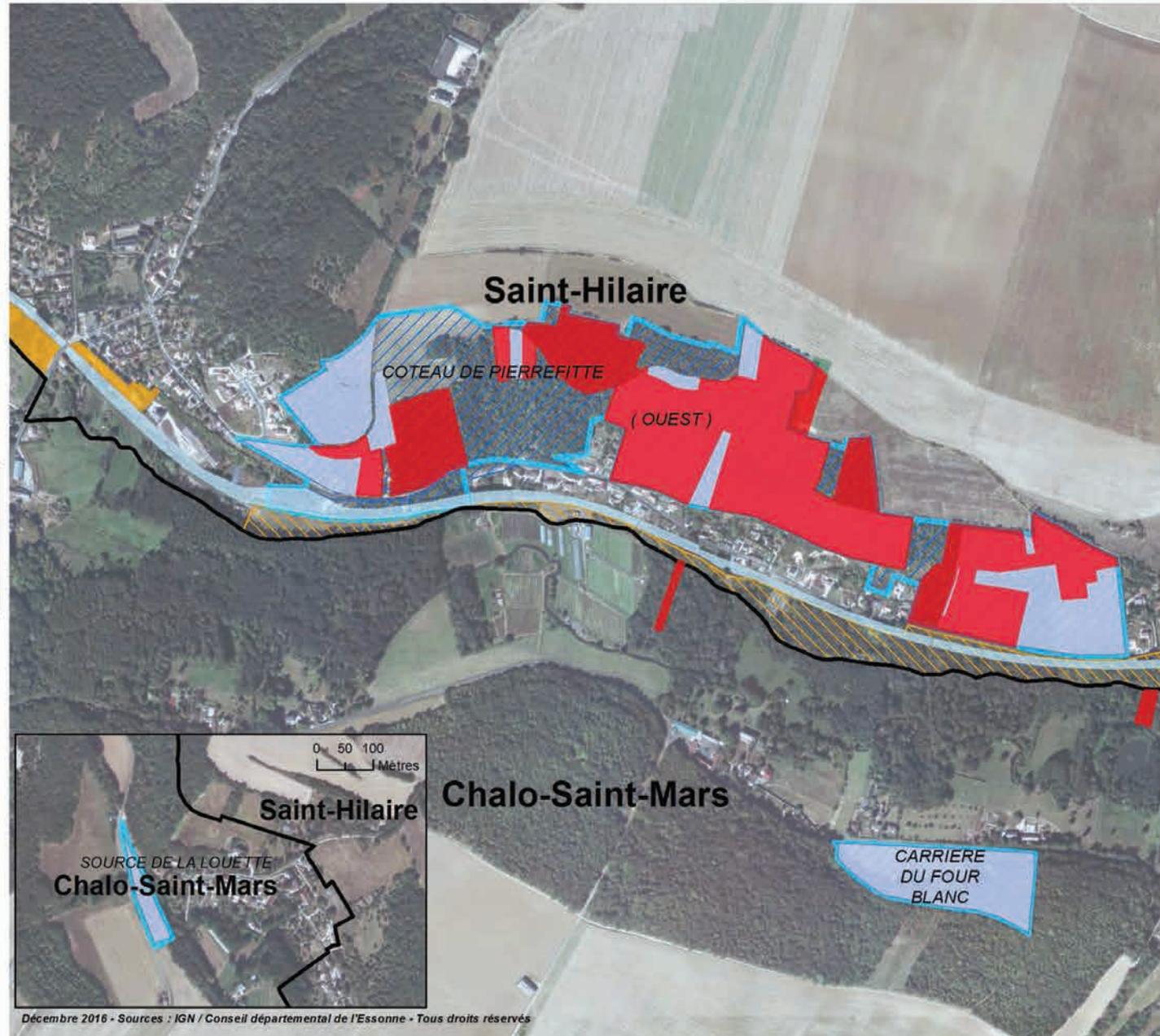
-  Périmètre départemental d'intervention foncière
-  Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

-  Zone de préemption départementale
-  Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

-  Limite communale
-  Communes concernées





Saint-Hilaire

COTEAU DE PIERREFITTE (EST)

Étampes

MARAIS DE VAUJOUAN

CARRIERE DE VALNAY

Chalo-Saint-Mars



23 - Coteaux de Pierrefitte, Marais de Vaujouan, Carrières du Four Blanc et de Valnay, Source de la Louette

Unité biogéographique : Vallées de la Chalouette et de la Louette

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.430058 / long. : 2.115929 (Pierrefitte Est), lat. : 48.432266 / long. : 2.090832 (Pierrefitte Ouest), lat. : 48.425119 / long. : 2.096975 (Four Blanc), lat. : 48.423895 / long. : 2.118171 (Vaulnay), lat. : 48.425929 / long. : 2.120087 (Vaujouan)

Présentation :

Ce site fait partie d'un paysage majoritairement boisé, où coulent deux rivières, la Chalouette et la Louette, encadrées de part et d'autre de coteaux calcaires. Il est composé de plusieurs entités.

Les pelouses de Pierrefitte se situent à l'ouest du centre ville d'Etampes. Longées par une piste cyclable et par le GR 111 B, elles abritent une grande richesse faunistique et floristique. Le « gisement de Pierrefitte » est l'un des sites préservés par la Réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne.

La carrière du Four Blanc comprend un front de taille, reconnu pour son intérêt géologique, qui vient d'intégrer la Réserve naturelle. Ce site abrite également une pelouse sur sables calcaires, habitat d'intérêt communautaire prioritaire.

La carrière de Valnay est située sur un versant qui abrite un boisement proche d'une hêtraie-chênaie, de tendance submontagnarde liée à l'exposition Nord du coteau, avec une importante population d'Actée en épi (*Actaea spicata*), protégée et rare en Ile-de-France.

Le Marais de Vaujouan fait face au Domaine communal de Valnay. Il possède un réel intérêt floristique, faunistique et fonctionnel. Des plantes remarquables y ont été recensées. Cette zone humide assure un rôle écologique important sur le bassin amont de la Juine.

La partie nord de la Source de la Chalouette a été remblayée, ce qui a favorisé le développement d'une végétation de friche, de faible intérêt écologique. Dans la partie sud, le



boisement humide qui subsiste a été partiellement dégradé par la plantation ancienne de peupliers. Cette source présente cependant un rôle hydrologique important

Communes : Châlo-Saint-Mars, Etampes, Saint-Hilaire

Intercommunalité : CA de l'Etampois Sud Essonne (CCESE)

Surface du PDIF : 157,5 ha

Etat du foncier : propriétés privées, départementales (56,9 ha) et départementales hors ENS (1,3 ha)

Urbanisme : zones N et A (PLU Etampes), ND (POS Saint Hilaire)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Pelouse d'Etampes à Pierrefitte », « Coteaux du Four blanc » et « Zone humide de la Vallée de la Chalouette aval »,

ZNIEFF de type 2 « Vallée de la Juine amont et de ses affluents »

Site inscrit « Vallées de la Chalouette et de la Louette »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (pelouse calcicole, espace boisé, milieu humide), zones de préemption, acquisitions par le Département

Occupation du sol : pelouses calcicoles, boisements, roselières, cours d'eau, friches calcicoles, anciennes carrières, prairies, fruticées, mares, vergers

Pratiques et usages : randonnées cycliste et pédestre, chasse, cueillette (champignons...), pêche en rivière, animations nature, cressiculture à proximité, pompage d'eau potable à proximité, fenaison, coupe forestière

Principales dynamiques : enfrichement, fréquentation régulière

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture des pelouses, fréquentation intensive (piétinement), urbanisation proche, dépôts sauvages (terre, déchets verts, matériels, gravats, ordures), pillages de fossiles, feux de camp, problématiques liées à la conservation des zones humides (comblement, pollution de l'eau par les fertilisants et pesticides épandus dans les champs en bordure, assèchement des zones humides...), présence d'espèces envahissantes (Cornouiller stolonifère, Sainfoin d'Espagne), dégradation latente du site de la Source de la Louette en raison de sa faible superficie et de la proximité immédiate de routes, chemins et de résidences pavillonnaires
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

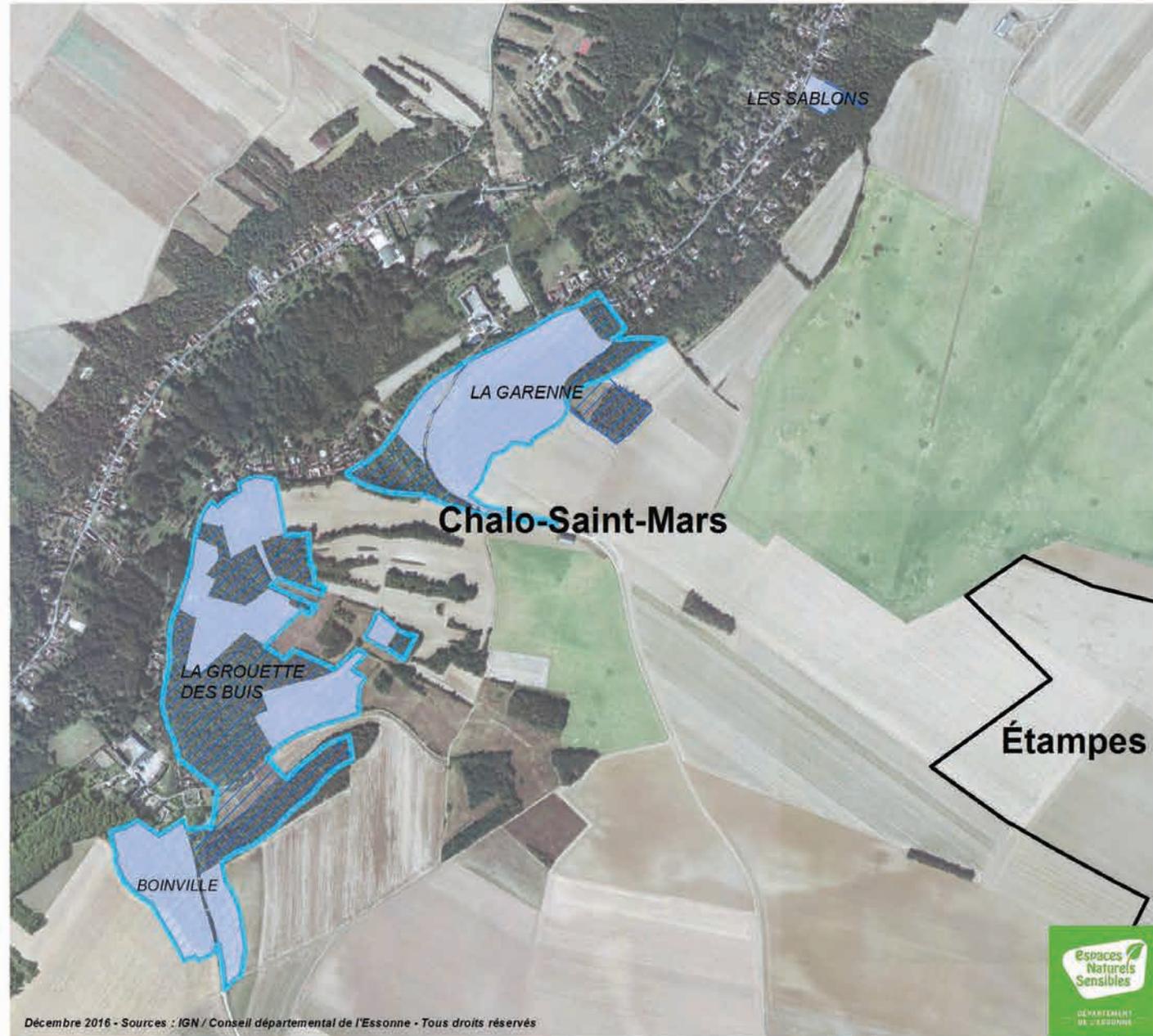
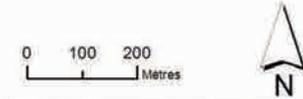
Thèmes	Valeur patrimoniale	Principaux intérêts
Géologie	■ ■ ■ ■ ■	Calcaire lacustre, sables, fronts de taille, Faluns de Pierrefitte et de Vauroux-St-Antoine, sédiments du Stampien, nombreux fossiles
Paysages	■ ■ ■ ■ ■	Site inscrit « Vallées de la Chalouette et de la Louette », panoramas
Culture, histoire, architecture	■ ■ ■ ■ ■	Périmètre de monument historique : - classé : Menhir de Pierrefitte - inscrit : restes de la Chapelle du Prieuré
Avifaune	■ ■ ■ ■ ■	PN : Hirondelle rustique, Pic épeiche, Martinet noir, Pipit des arbres, Pouillot de Bonelli, Sittelle torchepot, Mésange bleue
Mammifères dont chiroptères	■ ■ ■ ■ ■	PN : Pipistrelle commune, Sérotine commune, Murin à moustache
Entomofaune	■ ■ ■ ■ ■	Argus bleu-nacré, Demi-deuil, Flambé (PR), Mélitée du pl. (PR), Conocéphale gracieux (PR), Oedipode turquoise (PR), Grillon d'I. (PR), Agrion à larges pattes
Amphibiens		Pas d'information
Reptiles	■ ■ ■ ■ ■	Lézard vert occidental (PN)
Poissons	■ ■ ■ ■ ■	Chabot, Epinochette, Lamproie de P., Truite commune, Goujon
Flore	■ ■ ■ ■ ■	Cardoncelle molle (PR), Ophrys litigieux (PR), Orchis négligé (PR), Véronique d'A., Laîche de H. (PR), Vallisnérie spiralée, Jonc couché, Actée en épi (PR)
Habitats naturels	■ ■ ■ ■ ■	Prairies de pâture, chênaie pubescente, pelouse des sables calcaires*, Aulnaie marécageuse, Cariçaies, Fruticées à <i>Prunus spinosa</i> et <i>Rubus fruticosus</i>
Continuités écologiques	■ ■ ■ ■ ■	Réseau de pelouses de la haute vallée de la Juine et de ses affluents, Trame bleue de la haute

Thèmes	Valeur patrimoniale	Principaux intérêts
		vallée de la Juine
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■ ■ ■ ■ ■	Régulation hydraulique Sables et calcaires : aquifère de la nappe de Beauce
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■ ■ ■ ■ ■	Visites de la réserve, vélo, roller, promenade, projet de boucle départementale de randonnée, GR111B et PR
Valeur patrimoniale globale	■ ■ ■ ■ ■	1 habitat d'intérêt communautaire*. Cortège d'espèces floristiques et faunistiques patrimoniales
Etat global de conservation	■ ■ ■ ■ ■	Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce périmètre vise à préserver un vaste ensemble écologique jouant un rôle écologique et fonctionnel important sur le bassin versant de la Juine. Sur la commune d'Etampes, les zones de préemption (en cours d'extension) seront étendues à l'ensemble du coteau Nord et du fond de vallée, en amont de l'agglomération d'Etampes. Ces zonages s'appuieront sur les fronts urbains pour limiter le grignotage et le mitage des franges. Cette protection forte est à mener en compensation à l'urbanisation importante engagée sur le plateau. Sur les versant, les périmètres viendront protéger les gisements stampiens qui font la spécificité et la richesse de l'Etampois. Sur Saint-Hilaire, l'action départementale se fera de manière complémentaire avec celle que souhaite mener la Commune sur les zones humides. La protection de la source de la Chalouette s'inscrit dans le cadre de l'engagement départemental en matière de trame bleue à préserver l'ensemble des sources naturelles de l'Essonne. Différentes conventions de gestion à passer en périphérie pourront venir compléter l'ensemble.



Carrière des Sablons, la Garenne, la Grouette des Buis et Boinville
Commune de Châlo-Saint-Mars



PDIF en ha	Zones de Prémption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
40,4	40,4	0	0	0	0

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale

Limites administratives

- Limite communale
- Commune concernée

24 - Carrière des Sablons, la Garenne, la Grouette des Buis et Boinville

Unité biogéographique : Vallée de la Chalouette

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.411371 / long. : 2.051957 (Grouette), lat. : 48.406256 / long. : 2.049798 (Boinville)

Présentation :

Le site de la Grouette des Buis est longé par une route départementale à l'ouest et par le GR 111 au sud. La forte pente et le boisement limite l'accès par la route. La majorité du site est occupée par un boisement calcicole, qui présente une strate herbacée diversifiée.

Localisé à proximité du GR 111 et facile d'accès pour le public, le site de Boinville abrite des pelouses calcicoles et sablo-calcaires d'intérêt communautaire.

La pelouse calcaire au sud est en partie dégradée (végétation de friche). Une superficie importante du site est occupée par des boisements plutôt neutrophiles, en partie nord et ouest, qui enserrant cette pelouse.



Commune : Châlo-Saint-Mars

Intercommunalité : CA de l'Etampois Sud Essonne (CCESE)

Surface du PDIF : 40,4 ha

Etat du foncier : propriétés privées

Urbanisme : zone boisée (zone ND au POS). Carrière des sablons : NC/UG. La majorité en EBC

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Coteau du Grand Pont » et « Pelouse de Boinville » et de type 2 « Vallée de la Juine amont et de ses affluents », Site inscrit « Vallées de la Chalouette et de la Louette », Réserve naturelle des sites géologiques

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé)

Occupation du sol : boisements (chênaie-charmaie), clairières forestières, friches et pelouses calcicoles, pelouses sablo-calcaires

Pratiques et usages : chasse, randonnée pédestre

Principales dynamiques : embroussaillage, colonisation par la fruticée et le boisement calcicole (réduction des surfaces de pelouses calcicoles), érosion

Contraintes et menaces :

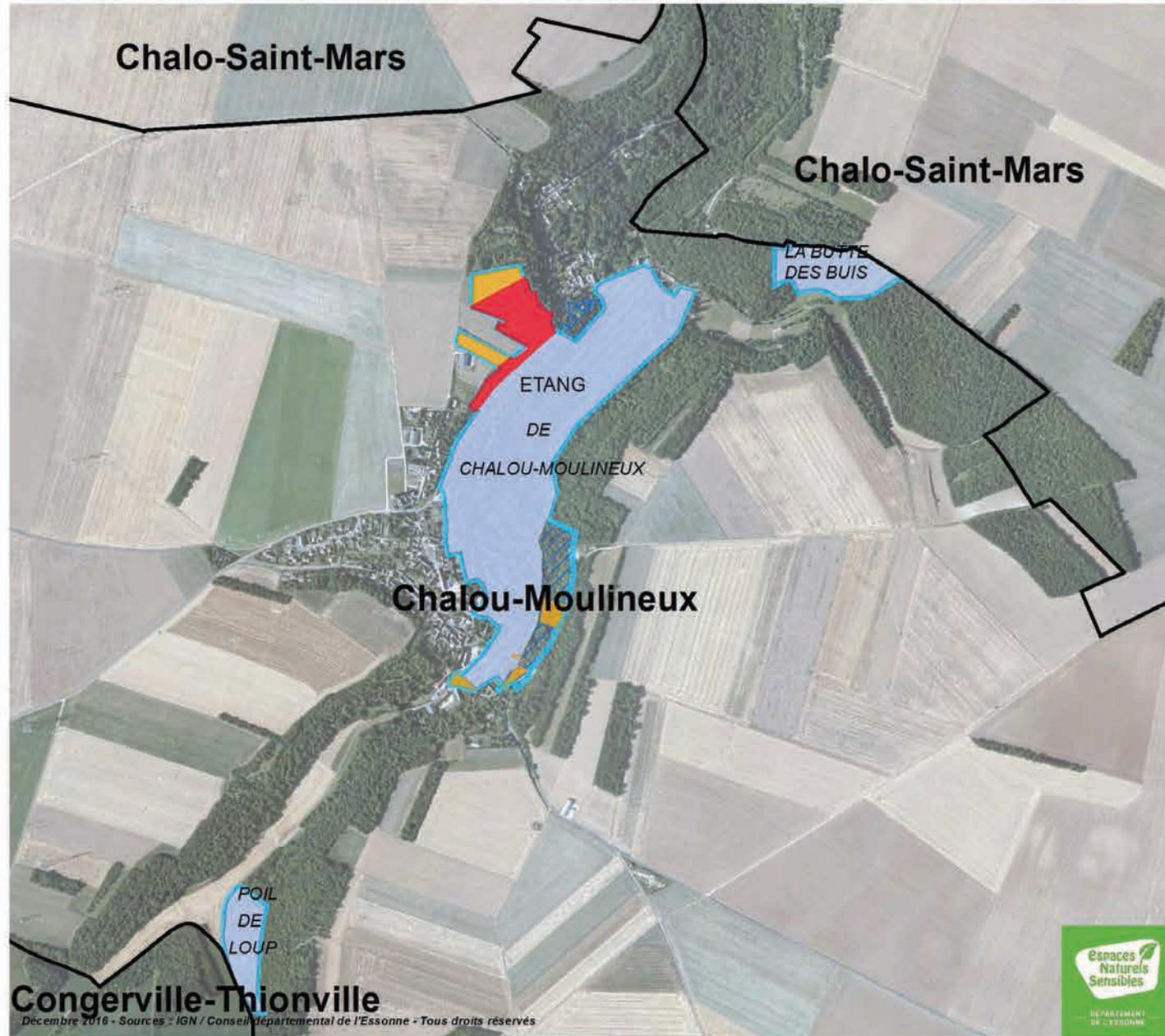
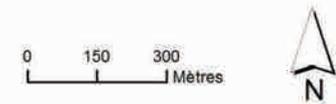
- types de menaces : fermeture des milieux, dépôts de pierres, sports motorisés, stockage de matériels agricoles, dépôts sauvages (pierres, déchets verts)
- degré de vulnérabilité : **faible**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Carrière, coteaux calcaires
Paysages	■	■	■			Points de vue sur la vallée préservée de la Chalouette
Culture, histoire, architecture	■	■	■			Anciens pâturages ovins, bourg de Châlo (ZPPAUP)
Avifaune	■	■	■			Busard Saint Martin (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■				PN : Ecureuil roux, Pipistrelle commune
Entomofaune	■	■	■			Mélictée du plantain (PR), Decticelle carroyée
Amphibiens						Sans objet
Reptiles	■	■				Lézard des murailles (PN)
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■		Véronique d'Autriche, Laïche de Haller (PR), Petit Rhinanthé, Ophrys araignée, Bugrane fétide
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Fruticées à Genévriers communs*, Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i> *, Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i> *, Pelouses des sables calcaires**
Continuités écologiques	■	■	■	■		Réseau de pelouses de la haute vallée de la Juine et de ses affluents
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau						Sans objet
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■			GR 111, ancienne voie ferrée
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		2 habitats d'intérêt communautaire* dont un prioritaire**
Etat global de conservation	■	■	■	■		Bon

Actions à engager au titre des ENS : ce périmètre doit contribuer à la conservation des sites de la réserve géologique de l'Essonne, et de constituer un réseau de pelouses protégées en haute vallée de la Juine dans une logique de trame verte. Ces espaces sont en effet soumis à des dynamiques ligneuses fortes qui pourraient entraîner leur disparition à moyen terme.

Etangs de Châlou-Moulineux, la Butte des Buis et Coteau de Poil de Loup Commune de Châlou-Moulineux



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
36,8	34,6	0,7	2,3	3	8,2

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété communale

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale

Limites administratives

- Limite communale
- Commune concernée



25 - Etangs de Châlou-Moulineux, la Butte des Buis et Coteau de Poil de Loup

Unité biogéographique : Vallée de la Chalouette

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.385138 / long. : 2.027322 (Etang), lat. : 48.392124 / long. : 2.036893 (Butte), lat. : 48.376289 / long. : 2.016122 (Poil de Loup)

Présentation : Les étangs de Châlou-Moulineux comprennent une source alimentant une zone marécageuse et deux étangs. Le Petit étang joue surtout un rôle dans l'équilibre de l'ensemble. Le Grand étang présente toutes les ceintures végétales, depuis l'aulnaie jusqu'à la végétation aquatique à nénuphar. Le site de la Butte des Buis présente un intérêt paysager complémentaire avec son patrimoine naturel (friche calcicole, gradient écologique). Le site de Poil de Loup abrite trois habitats d'intérêt communautaire, dont deux prioritaires, notamment une belle pelouse calcaire xérophile assez typique, qui accueille plusieurs espèces patrimoniales.



Communes : Châlou-Moulineux

Intercommunalité : CA de l'Etampois Sud Essonne (CCESE)

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Surface du PDIF : 36,8 ha

Etat du foncier : propriétés privées et communales (0,7 ha) et départementales (3)

Urbanisme : zone ND et NC (POS). EBC en majorité.

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Etangs de Moulineux » et « Pelouse du Buisson Renard », et 2 « Vallée de la Juine amont et de ses affluents »

Site inscrit « Vallées de la Chalouette et de la Louette »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (Milieu humide et Espace boisé)

Occupation du sol : étangs, boisements humides et ceintures de végétations typiques des milieux humides, boisements (recolonisation des pelouses calcicoles), fruticées, pelouses calcicoles et friches

Pratiques et usages : pêche, randonnées pédestre et équestre, populiculture, jardinage, canotage, dépôts sauvages, places de feu, chasse, plantation de résineux, ball-trap

Principales dynamiques : enrichissement, envasement, fréquentation

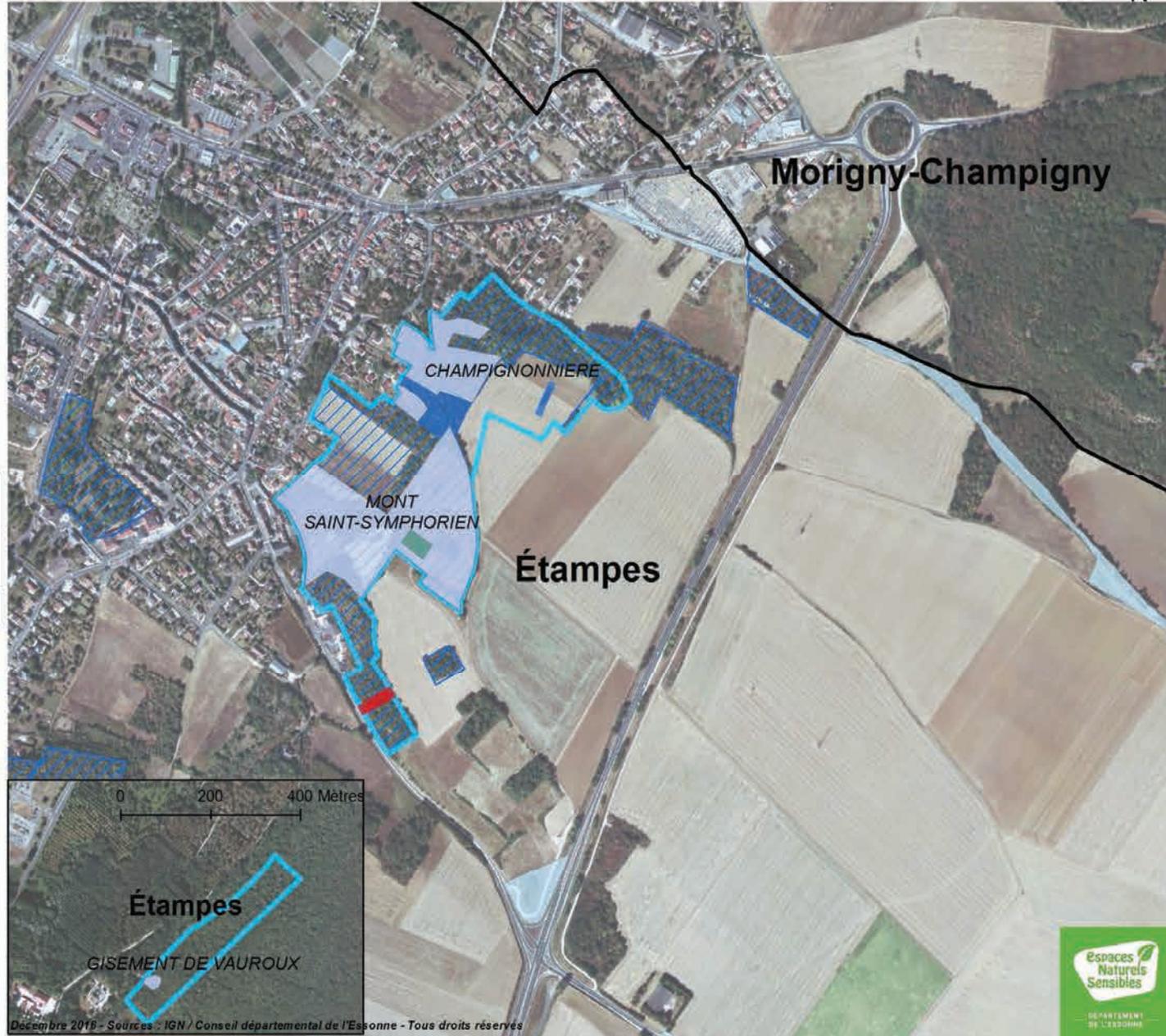
Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture des milieux ouverts (magnocariçaie, pelouse), atterrissement, eutrophisation (pollutions nitratées en provenance du plateau), pratique du motocross, peupleraies
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■			Coteaux calcaires, tourbe, source, sables et grès
Paysages	■	■	■	■	■	Paysage préservé de vallée rurale, points de vue
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■	■	Lavoir, statue Ste Apolline, église St-Thomas de C., ouvrages hydr., château
Avifaune	■	■	■	■		PN : Bouscarle de C., Grande Aigrette, Martin-pêch. d'E., Gobemouche gr.
Mammifères dont chiroptères	■	■	■	■		PN : Ecureuil roux, Noctule comm., Pipistrelle comm.
Entomofaune	■	■	■			Agrion de V. L., Azuré bleu-c.
Amphibiens	■	■				PN : Alyte acc., Triton alp., Grenouille rousse
Reptiles	■	■	■	■		PN : Couleuvre à collier, Lézard vert occ., Coronelle l.
Poissons	■	■	■	■		PN : Bouvière, Chabot, Loche fr.
Flore	■	■	■			Fougère des m.(PR), Berle à feuilles étr., Laiche de H.(PR)
Habitats naturels	■	■	■	■		Mégaphorbiaie*, roselières, pelouses calcaires, fruticées à Genévriers communs*
Continuités écologiques	■	■	■	■		Continuités vers la Beauce, réseau de pelouses de la Juine et affluents
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■			Digue, ouvrages hydrauliques, sources
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Pêche, randonnée (GR111), équitation
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		3 habitats communautaires*, site d'intérêt pour de nombreuses espèces
Etat global de conservation	■	■	■	■		Bon

Actions à engager au titre des ENS :

Ce projet de périmètre vise à préserver les étangs de Châlou-Moulineux, principaux plans d'eau de la Beauce essonnoise, ainsi que les zones humides qui leur sont associées. Les sites des Buttes des Buis et de Poil de Loup viendront compléter les périmètres mis en place sur Châlo-Saint-Mars pour constituer un réseau local de pelouses calcicoles protégées. L'acquisition de terrains annexes pourrait se révéler nécessaire pour l'implantation d'équipements d'accueil du public (stationnements, dessertes piétonnes...).



PDI en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
17,3	11,8	0,5	0,06	0,56	3

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété départementale hors ENS
- Propriété étatique

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Commune concernée

26 - Champignonnière, Mont Saint-Symphorien et Gisement de Vauroux

Unité biogéographique : Vallée de la Juine

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.429541 / long. : 2.177998 (Champignonnière), lat. : 48.418726 / long. : 2.157235 (Vauroux)

Présentation : Le site de la Champignonnière est constitué d'une pelouse sablo-calcaire d'intérêt communautaire en relativement bon état de conservation, et de boisements calcicoles. La colonisation de la pelouse par les ligneux devra cependant être maîtrisée. Ce milieu remarquable permet le développement d'une entomofaune diversifiée et la présence de la Vipère aspic (*Vipera aspis*), reptile assez rare en Essonne et en limite d'aire de répartition. Une partie du site est concernée par le réseau Natura 2000 : le site d'importance communautaire de la « Champignonnière d'Etampes » est l'un des sites franciliens les plus importants pour l'hibernation des chauves-souris.



Commune : Etampes

Intercommunalité : CA de l'Etampois Sud Essonne (CCESE)

Surface du PDIF : 17,3 ha

Etat du foncier : propriétés privées et départementales (0,6 ha)

Urbanisme : zone agricole et naturelle (zones N et A au PLU)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) : ZNIEFF de type 2 « Vallée de la Juine d'Etampes à Itteville »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé), zone de préemption départementale. Une parcelle acquise au titre des ENS (champignonnière).

Occupation du sol : pelouses et boisements calcicoles, fruticées

Pratiques et usages : loisirs motorisés, places de feu, dépôts sauvages

Principales dynamiques : envahissement de la pelouse calcaire par la fruticée

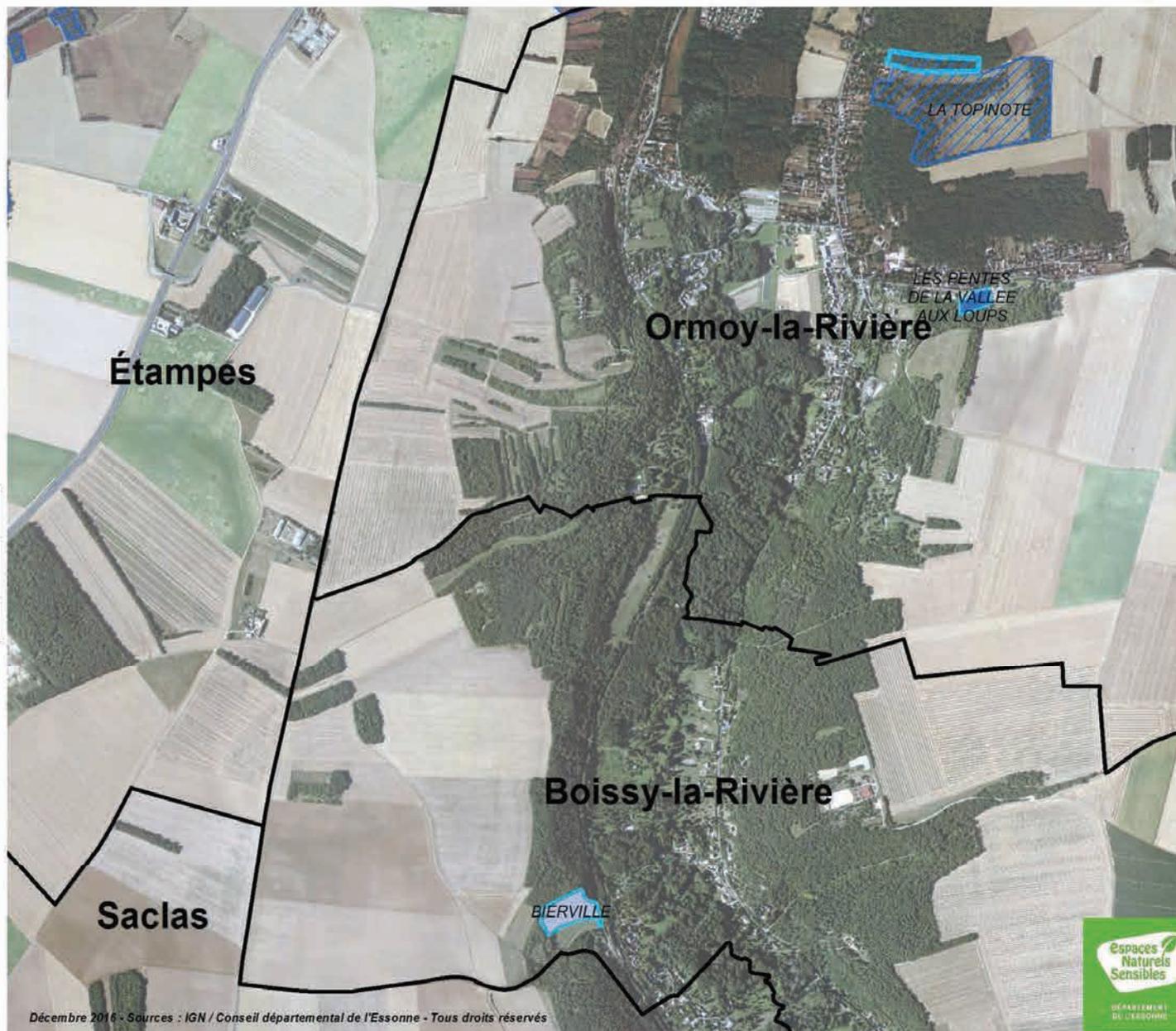
Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, passage d'engins motorisés (quads, motocross), feux de camp, vandalisme, dérangement des chiroptères en hivernage, sécurité, risque d'éboulement
- contrainte : front de taille, risque d'effondrement
- degré de vulnérabilité : **fort**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Front de taille
Paysages	■	■	■			Vue dégagée vers le plateau de Beauce, les vallées et le centre ville
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Exploitation du calcaire d'Etampes et de marnes (champignonnière)
Avifaune	■	■	■			Linotte mélodieuse (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■	■	■		Blaireau, Renard, chiroptères
Entomofaune	■	■	■	■		Gomphocère tacheté, Flambé (PR), Decticelle carroyée, Criquet italien, Oedipode turquoise (PR)
Amphibiens						Sans objet
Reptiles	■	■	■			PN : Lézard vert occidental, Vipère aspic
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■			Persil des moissons, Armoise des champs
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Pelouses des sables calcaires*, Pelouses semi-arides médio-européennes à <i>Bromus erectus</i> *
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Réseau de pelouses de la haute vallée de la Juine, trame noire
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau						Sans objet
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Proximité du pôle touristique d'Etampes et de la base de loisirs, CGB
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		2 habitats d'intérêt communautaire*
Etat global de conservation	■	■				Faible

Actions à engager au titre des ENS : au sein de ce PDIF, il conviendra tout d'abord d'accélérer les démarches foncières autour du site de la Champignonnière de manière à permettre une sécurisation des lieux et une protection renforcée des populations de chiroptères. Dans un deuxième temps, les démarches seront étendues aux habitats xériques périphériques. A terme, ce périmètre permettra de protéger globalement l'une des buttes dominant la ville d'Etampes.



PDF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
3	1,4	0,4	0	0,4	13

Propriétés publiques

Propriété départementale acquise avant 2012

Périmètres fonciers

Périmètre départemental d'intervention foncière

Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

Zone de préemption départementale

Limites administratives

Limite communale

Communes concernées

27 - Les Pentes de la Vallée aux Loups, la Topinote et Bierville

- degré de vulnérabilité : **moyen**

Unité biogéographique : Haute vallée de la Juine

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.401604 / long. : 2.156419 (Vallée), lat. : 48.40687 / long. : 2.15572 (Topinote), lat. : 48.384179 / long. : 2.138869 (Bierville)

Présentation : Le site fossilifère des « Pentes de la Vallée aux Loups », se situe sur le flanc oriental de la haute vallée de la Juine, à 4 km au sud d'Etampes. Implanté au cœur du village d'Ormoy-la-Rivière, il s'agit du site le plus « urbain » de la Réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne. Bordée par l'ancienne voie ferrée, la pelouse de Bierville présente, malgré sa faible superficie, une série de formations végétales sèches très intéressantes du point de vue écologique. L'affleurement des sables de Fontainebleau sur cette pelouse exposée Sud-Est, associé à une forte pente, permet l'installation d'espèces pionnières des pelouses sablo-calcaires. Ce coteau offre un point de vue paysager remarquable comparé au reste des coteaux entièrement boisés dans cette portion de vallée.



Communes : Boissy-la-Rivière, Ormoy-La-Rivière

Intercommunalité : CA de l'Etampois Sud Essonne (CCESE)

Surface du PDIF : 3 ha

Etat du foncier : propriétés privée et départementale (0,4 ha)

Urbanisme : A et N (PLU de Boissy), ND (POS) d'Ormoy, servitude/voie ferrée

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Pelouse du bois de Bierville » et ZNIEFF de type 2 « Vallées de la Louette et de la Chalouette » - Site inscrit « Haute Vallée de la Juine »
Site Natura 2000 FR 1100800 SIC « Pelouses calcaires de la haute vallée de la Juine »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé et pelouse calcicole)

Occupation du sol : boisements, pelouses calcicoles, front de taille

Pratiques et usages : randonnées pédestres, découverte de la géologie, cyclistes et motocyclistes

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

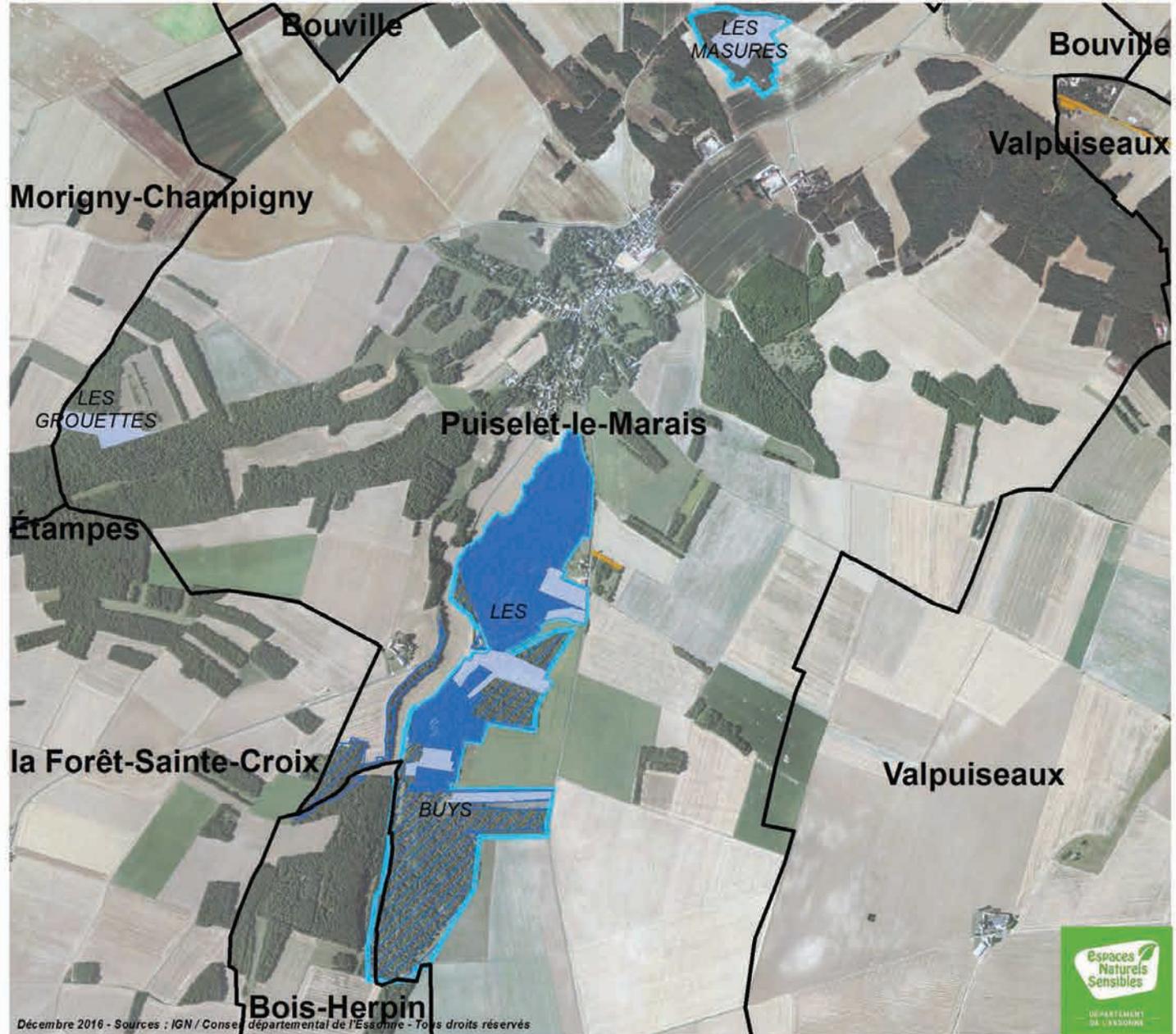
- types de menaces : fermeture des milieux, fréquentation excessive du site par les piétons, cyclistes et motocyclistes, érosion, prélèvements sauvages (fossiles)
- contrainte : pelouse de faible taille et relativement isolée des autres pelouses de la vallée (obstacles pour une dispersion/colonisation des espèces typiques des pelouses calcicoles)

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Sables de Fontainebleau, Falun d'Ormoy, fronts de taille, fossiles
Paysages	■	■	■	■	■	Haute vallée de la Juine (site inscrit), point de vue
Culture, histoire, architecture	■	■				Monument historique inscrit (église), pont et lavoir
Avifaune						Pas d'information
Mammifères dont chiroptères						Pas d'information
Entomofaune	■	■	■			Zygène de l'H., Grillon cham.
Amphibiens						Pas d'information
Reptiles						Pas d'information
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■		Grand Polycnème, Andropogon ischème
Habitats naturels	■	■	■	■		Habitats d'intérêt européen : - Pelouses calcaires des sables xériques - Pelouses calcicoles subatlantiques xérophiles
Continuités écologiques	■	■	■			Réseau de pelouses de la Haute vallée de la Juine
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■		Sables et calcaires constituent l'aquifère de la nappe de Beauce
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Site géologique, GR111 et PR, ancienne voie ferrée, base de loisirs, camping, proximité de Méréville
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		2 habitats d'intérêt communautaire recensés Patrimoine géologique d'une grande valeur
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce périmètre a pour objet de renforcer le réseau des sites géologiques préservés en Haute vallée de la Juine, en intégrant le gisement remarquable de la Topinote. En matière de trame verte, il s'agira de contribuer à la conservation d'un réseau de pelouses calcicoles par l'intégration du Coteau de Bierville dont la richesse est bien connue. L'ensemble constituera à terme un maillage de sites valorisés dont l'intérêt pédagogique viendra se combiner avec le proche pôle touristique de Méréville.

Pelouse des Buys, carrière des Masures et les Grouettes Commune de Puiset-le-Marais



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
73,6	64,6	27,6	0	27,6	37

Propriété publiques

- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété communale

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale

Limites administratives

- Limite communale
- Commune concernée



28 - Pelouse des Buys, carrière des Masures et les Grouettes

Unité biogéographique : Gâtinais

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.387393 / long. : 2.257568 (Buys), lat. : 48.400029 / long. : 2.238874 (Grouettes)



Présentation : Ces 3 sites se localisent au sud du département au sein de vallées sèches, aux franges de la Beauce. Ils dominent le village de Puiset-le-Marais et se caractérisent par une végétation sèche calcicole ou silicicole



suivant leur position sur les versants. Ils témoignent d'anciens pâturages ovins et de carrières de grès. Ils s'intègrent au réseau des pelouses sèches du Gâtinais et se caractérisent notamment par des cortèges remarquables d'orchidées et d'insectes.

Commune : Puiset-le-Marais

Intercommunalité : CA de l'Etampois Sud Essonne (CCESE)

Surface du PDIF : 73,6 ha

Etat du foncier : propriétés privées et départementales (27,6 ha)

Urbanisme : ND et NC (POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFFs de type 1 « Pelouses de la Terrière et du Bois des combles » et « Pelouses des Buys et de la vallée de Roinvilliers »
PNR du Gâtinais français - Natura 2000

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption

Occupation du sol : boisements de feuillus, pinèdes, fruticées, pelouses calcicoles, carrières

Pratiques et usages : chasse, paintball, dépôts sauvages, plantations de résineux

Principales dynamiques : enrichissement, enrésinement

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, piétinement, véhicules motorisés, sécurité
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■		Coteaux et affleurements en calcaire d'Etampes, carrière de sable et grès
Paysages	■	■	■	■		Mosaïque de cultures et boisements, panoramas, paysages de pelouses calc.
Culture, histoire, architecture	■	■	■			Carrières, anciens pâturages ovins
Avifaune	■	■	■	■		Bondrée apivore, Hibou moyen-duc, Bruant jaune (PN), Fauvette grisette (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■				Ecureuil roux (PN), Chevreuil
Entomofaune	■	■	■	■	■	Azuré bleu n., Demi-deuil, Flambé (PR), Mante relig. (PR), Criquet ital., Decticelle carr., Criquet verte-échine
Amphibiens	■	■	■	■	■	Pélodyte p., Crapaud c., Grenouille a., Alyte acc.
Reptiles	■	■				Lézard des murailles (PN), Lézard vert (PN)
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■		Campanule à files de p., Brunelle bl., Serpolet faux-p., Cytise c., (PR), Hutchinsie des p. (PR), Trinie gl. (PR), Violette des roc. (PR)
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Pelouses médio-euro. du Xerobr.*, Pelouses calc. semi-sèches subatlantiques*, Pelouses subatl. calc. sèches*, Pelouses calc. de sables xériques*, buxaie
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Réseau de pelouses calcicoles du Gâtinais
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau						Sans objet
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■			Promenade, GR11
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Plusieurs habitats communautaires*
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : Ce périmètre vise à constituer un réseau de pelouses calcicoles protégées. La zone de préemption devra être mise à jour en lien avec la commune. Sur le site des Buys, les démarches foncières devront être intensifiées pour permettre une valorisation du site. En cas d'opportunités, le PDIF pourrait être étendu sur la commune de Bois-Herpin.

Mocque-Bouteille, Bretonvilliers, les Monts, les Buternes, Pothy, les Fonceaux Communes de Valpuseaux et de Maisse

0 200 400 Mètres



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
32,8	24	1,4	0,33	1,73	5

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété communale
- Propriété étatique

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées

29 - Mocque-Bouteille, Bretonvilliers, les Monts, les Buternes, Pothy, les Fonceaux

Unité biogéographique : Gâtinais

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.386646 / long. : 2.309197 (Mocque-Bouteille), lat. : 48.391313 / long. : 2.294421 (Monts), lat. : 48.391796 / long. : 2.333436 (Buternes)



Présentation : Les 6 sites sont situés dans les vallées sèches qui entaillent le plateau du Gâtinais. Ils s'inscrivent dans un paysage de cultures céréalières intensives. Le site principal de Mocque-Bouteille est constitué d'une mosaïque



de boisements, friches, pelouses et cultures imbriqués. Autour de ce cœur, s'agencent les autres sites pour composer un réseau local plus ou moins fonctionnel de pelouses calcicoles. Malgré sa faible superficie, la pelouse des Buternes est considérée d'intérêt très fort.

Commune : Maise, Valpuseaux

Intercommunalité : CA de l'Etampois Sud Essonne (CCESE)

Surface du PDIF : 32,8 ha

Etat du foncier : propriétés privées, départementales ENS (1,73ha) et communales (11 ha)

Urbanisme : ND et NC (POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFFs de type 1 « Pelouse de l'Eglise et du Chemin Blanc », « Pelouses de la Vallée des Monts », « Pelouses des Vallées Jaclos et Josaphat » - PNR du Gâtinais français (partie du site) - Natura 2000

Espaces Naturels Sensibles : zones de préemption

Occupation du sol : boisements, pelouses, friches, ourlets thermophiles, fourrés à genévriers, pinèdes, cultures, carrières

Pratiques et usages : randonnées pédestre, cycliste et équestre, chasse, agriculture

Principales dynamiques : enrichissement, intensification de la fréquentation, urbanisation des franges

Contraintes et menaces :

- types de menaces : dépôts sauvages, piétinement, feux, fermeture du milieu, mise en culture, dépôts sauvages, camping sauvage, véhicules motorisés, terrassements, urbanisation
- degré de vulnérabilité : **fort**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

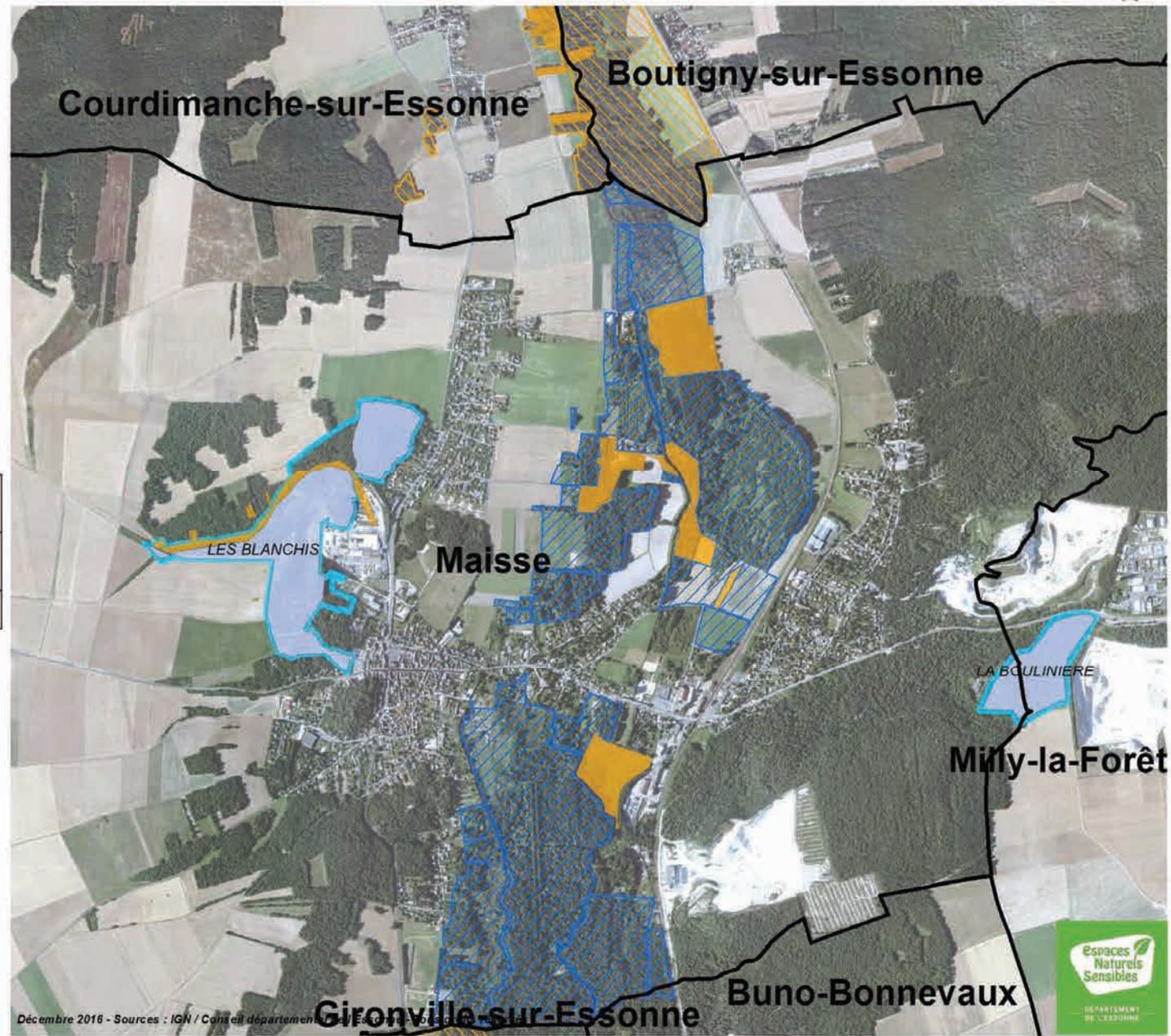
Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■		Calcaires d'Etampes, carrière, chaos de grès
Paysages	■	■	■	■	■	Panoramas vers la vallée et le village, paysages préservés de pelouses
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■		Eglise de Valpuseaux (MH), polissoir, anciens pâturages
Avifaune	■	■	■			Bruant zizi (PN), Bruant jaune (PN), Fauvette grisette (PN), Pipit des arbres (PN)
Mammifères dont chiroptères	■	■				Renard, Chevreuil
Entomofaune	■	■	■	■		Ecaille chinée, Criquet à ailes bleues, Flambé (PR), Zygène de la Bruyère (PR)
Amphibiens						Sans objet
Reptiles	■	■				Lézard vert (PN), Orvet (PN)
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■	■	Cardoncelle m. (PR), Hutchinsie des p. (PR), Lin fr. (PR), Ophrys petite ar. (PR), Trinie gl. (PR), Violette des r. (PR)
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Mésobromion*, Formation de <i>Juniperus com.</i> sur pelouses calcaires*, Pelouses calc. des sables xér.*, Pelouses calc. sub-atlant. xéroph.*
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Réseau de pelouses calcicoles du Gâtinais
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau						Sans objet
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■			Promenade, GR 111
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Plusieurs habitats d'intérêt communautaire
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : Ce périmètre polynucléaire vise à constituer un réseau local de pelouses protégées. Sur le site central de Mocque-Bouteille, la zone de préemption devra être ajustée et les démarches foncières seront accélérées. Sur les sites périphériques, seules des démarches amiables seront conduites dans un premier temps, en lien étroit avec la commune.



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
40	0	0	0	0	0

- Propriétés publiques**
 - Propriété communale
- Périmètres fonciers**
 - Périmètre départemental d'intervention foncière
 - Parcelle stratégique
- Zones de préemption ENS**
 - Zone de préemption départementale
 - Zone de préemption déléguée à la commune
- Limites administratives**
 - Limite communale
 - Communes concernées



30 - Les Blanchis, la Boulinière

Unité biogéographique : Haute Vallée de l'Essonne

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.397668 / long. : 2.370858 (Blanchis), lat. : 48.394124 / long. : 2.411089 (Boulinière)

Présentation : La carrière des Blanchis est située en rive gauche de la vallée de l'Essonne, en bordure du plateau du Gâtinais. Les pelouses de la Boulinière sont quant à elles localisées sur le coteau opposé. Ces sites s'inscrivent au cœur d'un territoire d'agriculture intensive et au sein des boisements périphériques du Grand massif de Fontainebleau. Ils abritent des milieux calcicoles remarquables qui contribuent à la valeur écologique de cette portion de la vallée de l'Essonne. Ils ont cependant été très marqués par l'exploitation des sables et calcaires.



Communes : Maise, Milly-La-Forêt
Intercommunalité : CC des 2 Vallées

Surface du PDIF : 40 ha

Etat du foncier : propriétés privées et communales (2,3 ha)

Urbanisme : zone non urbanisable (zone NC), zone boisée (zone ND) et Espace Boisé Classé (EBC au POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Sablière à Maise » et « Pelouses et landes à la Boulinière »

ZNIEFF de type 2 « Vallée de l'Essonne de Malesherbes à la Seine »

PNR du Gâtinais français

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé)

Occupation du sol : pelouses, boisements calcicoles, mare, friches

Pratiques et usages : chasse, dépôts sauvages, promenade

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, dépôts sauvages, remblais, carrières, fréquentation intensive des pelouses, sécurité, loisirs motorisés...
- degré de vulnérabilité : **moyen**

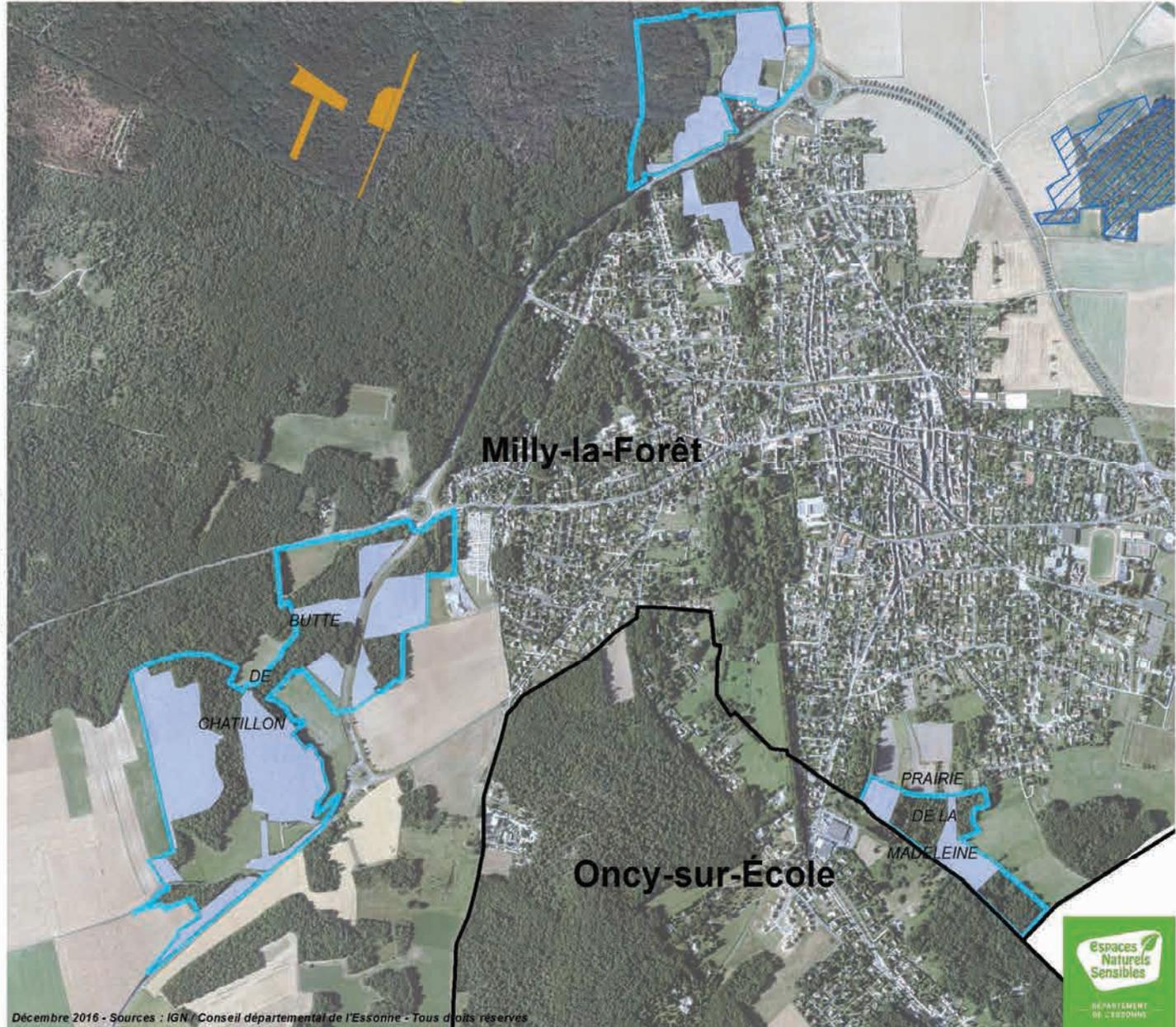
Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Fronts de taille, calcaires d'Etampes, sables et grès de Fontainebleau
Paysages	■	■	■			Points de vue, ambiances méditerranéennes, pinèdes
Culture, histoire, architecture	■	■	■			Exploitation du sable de Fontainebleau, tracé du CGB
Avifaune	■	■	■	■		Alouette des ch. ; PN : Pipit des a., Guépier d'E., Mésange h, Engoulevent d'E.
Mammifères dont chiroptères	■	■				Renard roux, Putois d'E.
Entomofaune	■	■	■	■	■	PR : Mélitée du pl., Grande tortue, Flambé, Hespérie de la passe-r., Zygène de la br., Grillon d'I., Oedipode turquoise, Mante relig.
Amphibiens	■					Crapaud commun
Reptiles	■	■	■			Coronelle lisse
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■		Amélanchier à files ov. (PR), Scabieuse blan. (PR), Stipe penné (PR), Orchis bouff., Phalangère ram., Epipactis de M., Laïche de h.
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Pelouses calcaires subatl. sèches*, Pelouses sablo-calc mésoxéroph.*, Pelouses mésoxéroph.*, Chênaie pubesc., Ourlets calc.
Continuités écologiques	■	■	■	■		Réseau de pelouses du Gâtin., arc boisé sud franc.
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■				Mare
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		GR 1 et GRP du Hurepoix , CGB, projets d'itinéraires
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Forte - 3 habitats d'intérêt communautaire
Etat global de conservation	■	■				Faible

Actions à engager au titre des ENS : au sein du pôle naturel majeur de la Haute vallée de l'Essonne, ce projet de périmètre vise à préserver et restaurer le patrimoine écopaysager et géologique des coteaux, à s'interconnecter à terme avec le projet de liaison douce du Chemin Gâtinais-Beauce (CGB) et d'éventuelles acquisitions communales à réaliser en fond de vallée.

Marais Saint-Laurent, Prairie de la Madeleine et Butte de Châtillon
Commune de Milly-la-Forêt

0 150 300
Mètres



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à juin 2016	Total	%
67,6	0	0	0	0	0

Propriétés publiques

Propriété communale

Périmètres fonciers

Périmètre départemental d'intervention foncière

Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

Zone de préemption départementale

Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

Limite communale

Commune concernée

31 - Marais de Saint-Laurent, Prairie de la Madeleine et Butte de Châtillon

Unité biogéographique : Gâtinais français

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.39311 / long. : 2.472125 (Madeleine), lat. : 48.410985 / long. : 2.463084 (Saint Laurent), lat. : 48.393996 / long. : 2.446969 (Châtillon)



Présentation : L'Ecole est une petite rivière qui prend sa source au Vaudoué en Seine-et-Marne. Une partie de son parcours s'effectue dans le département de l'Essonne. Les communes concernées dont Milly-la-Forêt, constituent un territoire à dominante agricole qui a conservé une biodiversité remarquable. En bordure de l'Ecole, la Prairie de la Madeleine et le Marais de Saint-



Laurent sont parmi les dernières zones humides de la vallée. Culminant à 120 m, la Butte de Châtillon domine la clairière de Milly : elle abrite une petite platière intéressante qui se combine avec de grandes friches calcicoles en bordure du plateau du Gâtinais.

Commune : Milly-la-Forêt

Intercommunalité : CC des 2 Vallées

Surface du PDIF : 67,6 ha

Etat du foncier : propriétés privées

Urbanisme : (statut au POS ou PLU)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

Site inscrit « Vallée de l'Ecole » - PNR du Gâtinais français

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espace boisé, milieu humide)

Occupation du sol : boisements, zones humides, cours d'eau, prairies, pelouses, bâtis

Pratiques et usages : promenade, randonnée pédestre, VTT, chasse

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, pollution de la rivière, espèces invasives, véhicules motorisés
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■			Platière, chaos rocheux
Paysages	■	■	■	■		Points de vue sur la vallée de l'Ecole
Culture, histoire, architecture	■	■	■			Chemin de Grande banlieue
Avifaune	■	■	■	■		Pic noir (PN), Héron cendré (PN), Locustelle tachetée (PN), Tarier pâtre (PN), Lorient d'Europe
Mammifères dont chiroptères						Pas d'informations
Entomofaune						Pas d'informations
Amphibiens						Pas d'informations
Reptiles						Pas d'informations
Poissons						Pas d'informations
Flore	■	■	■	■		Géranium luisant, Gouet d'Italie, Sceau-de-Salomon odorant, Saxifrage granulée, Valérianelle carénée, etc.
Habitats naturels	■	■	■	■		Mégaphorbiaie des stations humides ou plus ou moins inondables, Prairies hygrophiles à mésophiles, Pelouses oligotrophes acidiphiles atlantiques à subatlantiques
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Arc boisé sud francilien, continuité de la trame bleue vers la Seine-et-Marne, réseau de platières de la vallée de l'Ecole
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■		Rivière Ecole, marais, captages eau potable
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■	■	Itinéraires départementaux de randonnée, GR, VTT, CGB proximité du cyclo et du pôle touristique de Milly
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Forte - mosaïque de milieux
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : Une mise à jour et une extension des zones de préemption est nécessaire sur le territoire de Milly-la-Forêt (commune la plus riche du département d'un point de vue écologique) en concertation avec la municipalité. Par la suite, ces périmètres pourraient être étendus sur la commune d'Oncy-sur-Ecole.

Marais des Rabiers et Coteau du Petit-Gironville Communes de Gironville-sur-Essonne et Prunay-sur-Essonne

0 100 200
Mètres



PDIF en ha	Zones de Préemption ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
57,5	54,6	13,8	4	17,8	31

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété communale

Périmètres fonciers

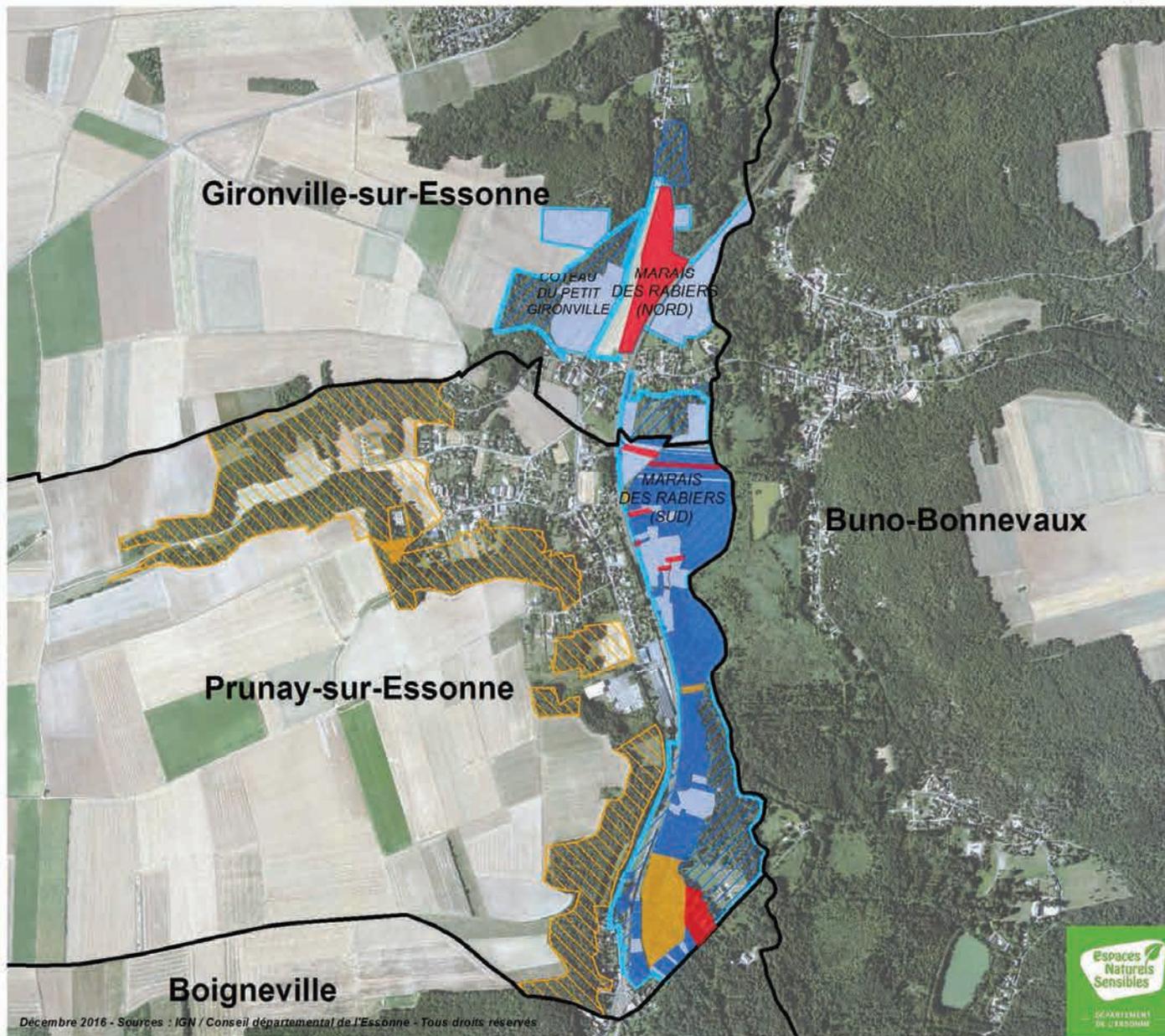
- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées



Décembre 2016 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés



32 - Marais des Rabiers et Coteau du Petit-Gironville

Unité biogéographique : Haute vallée de l'Essonne

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.363243 / long. : 2.382123 (Rabiers Nord), lat. : 48.350179 / long. : 2.382965 (Rabiers Sud), lat.: 48.361958 / long. : 2.376869 (Petit-Gironville)

Présentation : Localisé dans le Gâtinais français, le Coteau du Petit-Gironville se compose d'une pelouse centrale, dominée par une graminée sociale (Brachypode penné), d'un secteur de fruticée et d'un boisement calcicole avec de petites clairières. Concernant l'entomofaune, un cortège diversifié et la présence de plusieurs espèces remarquables sont à souligner. A noter, le rôle de ce site dans le réseau de pelouses de cette vallée, en raison de sa proximité avec la ZSC « Haute Vallée de l'Essonne ». Une



grande partie du Marais des Rabiers est eutrophe et occupée par une vaste roselière à Phragmite, en cours de colonisation par les saules. Une autre partie est plantée de peupliers. Cet ensemble d'habitats constitue un réseau de zones de chasse favorables à l'ensemble des espèces de chauves-souris recensées dans la vallée de l'Essonne.

Communes : Gironville-sur-Essonne, Prunay-sur-Essonne

Intercommunalité : CC des 2 Vallées

Surface du PDIF : 57,6 ha

Etat du foncier : propriétés privées, départementale (17,8 ha), départementale hors ENS (0,09 ha) et communale (3,5 ha)

Urbanisme : zone naturelle ou forestière (zone ND au POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Zone humide de Courcelles à Touvaux » et ZNIEFF de type 2 « Vallée de l'Essonne de Malesherbes à la Seine » (non validée à ce jour)

Site classé « Moyenne vallée de l'Essonne ». PNR du Gâtinais français

Espaces Naturels Sensibles : recensement (espaces boisés), zones de préemption, acquisitions, convention de gestion (marais communal)

Occupation du sol : boisements humides, roselières, pelouses calcicoles, fruticées

Pratiques et usages : pâturage équin, chasse (miradors, layons), pêche

Principales dynamiques : enrichissement, site peu fréquenté

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, déchets verts, espèces invasives (Aster lancéolé, Renouée du Japon, Vigne vierge), peupliers
- contrainte : forte pente, sols tourbeux instables
- degré de vulnérabilité : **moyen**

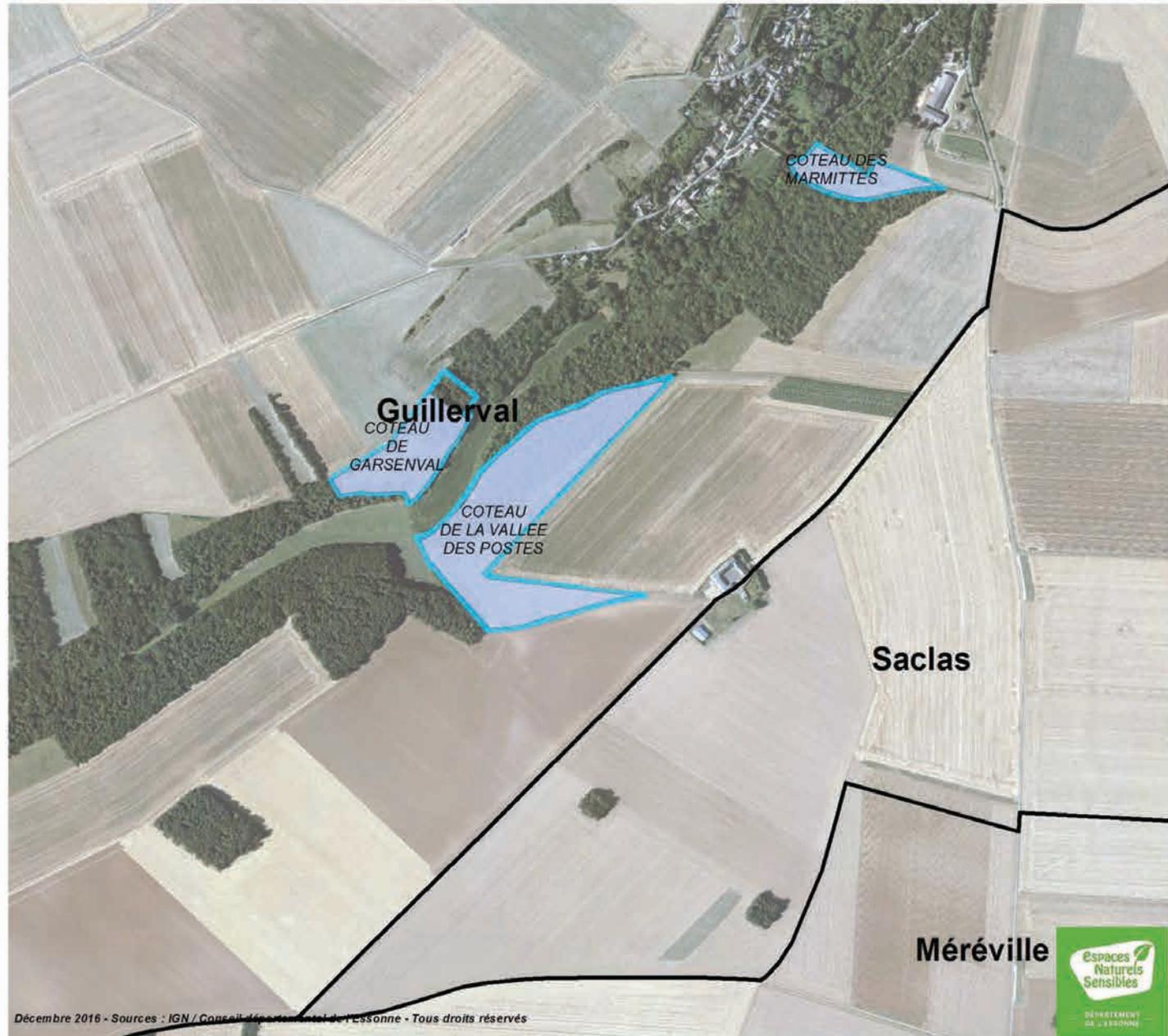
Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■			Sables et grès stampiens, calcaires d'Etampes et de Beauce, tourbe, carrière
Paysages	■	■	■	■		Paysages préservés de marais, points de vue depuis le coteau vers la vallée
Culture, histoire, architecture	■	■				Pratiques rurales traditionnelles (pâturage...)
Avifaune	■	■	■			Gobemouche gr. (PN), héronnière
Mammifères	■	■				Ecureuil roux (PN)
Entomofaune	■	■	■			Mante religieuse (PR), Oedipode turquoise (PR)
Mollusques	■	■	■	■		Vertigo moulinsiana (espèce d'intérêt communautaire)
Amphibiens	■	■				Grenouille agile (PN)
Reptiles	■	■				PN : Lézard vert, Lézard des murailles
Poissons	■	■	■	■		PN : Lamproie de P., Chabot
Flore	■	■	■	■		Brachypode penné, Samole de Val., Fougère des m. (PR), Gentiane pneum.
Habitats naturels	■	■	■			Phragmitaie, Mégaphorbiaie hygrophile*
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Réseau de pelouses et marais en Haute vallée de l'Essonne, continuités écologiques avec le Loiret
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■		Alimentation par nappe de Beauce, écrêtage, soutien d'étiage, cours de la Velvette
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■		Proximité GR1-GR11, projets de boucles de randonnée et de voie verte
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		Forte. Habitat d'intérêt communautaire*
Etat global de conservation	■	■	■			Moyen

Actions à engager au titre des ENS : l'action foncière départementale visera à intensifier la maîtrise publique (notamment au niveau des roselières et pelouses) pour pouvoir procéder à l'aménagement du site et à son ouverture au public. La convention de gestion du marais communal des Rabiers devra être pérennisée avec la commune de Prunay-sur-Essonne. La passation d'une convention de gestion sur le marais du Buno permettrait de compléter la conservation de cet ensemble.

**Coteaux de la Vallée des Postes, de Garsenval et des Marmittes
Commune de Guillerval**

0 50 100
Mètres



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
9,8	0	0	0	0	0

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Limites administratives

- Limite communale
- Commune concernée

33 - Coteaux de la Vallée des Postes, de Garsenval et des Marmittes

Unité biogéographique : Vallée de la Murette

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.346886 / long. : 2.078931 (vallée aux postes), lat. : 48.349058 / long. : 2.075644 (Garsenval)

Présentation :

Le site des coteaux de la Vallée aux Postes et de Garsenval est localisé à l'écart du village de Guillerval, au milieu des cultures. Le site du Coteau de la Vallée des Postes abrite trois habitats d'intérêt communautaire, notamment une pelouse calcicole xérophile au sud du site qui présente un bon état de conservation et un fort intérêt écologique. Elle accueille une flore typique assez diversifiée avec plusieurs espèces patrimoniales. Le coteau de Garsenval abrite une friche calcicole qui était encore pâturée il y a quelques années, mais qui se referme rapidement.



Commune : Guillerval

Intercommunalité : CA de l'Etampois Sud Essonne

Surface du PDIF : 9,8 ha

Etat du foncier : propriétés privées

Urbanisme : zone ND (POS). Les boisements sont des Espaces Boisés Classés et la majorité des zones ouvertes sont classées en Protection des lisières.

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Pelouses de Garsenval »

Site inscrit « Haute Vallée de la Juine »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (pelouse calcicole et espace boisé)

Occupation du sol : grandes zones de pelouses calcicoles, boisements calcicoles et zones de fruticées

Pratiques et usages : chasse (présence d'agrains et de miradors), agriculture, loisirs motorisés (moto-cross, quad...), dépôts de pierres, d'ordures diverses et de déchets verts, carrières, pâturage équin

Principales dynamiques : enrichissement sauf au niveau de la friche calcicole centrale de Garsenval où le pâturage équin a permis de maintenir le milieu ouvert

Contraintes et menaces :

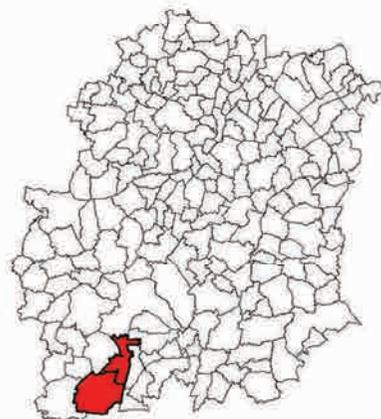
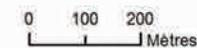
- types de menaces : fermeture du milieu (colonisation des zones de pelouses par les ligneux), dégradation des pelouses calcicoles via les activités anthropiques (mise en culture et pratique du motocross)
- degré de vulnérabilité : **faible**

Valeur patrimoniale, intérêt et attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■			Coteau, affleurements calcaires, vallée sèche
Paysages	■	■	■	■	■	Haute Vallée de la Juine (site inscrit), points de vue, paysages ruraux préservés
Culture, histoire, architecture	■	■				Anciens pâturages équins
Avifaune	■	■	■			Busard St-M. (PN), Pic noir (PN), Gobemouche gr. (PR)
Mammifères dont chiroptères	■	■	■			PN : Ecureuil roux, Pipistrelle com., Sérotine com., Murin de N., Grand Murin
Entomofaune	■	■	■	■		Argus frêle, Zygène de la fi., Conocéphale des r., Mélitée du pl. (PR), Petite violette (PR), Zygène de la Br. (PR), Criquets gl. (PR) et it. (PR)
Amphibiens						Pas d'information
Reptiles	■	■	■	■		PN : Coronelle lisse, Lézard vert occid., Lézard des m.
Poissons						Sans objet
Flore	■	■	■	■		Bleuet, Bugrane fétide, Campanule à fl. aggl., Mélampyre à crêtes
Habitats naturels	■	■	■	■		Pelouses semi-arides à <i>Bromus erectus</i> *, Fruticées à Génévriers *, Pelouses médio-eur. du Xerobromion*
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Continuités écologiques vers le Loiret, réseau de pelouses de la haute vallée de la Juine
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau						Sans objet
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■			GRP du Hurepoix
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■		3 habitats d'intérêt communautaire
Etat global de conservation	■	■	■	■		Bon

Actions à engager au titre des ENS : dans un premier temps, en raison d'un contexte foncier sensible, l'action départementale sera menée de manière progressive par voie amiable, en lien étroit avec la Commune. Si la maîtrise foncière ne pouvait être obtenue, des conventions de gestion seraient proposées aux propriétaires. A terme, la mise en place de zones de préemption pourrait cependant être envisagée.

Marais de Méréville, Carrière du Moulin aux Cailles et perspective du Château. Communes de Méréville et Saclas



PDIF en ha	Zones de Préhension ENS en ha	Acquisitions foncières en ha			
		Avant 2012	2012 à décembre 2016	Total	%
57,8	0	26,7	0,2	26,9	47

Propriétés publiques

- Propriété départementale acquise entre 2012 et 2016
- Propriété départementale acquise avant 2012
- Propriété départementale hors ENS

Périmètres fonciers

- Périmètre départemental d'intervention foncière
- Parcelle stratégique

Zones de préemption ENS

- Zone de préemption départementale
- Zone de préemption déléguée à la commune

Limites administratives

- Limite communale
- Communes concernées



34 - Marais de Méréville, Carrière du Moulin aux Cailles et perspective du château

Unité biogéographique : Vallée de la Juine entre Méréville et Saclas

Coordonnées géographiques (WGS84) : lat. : 48.328058 / long. : 2.097386, lat. : 48.320592 / long. : 2.083569, lat. : 48.336057 / long. : 2.102468

Présentation : Classé monument historique, le parc romantique de Méréville (château, fabriques...) se localise au coeur du site inscrit de la « Haute Vallée de la Juine ». Le critère retenu pour son inscription paysagère est le caractère pittoresque de la vallée, tranchant avec la monotonie du plateau de Beauce. Les caves du château abritent une importante population de chiroptères en hivernage. Le domaine départemental présente un fort intérêt paysager et culturel, auquel se combine un patrimoine naturel important (prairies humides et étangs). Situé à l'aval du parc, le marais de Méréville abrite une mosaïque de milieux humides et aquatiques (cariçaies, roselières, aulnaies-frênaies, saulaies, frayères...). Au nord, la Carrière du Moulin aux Cailles constitue un front de taille remarquable qui vient d'intégrer la Réserve naturelle des sites géologiques.



Communes : Méréville, Saclas

Intercommunalité : CA de l'Etampois Sud Essonne

Surface du PDIF : 57,8 ha

Etat du foncier : propriétés privées et départementales (26,9 ha)

Urbanisme : zone naturelle ou forestière (ND au POS)

Zonages d'inventaire et de protection (hors ENS) :

ZNIEFF de type 1 « Zone humide de Méréville : la vallée Colleau et la vallée Nord ». Site inscrit « Haute Vallée de la Juine »

Espaces Naturels Sensibles : recensement (zone humide et espace boisé)

Occupation du sol : végétation de bordure d'étang ou de rivière, prairies humides plus ou moins enfrichées, roselières et boisements humides tourbeux

Pratiques et usages : manifestations culturelles dans le parc, site visité sur rendez-vous (fréquentation actuellement restreinte), pêche

Principales dynamiques : enrichissement

Contraintes et menaces :

- types de menaces : fermeture du milieu, eutrophisation des milieux aquatiques, espèces exotiques détectées sur le site (tortue de Floride, ragondin, rat musqué)
- degré de vulnérabilité : **moyen**

Valeur patrimoniale, intérêt attractivité :

Thèmes	Valeur patrimoniale					Principaux intérêts
Géologie	■	■	■	■	■	Tourbe, paléosol, lit de galets, enrochements
Paysages	■	■	■	■	■	Site inscrit de la « Haute Vallée de la Juine »
Culture, histoire, architecture	■	■	■	■	■	Château (monument historique), parc, fabriques
Avifaune	■	■	■	■	■	PN : Busard des r, Locustelle t., Linotte m., héronnière
Mammifères terrestres	■	■	■	■	■	Blaireau, Putois d'E.
Chiroptères	■	■	■	■	■	PN : Grand Murin, Vespertilion à m., Pipistrelle c., Sérotine c.
Entomofaune	■	■	■	■	■	Orthétrum brun, Criquet marginé, Conocéphale gr.
Amphibiens	■	■	■	■	■	Rainette verte (PN)
Reptiles	■	■	■	■	■	Vipère aspic (PN)
Poissons	■	■	■	■	■	PN : Chabot, Loche fr., Brochet, truites, frayères
Flore	■	■	■	■	■	Potamot d., Faux pistachier
Habitats naturels	■	■	■	■	■	Habitats d'intérêt eur : aulnaie-frênaie*, mégaphorbiaie eutr*
Continuités écologiques	■	■	■	■	■	Continuités des trames verte et bleue avec le Loiret
Champ d'expansion des crues, hydraulique, ressource en eau	■	■	■	■	■	Sources, soutien étiage, cressonnières
Accueil du public, pédagogie, écotourisme, sports de nature	■	■	■	■	■	Histoire des jardins, circuits de randonnée, cressonnières, pêche
Valeur patrimoniale globale	■	■	■	■	■	3 habitats communautaires*. Mosaïque de milieux, biodiversité forte
Etat global de conservation	■	■	■	■	■	Moyen

Actions à engager au titre des ENS : ce PDIF vise à conforter les franges du Domaine départemental de Méréville (perspective historique, marais) et à préserver la Carrière du moulin aux Cailles qui vient d'intégrer la Réserve naturelle des sites géologiques (décret d'extension de 2011). Une extension des périmètres ENS vers le Nord serait à étudier avec la commune de Saclas. La protection de la perspective historique pourrait être étudiée avec la Commune de Méréville à l'occasion d'une révision du document d'urbanisme.

